TEMPÉRATURE

Vents modérés de l'ouest au nord; partiellement nuageux; averses intermittentes probables; plus frais ce soir. Vendredi, beau et un peu plus frais.

LA TRIBUNE

GRAIN DE SAGESSE

"Les grandes pensées viennent du coeur", a dit Vauvenargues. Cette maxime est incomplète, et il aurait dû ajouter: "Les grandes et légitimes affections viennent de la raison."

Louis VEUILLOT.

VINGT-SEPTIEME ANNEE No. 53 — SHERBROOKE, JEUDI, 30 AVRIL 1936 — TROIS SOUS LE NUMERO

VICTOIRE DE L'HON. M. TASCHEREAU À LA CHAMBRE

Un conservateur vote avec tous les libéraux pour le gouvernement

Par un vote de 47 à 41, la Législature repousse l'amendement de l'Opposition au discours du Trône et venge la réputation de la population de la province. — M. C. E. Gault, ex-chef parlementaire de l'Opposition, appuie le gouvernement.

LE DISCOURS DU BUDGET AUJOURD'HUI

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 30. —C'est aujourd'hui que sera présenté le budget à la Législature de Québec, comme le trésorier provincial, l'hon. R. F. Stockwell, en a donné avis officiel, hier. Le discours du Trône a annoncé qu'il n'y aura pas de nouvelles taxes.

Les députés ont laissé le champ libre et la présentation du budget, aujourd'hui, en adoptant, juste avant l'ajournement du souper, hier, l'adresse en réponse au discours du Trône. Un amendement de l'Opposition, réclamant un châtiment pour les personnes qui se sont rendues coupables d'abus électoraux aux élections du 25 novembre, et la revision de la loi électorale pour empêcher leur répétition à l'avenir, a été battu par 47 à 41. M. C. E. Gault, depuis 1907 député conservateur de la division Montréal-Saint-George et ex-chef conservateur de la Chambre, a voté avec le gouvernement, mais les autres partis ont voté en bloc. Les 15 conservateurs et les 26 membres de l'ALN ont voté ensemble contre les 46 libéraux.

Le procureur général, l'hon. J. E. Perrault, a déclaré que l'amendement de l'opposition n'était pas dans l'ordre, à l'Assemblée Législative. Il n'est pas nécessaire de pousser les hauts cris pour les réformes électorales, dit-il, attendu que la loi actuelle interdit les fraudes telles que la rédaction de fausses listes électorales et les "télégraphes". Si la loi était suivie à la lettre, les élections seraient parfaitement juste. Il a recommandé l'étude des abus électoraux par un comité.

L'amendement est simplement une condamnation générale des fraudes électorales, a déclaré le chef de l'opposition, M. Maurice Duplessis, et n'est dirigé ni contre un député ni contre un côté ou l'autre de a Chambre.

Le premier ministre, l'hon. L. A. Taschereau, a déclaré que l'amendement était déplacé. Si l'on sent le besoin de réformes électorales, il ne faut pas l'exprimer comme un amendement au discours du Trône, car il équivaudrait à informer le roi qu'il y a des élections malhonnêtes dans la province et que les lois sont impuissantes à les empêcher, dit-il.

M. Oscar Drouin (ALN, Québec-Est) a déclaré avec insistance que l'amendement n'était que l'expression de l'attitude de la Chambre, laquelle déplore les fraudes électorales. Il a réfuté l'opinion du gouvernement, à savoir que les abus n'étaient pas soumis officiellement à la Chambre, en produisant le rapport du greffier de la Couronne en chancellerie qui mentionne des cas spéciaux d'irrégularités.

Le Dr Zénon Lesage (ALN, Montréal-Laurier) a été rappelé à l'ordre par le président parce qu'il prononçait un discours sur la politique générale.

Certains députés de l'Opposition ont voulu faire du chahut au cours du débat, mais ils furent promptement rappelés à l'ordre par le président.

(A suivre en page 9)

ALTERCATION AU CONSEIL LEGISLATIF

Les hon. John-Hall Kelly et Elisée Thériault croisent le fer au sujet de l'alliance actionniste-conservatrice

(Du correspondant parlementaire de la "Tribune").

QUEBEC, 30. — Un incident s'est produit hier après-midi au Conseil Législatif à propos d'une question de privilège soulevée par M. Elisée Thériault. "Monsieur le Président", dit ce dernier, "au cours d'un banquet qui a eu lieu récemment à Montréal, mon collègue, M. John Hall Kelly, a déclaré que le pacte Duplessis-Gouin était l'oeuvre des tories d'Ottawa".

M. Kelly. — Je l'ai dit. C'est vrai.

M. Nicol. — Monsieur le Président, je ne crois pas qu'il s'agisse ici d'une question de privilège. Je soulève un point d'ordre.

M. Thériault. — J'ai été mêlé à ce mouvement et, comme tel, j'ai le droit de...

M. Nicol. — Notre collègue a le droit, comme ministre, de prendre part à un meeting politique. Ce qu'il a pu y dire peut-il faire à la Chambre-Haute l'objet d'une question de privilège? Nous sommes ici pour discuter les lois qui nous sont soumises, et non les questions qui n'intéressent pas la Chambre. Nous devons limiter nos débats aux projets de loi.

M. Thériault. — J'ai été mêlé à un mouvement politique. L'un de mes collègues a dit une chose erronée, et je déclare ici catégoriquement que tout ce qu'il a dit est inexact.

M. Kelly. — Quelles ont été les parties à ce pacte?

M. Thériault. — MM. Monette, Masson, Monk, Martineau et MM. Gouin, Drouin et Duplessis.

M. Kelly. — Mon honorable ami sait-il que M. Masson est l'organisateur des conservateurs d'Ottawa à Montréal? S'il ne le sait pas, je vais le lui apprendre.

(A suivre en page 13)

POSTE DE RADIO ITALIEN EN ETHIOPIE

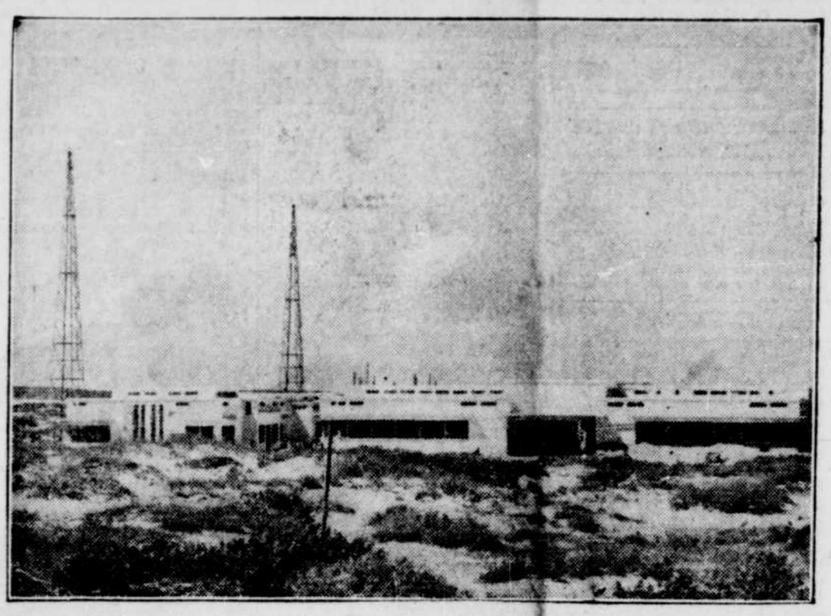

Quoique les chemises noires du Duce n'aient pas encore acheté la conquête de l'Ethiopie, le gouvernement italien a déjà commencé à développer le pays. Voici une photographie du nouveau poste de radio, érigé à Mogadiscio, qui servira de moyen de communication avec Rome.

Sasa Banèh prise d'assaut

Cette victoire fasciste qui met fin à plusieurs jours de combats acharnés coïncide avec la nouvelle que l'Italie et l'Angleterre en viendront probablement à un accord au sujet de l'Ethiopie. — Tout danger de guerre européenne disparu.

CHUTE IMMINENTE D'ADDIS ABEBA

(Par George C. Jordan, de la P. A.)

ROME, 30. — Une dépêche non confirmée, reçue par les journaux, annonce que les troupes italiennes du maréchal Pietro Badoglio sont entrées dans Addis Abéba à 10 heures, cet avant-midi.

ROME, 30. — Des dépêches reçues par la presse italienne mandent aujourd'hui que les troupes du maréchal Pietro Badoglio sont rendues sur le haut plateau qui conduit à Addis Abéba et sont à portée de canon de la capitale éthiopienne.

(Par George C. Jordan, de la P. A.)

ROME, 30. — Le maréchal Pietro Badoglio, commandant des troupes italiennes en Ethiopie, a annoncé aujourd'hui que Sasa Banèh, la porte menant à la deuxième ville de l'Ethiopie, Harrar, a été prise d'assaut, hier. Cette capture, dit-il, met fin à plusieurs jours de combats acharnés.

Son communiqué est arrivé ici comme les autorités disaient que la tension diminuentre l'Italie et la Grande-Bretagne et qu'il y a moins de danger qu'une guerre européenne puisse être précipitée par la campagne italienne.

Badoglio annonce que des détachements de l'armée du sud ont pénétré dans Bullalèh, au nord-est de Sasa Banèh.

Chute imminente d'Addis Abéba

Dans l'intervalle, sur le front du nord, la chute d'Addis Abéba semble imminente; le maréchal annonce que l'avance de la colonne motorisée se continue sur la capitale. Une autre colonne italienne, qui s'avance du lac Tana, s'est emparée de Débra Tabor, à l'est du lac. Les progrès de cette colonne sont dirigés par des hydravions qui font des envolées de leur nouvelle base du vaste lac-réservoir du Nil bleu.

Voici le communiqué du maréchal Badoglio: " La puissante ligne de fortifications, à Sasa Banèh et Bullalèh, conçue et construite par des officiers belges et turcs, et défendue avec acharnement par les Ethiopiens du ras Nasibu, a été prise d'assaut par les troupes du général Rodolfo Graziani. Sasa Banèh et Bullalèh ont été occupées hier après-midi.

"Les troupes métropolitaines et somalies, les carabiniers royaux, les chemises noires de la division de Tevera, les forestiers militaires, les bataillons somalis du corps royal, les troupes coloniales et les indomptables Dubats ont rivalisé de valeur et de ténacité durant cette bataille difficile contre un ennemi déterminé de lutter jusqu'à la dernière extrémité dans des positions bien fortifiées et bien pourvues de tous les approvisionnements militaires. L'ennemi en déroute est pourchassé par nos troupes motorisées.

"Sur le front nord, la marche de nos colonnes se continue sur Addis Abéba.

"Nos détachements, partis de la région du lac Tana, ont occupé Débra Tabor, la capitale de Beghmeder, ancien quartier général du ras Kassa."

Des dépêches reçues par les journaux italiens mandent que la colonne italienne qui s'avance sur la capitale s'est emparée d'Ancober, ville importante sur la grand'route impériale et ancienne capitale du Choa.

Accord italo-anglais

Une source bien informée dit que l'Italie a maintenant dépassé la période extrêmement critique qui fai-

(A suivre en page 13)

LA POPULATION D'ADDIS ABEBA EN PANIQUE

Les étrangers se réfugient dans les diverses légations à la suite de l'approche des troupes italiennes.

PAS DE RESISTANCE

(Presse Associée)

ADDIS ABEBA, 30. — La rumeur que les troupes italiennes ont dépassé Débra Birhan, village stratégique situé à seulement 75 milles au nord-est d'Addis Abéba, a jeté la population de la capitale éthiopienne dans la panique, aujourd'hui, et les indigènes ont commencé d'évacuer la ville.

Les étrangers ont commencé de se réfugier aux diverses légations. Les Américains se sont rendus à la légation anglaise.

On a appris que l'armée italienne du nord, qui avance sur Addis Abeba, n'a rencontré aucune résistance depuis son départ récent de Dessié. On dit même que l'avant-garde des troupes fascistes pourrait atteindre Addis Abéba dès demain. Les hauts fonctionnaires du gouvernement quittent la capitale.

Une unité d'ambulance anglaise est revenue en tout hâte à la capitale, durant la nuit, et a annoncé l'avance italienne sur Débra Birhan. Il paraît que cette unité se rend dans l'intérieur du pays et rejoindra d'autres unités déjà parties à la recherche de l'empereur Hailé Sélassié. Le gouvernement éthiopien retarde ses communiqués officiels sur la situation du front nord.

Bombardement aérien

Avant l'évacuation de la capitale par les indigènes, une escadrille d'avions italiens est venue mitrailler ce matin l'aérodrome Akaki, situé aux limites de la capitale, mais les hangars mitraillés étaient vides.

La légation anglaise, où les Américains de la capitale se réfugient pour se protéger, est située sur les collines des limites de la capitale, à l'est, et possède de vastes souterrains pour protéger les étrangers. La légation américaine, située sur une colline opposée à celle des autres légations est à une proximité dangereuse du bureau de poste et de l'un des trois postes de radio de l'Ethiopie. Dans la large vallée qui s'étend au-dessous de la légation, se trouve la gare d'Addis Abéba, le terminus de l'unique chemin de fer qui aboutit à Djibouti, Somalie française, à l'est, sur les bords de la mer Rouge.

PROGRAMME DU FRONT POPULAIRE

Edouard Daladier, chef des radicaux-socialistes, sera peut-être appelé à former le gouvernement en France. — Pas de communistes dans le cabinet.

NOMBREUSES REFORMES

(Par George Hembleton, de la P. C., par câble)

PARIS, 30. — Aux abords du Palais Bourdon, où siège la Chambre des députés, il est déjà question d'un nouveau ministère dirigé par M. Edouard Daladier, le chef des radicaux-socialistes.

La création d'un cabinet semblable dépendra d'une victoire du Front Populaire, la coalition des partis de la gauche, aux deuxième ballottage de dimanche. Mais, bien qu'un tel cabinet puisse comprendre des ministres socialistes, ce ne serait pas véritablement un gouvernement du Front Populaire, car les communistes ont l'intention de rester en-dehors du ministère pour le moment.

Programme du Front Populaire

M. Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste, déclare cependant qu'un gouvernement plus représentatif de la gauche que le présente administration Sarraut recevrait l'appui des communistes, pourvu qu'il soit prêt à mettre à l'exécution le minimum du programme du Front Populaire. Ce programme, rédigé par un comité composé des représentants des 10 parties de l'aile gauche et fédérations ouvrières, comprend les trois principaux chapitres suivants:

Défense de la liberté, défense de la paix, et des mesures économiques.

Le premier chapitre renferme la dissolution efficace et le désarmement des ligues semi-militaires; "la purification de la vie publique", en interdissant aux députés et sénateurs de pratiquer leur profession d'avocat ou d'être employés par des compagnies; une loi plus sévère contre le libelle; l'obligation pour les journaux de publier des renseignements détaillés sur toutes leurs sources de revenus; et une régie sévère de la publicité financière.

Limitation des armements

La défense de la paix renferme une convention générale pour la limitation des armements, laquelle serait suivie aussitôt que possible d'une convention pour la réduction des armements. Les autres points sont: La nationalisation des industries d'armements et l'interdiction de la vente privée des armements; La répudiation de la diplomatie secrète; le rajustement des traités, selon le Covenant de la S.D.N., pour les rendre plus flexibles; l'extension des accords régionaux qui seraient ouverts à tous, selon les principes du pacte franco-soviétique.

CAMPAGNE DE PUBLICITE POUR LE POISSON

Le gouvernement veut amener la population des provinces centrales à consommer plus de poisson.

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 30. — Si l'on pouvait porter les Canadiens de l'intérieur du pays à manger plus de poisson, les pêcheurs de nos côtes seraient heureux et très affairés, au dire des députés des provinces maritimes et de la Colombie anglaise.

La Chambre des Communes a discuté hier des projets pour aiguiser l'appétit des résidants du centre du Canada et des provinces des prairies, en leur faisant valoir la succulence du poisson frais de l'eau salée, de même que d'autres mesures pour améliorer le sort des pêcheurs. Cette discussion a abouti à l'approbation d'un vote de $300,000 pour aider au rétablissement des pêcheurs indigents et d'un vote de $200,000 pour aider à accroître la vente du poisson sur les marchés étrangers et nationaux.

Le chef des conservateurs, le T. H. R.-B. Bennett, qui est né au Nouveau-Brunswick mais a passé la majeure partie de sa vie à Calgary et Ottawa, a déclaré à la Chambre que les Canadiens de l'intérieur du pays ne connaissent pas le goût du bon poisson, et que si l'on pouvait trouver le moyen de livrer du poisson frais en bon état dans les villes intérieures du Canada le marché national se relèverait.

Pour la publicité

Une partie des $200,000 servira à la publicité, a déclaré le ministre des pêcheries, l'hon. J.-E. Michaud. Mais, M. A.-W. Neill (ind. Comox-Alberni) a fait voir qu'il a peu confiance dans l'habilité publicitaire du département des pêcheries. Et il a lu quelques annonces des journaux du Pacifique pour dire que c'étaient des exemples horribles, car elles parlent du dégoût qu'occasionne le poisson vieilli. A son avis, on devrait s'en tenir aux avantages du bon poisson et ne pas toucher aux horreurs du poisson gâté.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

M. Eric Werge Hamber devient le représentant du Roi en Colombie Britannique.

(Presse Canadienne)

VANCOUVER, 30. — M. Eric Werge Hamber, un industriel et un sportsman qui demeure en Colombie Britannique depuis de nombreuses années, deviendra vendredi lieutenant-gouverneur de cette province de la côte du Pacifique.

Le premier ministre Mackenzie King, a annoncé cette nomination hier à Ottawa. M. Hamber succédera à l'hon. J.-W. Fordham Johnson, lieutenant-gouverneur depuis le 1er août 1931, qui se retire pour cause de santé.

Né à Winnipeg en 1880, M. Hamber commença sa carrière dans les affaires avec la Dominion Bank.

Le maire McGeer parlera de réformes monétaires à l'hôtel de ville, samedi

Une dépêche de M. C.-B. Howard, député de Sherbrooke aux Communes et adressée à Son Honneur le Maire Rioux, annonce aujourd'hui que M. Gerald-G. McGeer, maire de Vancouver et député de Vancouver-Burrard aux Communes, arrivera à Sherbrooke vendredi soir. A la suggestion de M. Howard, le maire Rioux convoque une assemblée générale des citoyens pour samedi soir à l'Hôtel de Ville, alors que le distingué visiteur sera invité à parler d'une question qu'il traite en autorité : réformes monétaires.

On sait que le maire de Vancouver préconise ces réformes aux Communes et il saura certainement intéresser ses auditeurs. Le maire de Vancouver parlera pendant un heure et répondra à toutes les questions qu'on désirera lui poser.

Son Honneur le Maire Rioux invite tous les citoyens, et en particulier les hommes d'affaires, les financiers, industriels, ainsi que les membres de la Chambre de Commerce, à assister à cette réunion.

Le maire de Vancouver a été invité à se rendre à Sherbrooke en fin de semaine pour assister aux fêtes du dixième anniversaire de fondation du club libéral Howard et il profitera de son passage à Sherbrooke pour adresser la parole aux citoyens de notre ville.

Un cultivateur d'Ascot et ses deux filles sont blessés sur la route

Un cultivateur d'Ascot, M. Arthur David, retournait chez lui hier en voiture, accompagné de ses deux filles, Mme Origène Laperle et Mlle Gertrude David, lorsque rendu aux limites de la ville une roue de sa voiture accrocha le garde-boue d'une automobile stationnée sur le bord de la route. Le cheval prit peur et le choc qu'il donna renversa la voiture. Les trois occupants furent précipités sur la chaussée. M. David, qui est âgé de 63 ans, s'infligea une fracture à la clavicule gauche et ses deux filles reçurent de multiques contusions.

L'ambulance Jalbert les transporta tous trois à l'Hôtel-Dieu où ils furent pansés pour pouvoir ensuite retourner chez eux.

M. Prudent Bélisle, chauffeur du camion de O'Bready et Bourbeau, fut témoin de l'accident. L'automobile stationnée sur le bord de la route appartenait à M. J.-Charles Comeau, de St-Jean, Qué.

M. LAPOINTE DE RETOUR DE FRANCE

Le ministre de la Justice est débarqué ce matin à New-York et a hâte de reprendre sa place au Parlement.

(Presse Canadienne)

NEW-YORK, 30. — "Avide de reprendre immédiatement" ses fonctions parlementaires, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, est débarqué du "Champlain" à New-York aujourd'hui, en route pour Ottawa, après avoir passé des vacances à Paris. Il était accompagné de l'hon. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris, qui passera ses vacances au Canada.

M. Lapointe semble avoir beaucoup bénéficié de son séjour en France". La France est un pays si reposant pour y passer ses vacances", dit-il. "Je me suis parfaitement reposé, et je suis avide de reprendre immédiatement mes fonctions parlementaires".

"D'après l'opinion générale, les élections françaises n'apporteront pas beaucoup de modifications dans le guvernement", dit M. Lapinte. "Cependant, je ne serais pas surpris de voir un léger revirement vers la gauche. Certains candidats préconisent la dévaluation du franc, mais le peuple en général est contre une autre dévaluation du franc".

GIRARD TENU RESPONSABLE PAR LE JURY

NAMUR, Qué., 30. — Omer Girard, bûcheron sans domicile déterminé, a été tenu ici aujourd'hui criminellement responsable, par le jury du coroner, de la mort de Léon Leclair, vieillard excentrique de 84 ans, et de Joseph Dudevoir, 72 ans, dont les cadavres carbonisés furent trouvés le 7 avril dans les ruines de la maison de Leclair.

On n'a trouvé aucune trace de Mme Dudevoir:

LE LAIT A MAGOG

D'après une ordonnance de la Commission de l'industrie laitière, le lait se vendra 7 sous la pinte dans la région de Magog à partir du 1er mai.

LE HAUT TARIF, CAUSE DE GUERRES

Le Secrétaire d'Etat des Etats Unis déclare que l'abaissement des murailles commerciales ramènera la paix.

WASHINGTON, 30. — Le secrétaire d'Etat Hull a déclaré aujourd'hui que la catastrophe d'une guerre mondiale est plus imminente que jamais et il a qualifié de "suprême folie" l'érection de barrières commerciales excessives.

La baisse des tarifs pour donner un vif essor au commerce mondial est nécessaire pour remédier à la détresse économique, au malaise social, aux dictatures et à la guerre, dit-il.

M. Hull dit que si la politique de réciprocité du gouvernement était rappelée, les Etats-Unis ferait une reculade "fatale".

30,000 vieillards de la province auront droit à une pension

L'hon. T. D. Bouchard présente les résolutions du bill des pensions de vieillesse à la Législature. — Le gouvernement déchargera les municipalités de toute contribution, épargnant à celles-ci au moins $650,000 par année.

(Du correspondant parlementaire de la "Tribune")

QUEBEC, 30. — Hier soir, la Chambre a discuté en comité plénier les résolutions du bill de la pension de vieillesse. On n'a pas rapporté progrès, de sorte que la discussion en comité se continuera plus tard.

L'hon. T.-D. Bouchard, ministre des affaires municipales, du commerce et de l'industrie, a expliqué les détails du bill, selon lequel la province donnera son adhésion au plan fédéral de la pension de vieillesse.

A la reprise de la séance, quelques bills franchissent rapidement leur deuxième étape. A la demande du député de Missisquoi, M. Fouliot, on réfère au comité le bill du séminaire de Québec.

M. Duplessis déclare qu'il consent à approuver le bill des pensions de vieillesse, en première lecture bien que les avis de résolutions n'aient pas été présentés. Le ministre des affaires municipales M. Bouchard, expose ensuite son projet de loi : "Il me fait plaisir de demander à la Chambre d'approuver les résolutions qui sont devant nous".

M. Duplessis. — Il serait préférable que la Chambre se forme en comité général pour étudier les résolutions, et le ministre donner ses explications.

M. Taschereau. — Il vaut mieux, il me semble, que le ministre expose les grandes lignes du projet avant que nous le discutions. Nous ne pouvons pas écarter les règlements, mon honorable ami tient trop aux règlements.

M. Duplessis. — Ce ne sont pas les règlements que nous voulons mettre de côté, c'est le gouvernement.

M. Taschereau. — Ca n'a pas été comme ça cet après-midi. Adieu veaux, vaches, cochons, couvée.

M. Bouchard. — Je suis heureux de présenter une loi en vertu de laquelle le gouvernement va apporter de la satisfaction et de la joie dans un grand nombre de foyers.

(A suivre en page 13)

M. Meighen doute de la légitimité de la rébellion de 1837

Le chef conservateur au Sénat ne voit pas d'un bon oeil la célébration du centenaire de l'insurrection. — Le sénateur Lynch-Staunton s'oppose à ce que le Canada demande à Londres l'autorisation d'amender sa constitution.

OTTAWA, 30. — Les sénateurs se sont demandé hier s'il serait convenable pour le Parlement de prendre l'initiative de proposer la célébration, l'an prochain, du centenaire de la rébellion de William Lyon Mackenzie dans le Haut-Canada, et si le Parlement canadien ferait bien de demander au Parlement anglais l'autorisation d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Le sénateur A. C. Hardy (lib. Brockville) a attiré d'abord l'attention du Sénat sur le centenaire de la rébellion dirigée par le grand'père du premier ministre Mackenzie King, mais le T.-H. Meighen, le leader conservateur, a demandé si le Parlement pouvait prendre l'initiative de proposer une célébration de la rébellion, sans reconnaître la justification de ce soulèvement.

Le sénateur Charles E. Tanner, (cons. Halifax), a rappelé que Joseph Howe avait lancé une campagne couronnée de succès en Nouvelle-Ecosse pour "la liberté de parole et la liberté de la presse", et une campagne en faveur du gouvernement responsable, et qu'il y avait réussi par des moyens pacifiques. Cette question sera discutée plus tard.

Le sénateur George Lynch-Staunton (cons. Hamilton) s'est objecté à ce que le Canada demande le droit d'amender sa propre constitution, en rappelant au Sénat que les Parlements fédéral et provinciaux possèdent déjà toute l'autorité que Westminster pourrait leur donner, sauf l'autorité qui permettrait au Dominion de se constituer en état souverain.

L'acquisition d'une autorité additionnelle semblable, dit-il, serait "une folie, une mauvaise affaire, et irait à l'encontre des intérêts matériels de ce pays". Il prétend qu'elle mettrait en danger les accords commerciaux conclus entre les pays de l'empire et le tarif privilégié dont jouit le Canada comme membre de l'empire.

LES CONSERVATEURS DOIVENT UNE SOMME DE $6,000 A RADIO-ETAT

OTTAWA, 30. — Il a été révélé au comité parlementaire de la radio hier que le parti conservateur doit encore $6,000 à la Commission pour l'irradiation de discours électoraux. Les chefs conservateurs ne s'entendent pas pour indiquer ceux qui doivent payer ce montant.

PETITES ANNONCES
CLASSIFIÉES

TARIF

DEUX SOUS DU MOT, pas moins de 50 sous par insertion.

AVIS de faire-part, pour NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES et AUTRES. 75 sous par insertion, suivant formule ordinaire. Chaque mot additionnel, 2 sous.

AVIS de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Chronique Sociale, $1.00 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 du matin. POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. 30 vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

LES annonces ayant un titre en caractere plus gras seront facturees 15c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce ou avis de naissance, fiançailles ou mariages communiqués par téléphone ou par la poste à moins que ce ne soit par l'entremise de nos correspondants attitrés. Il en est de même pour les avis "non responsable."

A louer

Appartements

APPARTEMENTS modernes, 4 chambres et cuisinette, chauffés, frigidaire, eau chaude, poêle à gaz fournis. Prêts pour le 1er mai. S'adresser 19 Montcalm. Tel: 226w. 51-6.

Chambre

JOLIE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres donnant sur la rue avec pension si désirée. Place centrale. S'adresser à 3 rue Couvent. Tél: 464.

Divers

GRAND ENTREPOT de 2 étages, 40 x 100 pieds, avec voie d'évitement sur le C. P. R. angle King et Belvédère. S'adresser Stanstead and Sherbrooke Fire Ins. Co., Avenue Dufferin. 60-6.

Demandes

A acheter

JE DESIRE acheter petit commerce d'épicerie, restaurant. Bon poste bien établit. Ecrire à Bote 29 La Tribune. 53-3.

ON DEMANDE à acheter petit engin à gazoline de 1 à 5 ch. v. ou pompe activée par moteur à gazoline. Donner description et prix à Bote 27, La Tribune. 53-30-2.
Bolte 27, La Tribune. 53-30-2.

ON DEMANDE à acheter vieux livres de toutes sortes. Sauf livres d'écoles. Ecrire à Casier 19 La Tribune. 13-j.n.o.

Emploi

FILLE d'expérience demande emploi dans maison privée. S'adresser à 23a rue St-Louis, Sherbrooke.

Femmes demandées

SERVANTE demandée dans famille privée, pour travail général. Références exigées. S'adresser: Mme Lucien Hébert, 127 Ave Portland.

Divers

J'AI LE PLAISIR d'annoncer au public que je viens d'acheter le meilleur reproducteur, cheval canadien du Cap Rouge. J'ai aussi un des meilleurs Percheron de la province. Si la température le permet ils seront montrés au marché de Sherbroke vendredi le 1er mai. Willie Couture, Bromptonville. 51-3.

—Le romanesque se trouve ailleurs qu'à la page de fiction du journal. Les colonnes d'annonces vous transportent aux quatre coins de l'univers et jusqu'aux confins du monde. Lisez les annonces.

BATTERIES
rechargées en 8 HEURES pour
50c
Réparations de tous genres sur Démarreurs, générateurs, magnétos, systèmes d'ignition et d'éclairage d'auto, etc.
Bougies nettoyées et éprouvées chacune, 5c
Ross-Biron Electric Ltd.
17-21, rue Frontenac Tél. 645
Sherbrooke.

À LOUER

Vous désirez peut-être louer une toute petite maison, ou bien une maison de 12 pièces. Mais en général, vous désirez trouver au plus tôt ce que vous désirez. Le moyen le plus rapide d'obtenir un bon résultat est de se servir des
Petites Annonces de
LA TRIBUNE
TEL. 971

A vendre

Divers

A VENDRE avant samedi, Prélart carré Congoleum, 9 x 15, bon comme neuf; poêle à air chaud, seulement 6 mois d'usure. Lits et sommiers. S'adresser 12 rue Queen. Tel: 1916j.

CHALOUPE à gazoline, 22 pieds de long, en bonne condition, assez d'espace pour 12 personnes. Aussi deux moteurs électriques, un de 110 volts et un de 550 volts. Cours d'anglais sur disque. Livres d'étude, cahier de devoirs. Le tout comme neuf. S'adresser à 16 St-Edouard ou par téléphone à 1495.

DEUX corbillards, un noir et un blanc, en bonne condition. Toute offre raisonnable sera acceptée. S'adresser: M. Octave Morin, Windsor Est. 53-30-2.

DEUX MANTEAUX de printemps, deux manteaux courts en carracul, deux ensembles en crêpe, presque neufs. Tailles 16-18-20 ans. Bon marché. 38 Morkill, Sherbrooke.

DIVANETTE, mobilier de boudoir, en fibre, fournaise tortue. Belle aubaine. S'adresser à 39b, rue Laurier. Tel: 2726w. J.n.o.

POUR le ménage du printemps vous trouverez au grand magasin de coupons N. Zakaib, pour décorer les fenêtres, un choix de filet à rideau, régulier 20c pour 12c; filet en soie rég. 35c pour 22c; marquisette brodée, de tout patron et toute couleur rég. 35c pour 15c la verge; lot de rideaux à la paire, régulier jusqu'à 89c pour 39c, jusqu'à 59c pr. Stores: lot à 15c, lot a 45c; sur fond en mousseline 55c; à l'huile avec insertion et dentelles dans le bas, régulier $1.00 pour 69c. Au Royaume des Coupons, 8 rue King-Est, Sherbrooke-Est. 51-3.

UN LOT de chaussures non reclamées en bas du prix de réparation. A peu près tous les genres. J. D. TREMBLAY, cordonnier et marchand de chassures. Spécialité: Fournitures de cordonniers, 138 rue Kink-Ouest, Sherbrooke. 50-30.

Fermes

FERME à vendre, site de choix. Propriété située sur chemin Belvédère en bas exactement deux milles des limites de la ville. 100 acres (50 en bois franc) Jolie maison et granges $3,500. $1,500 comptant. A vendre pour régler succession. S'adresser Boîte Postale 179, Sherbrooke. 51-3.

VENTE A L'ENCAN

Samedi, 2 mai, à midi, heure avancée, pour
M. ASHLEY N. TRUSSLER
à sa ferme, 3 milles de Lennoxville, sur le vieux chemin de Waterville: 1 cheval de travail, 1200 lbs; 1 taureau pur-sang jersey, 3 vaches pur-sang jersey, 2 vaches Holstein croisées, 1 boeuf; harnais doubles de travail, comme neufs, harnais de voiture fine, 1 grosse voiture, 1 boghei, 1 express; 1 faucheuse, 1 grand rateau, charrue neuve, herse à ressorts, grosses sleighs, sleigh fine; broche à renard, poules; tout le ménage; pelles, fourches, et autres outils. La ferme de 50 acres sera aussi mise en vente. Conditions de l'encan: AU COMPTANT; pour la terre, termes annoncés le jour de la vente.
R.-M. DEMERS, Encanteur.
Tél. 1005, Sherbrooke.
52-2.

A vendre

Propriétés

PROPRIETE en briques, 7 chambres et deux lots, moderne. Bon marché pour comptant, ou échangera pour propriété plus petite en ville. S'adresser: 110 rue St-Michel, Sherbrooke. 51-3.

PROPRIETE de 2 logements 8 et 4 chambres, grand terrain de 66 x 166 pieds, avec jardin et verger. Peut être divisée facilement en 3 logements. S'adresser à 21 London. Tél: 1045w. 53-30-2.

ST-MALO D'AUCKLAND

(Spécial à la Tribune)

ST-MALO D'AUKLAND,

Mme Jules Gagnon est revenue en bonne voie de guérison de l'hôpital de Sherbrooke.

M. Eddy Perras a conduit M. et Mme Donat Crête à Coaticook.

M. Octave Dufresne et leurs enfants, Marie-Jeanne, Bernadette et Lucien, de Sherbrooke, ont visité les familles Emilien et Cyrille Fauteux. Ils étaient conduit par M. Félix Lefebvre.

M. Héliodore Favreau, Mlles Claire Lebeau, Laurette Inkel, M. Fafda Inkel ont fait un voyage à Sherbrooke, où M. Inkel a visité son fils Idola à l'hôpital.

M. Rodolphe Roy a visité Mlle Génoria Laperle.

M. Albert Lemieux de East-Hereford a visité sa mère.

M. Wilfrid Poulin est revenu d'un voyage à Compton.

M. et Mme Oswald Breault et leur famille, de St-Isidore d'Auckland sont venus dans notre localité.

M. Sinaï Perras, M. et Mme Florian Perras ont fait un voyage à Sherbrooke.

Mlle Angelina Mongeau, Institutrice à St-Isidore d'Auckland a passé ses vacances de Pâques chez sa mère Mme Abel Mangeau.

M. Francis Inkel de Ste-Edwidge a visité la famille Albert Duranleau.

M. et Mme Philippe Carrière d'East-Hereford ont visité M. Wilfrid Gagnon et la famille Arthur Roy.

M. et Mme Ulric Martineau ont fait un voyage à East-Angus.

M. Johnny Patenaude époux de Virginie Côté est décédé à la demeure de son fils M. Geoffroid Patenaude à l'âge de 70 ans.

M. Emile Paquette, M. le docteur J. E. Deslongchamps, ainsi que M. et Mme Léon Fauteux ont fait un voyage à Coaticook, où ils ont visité Mme Veuve Narcisse Crête, de Coaticook-Nord.

Mlle Lucille Beauvais passe quelques jours à Montréal l'invitée de Mmes Aurèle Robidoux et Aimé Cadorette; elle visite aussi ses frères.

Voici les résultat des concours de Pâques à l'école No. 2 de Clifton-Est dirigée par Mlle Evangéline Fauteux Institutrice:

5ème année: Marie-Anna Routhier, Paula Fontaine, Rita Fontaine, Paula St-Germain;

4ème année: Edmour St-Germain;

3ème année: Rhéal Routhier, Léonard Routhier, Léonard Viens;

2ème année: Rose-Aimée Fontaine, Violette St-Germain, Dora Fontaine, Rita Boyer, Rita Viens;

Cours Prépartaire: Elphège Routhier;

Application au travail: Marie-Anna Routhier, Rose-Aimée Fontaine;

Bonne conduite: — Violette St-Germain;

Piété: — Rita Boyer, Edmour St-Germain;

Travaux manuels: Rita Fontaine, Rhéal Routhier.

VENTE A L'ENCAN

Lundi, 4 mai, à midi précis, heure avancée, pour
M. PERCY C. BOWEN
à sa ferme, East-Hatley, les item suivants: Boghei, express, grosse voiture simple, roues de bicyclettes, charrue, 2 renchausseuses, fourche à foin avec cable et poulies, moteur de chaloupe, 15 pieds d'arbre de couche avec poulies, une petite scie ronde, une séme-navets, 4 robes de carriole, 2 filets à tennis et raquettes; articles de ménage comprenant: lits, bureaux, garde-robe, sofa, table d'extension, plusieurs chaises, quelques meubles anciens, table de cuisine cabinet de cuisine un lot de vaisselle, une chaloupe en cèdre et plusieurs autres item trop nombreux à énumérer. Tout sera vendu sans réserve, M. Bowen ayant disposé de sa ferme. Conditions: COMPTANT.
R. M. DEMERS, Encanteur.
Tél. 1005, Sherbrooke
53-2

VENTE A L'ENCAN

Samedi, 2 mai, à 1 heure de l'après-midi (heure solaire) pour
M. H. SMEDLEY WILLARD
à sa ferme, 3 milles d'East Angus, sur le chemin d'Ascot: 8 vaches laitières, 7 jeunes taurailles; harnais fins doubles, harnais de travail simple; 1 herse; 1 boghei; voitures et sleighs avec timons; 2 écrémeuses-séparateur; bidons à crème et chaudière. Plusieurs poteaux de cèdre. La vente se fait à la suite de mortalité dans la famille. Conditions: COMPTANT.
JOS BURNS, encanteur.
East-Angus

Le nombre-indice des prix de gros du Bureau Fédéral de la Statistique, basé sur 100 pour 1926, est tombé de 72.1 pour la semaine terminée le 3 avril à 72.0 pour la semaine terminée le 10. C'est là la cinquième semaine consécutive qui accuse un déclin de l'indice, et ce recul est dû surtout à des réductions dans le prix des produits agricoles. Les exportations de bestiaux sur pied se sont maintenues, tandis que l'indice du caoutchouc brut a de nouveau atteint un maximum pour l'année.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

NICOL, LAZURE, LANDRY & BOUCHARD
Edifice Olivier, angle des rues Wellington et King. Tél. 727

GAGNE & DESMARAIS, avocats 15, rue Wellington-N, Sherbrooke Tél. 30. Bureau à Richmond, rue Principale en face du "Richmond Garage" Tél. 37.

PANNETON & BOISVERT, avocats 49, rue King-O., Sherbrooke P. Q. Boîte postale 511. Téléphone: 566 Bureau à East Angus, samedi de 4.30 à 8.30 p. m.

Louis-Philippe CLICHE, B.A., L.L.L. avocat et procureur Lac Mégantic P. Q.

ASHTON-R. TOBIN, B.A., Avocat Suite 7, Edifice Rosembloom 66, rue Wellington-N. Tél. 623

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

DUBUC & DUBUC, ingénieurs diplômés Consultation, Expertises Arpentage, Bornage, Aqueduc Egouts, Analyses, Patentes, Manufactures, Plans, Quantités et Estimés, Edifice Olivier. Chambre 21. Tél. 597 Rés. 98-W.

MEDECINS

DR P.-F. BEAUDRY des hôpitaux de Paris. Spécialité: maladies du coeur et des poumons (spécialement la tuberculose) Rayon X. Tél. 1700, 27 rue Brooks.

DRS J. A. DARCHE et LIONEL DARCHE.
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Examen de la vue pour lunettes. 92, rue King-Ouest. Tél. 654. Sherbrooke.

DR L.-A. TRUDEAU, ex-interne des hôpitaux de Paris Spécialités: Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge 104, rue King-O Sherbrooke P. Q. Téléphonez: 159.

MATERNITE

Refuge "NOTRE-DAME". Endroit tranquille et reposant pour cas de maternité; pension avant termes Prix raisonnables. Nous plaçons bebé. 234 Blvd Alexandre. Tél. 3203F

POURQUOI SOUFFRIR D'ECZEMA ?
Quand on peut y mettre fin par l'emploi de
L'Onguent Marcoux
pour toutes maladies de la peau.
En vente à
l'Hôpital du Cancer
27, rue Ball. Tél. 2591. Sherbrooke

ALPHONSE BELANGER
Architecte
A. D. B. A.
53, Nord, rue Wellington.
Sherbrooke. Tél. 706

DEUIL CRUEL POUR M. ET Mme A. BRIEN

A Ste-Anne de Stukely.

(Spécial à la Tribune)

STE-ANNE DE STUKELY.

La sépulture d'Yvonne, enfant de M. et Mme Antonio Brien, décédée à l'âge de 4 ans, a eu lieu. Elle laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Antonio Brien, quatre petits frères Georges, Emile Conrad, Yvon et Jacques trois petites soeurs Béatrice, Yvonne et Pierrette qui assistaient à l'office ainsi que ses grands-parents, M. et Mme Hormidas Beauregard de St-Joachim, François Brien ; ses oncles M. Eugène Brien, Joseph Brien, Alcide Beauregard, M. Marquis, Alfred Brien, M. et Mme David Fournier, Rosario Dorais, W. Poirier, M. Elias Morin, E. Allaire, D. Goyette, Madeleine Vel et autres.

—M. Deus Paul de Wickam est venu visiter son père M. S. Allaire.

— MM. Alcide Deschamps, Léonide Deschamps, J. Allaire de Granby ont visité leur père M. P. Deschamps.

—Mlle Juliette Allaire a fait un voyage à Drummondville.

—Mlle Jeanne Roberge est retournée à Montréal après avoir visité son père M. Ovide Roberge.

—MM. Syvia Hamel de Thetford-Mines et Armand Campagna de Bonsecours ont visité M. Ovide Roberge.

—M. Floremand Dumas a passé quelque temps à St-Lucien.

—M. M. Roy et Mlle E. Roy de Waterloo sont venus visiter des amis.

—M. Roland Brosseur de Montréal a été l'hôte de M. R. Lagrandeur.

—Mlle Irène Lemire a visité Mme Alfred Beauregard.

—M. Léandre Allaire est venu en promenade chez son père M. G. Allaire.

—Mlle G. Labrecque G.M.G. de New-York a visité, au presbytère ses frère et soeur M. le curé J. Labrecque et Mlle Labrecque.

SAINT-FRANCOIS

(Spécial à la Tribune)

ST - FRANCOIS - XAVIER de BROMPTON, . — Voici les résultats des concours de Pâques à l'école du village de Greenlay, Mlle Simoneau, inst.

5ème année — Gilberte Labrecque, Thérèse Vidal.

4ème année — Arthur Trahan, Raymond Labrecque.

3ème année — Julien Thibault, Jeannette Vidal, Laurier Bolduc, Jeanne-d'Arc Côté, Léo-Paul Nault, Gérard Côté, Roch Gauthier, Roger Jolin, Dosilva Madeleine,

2ème année — Gisèle Labrecque, Roger Labrecque, Gilles Therrien, Gracia Fortin, Marie-Rose Gauthier, Raymond Jolin, Rita Dubreuil, Hervé Fortin, Sylva Vertu, Médora Maheu, Lilianne Thibault, Raymond Côté.

1ère année — Roger Lamaleine, Sylvio Fortin, Roland Dubreuil, Annette Maheu, Roger Huard, Georgette Gauthier.

Cours préparatoire — Albert Lefèvre, Pauline Therrien, Etienne Nault, Jeannette Cadorette, Gisèle Fortin, Thérèse Côté, Gaston Jolin.

Mentions d'honneur "Catéchisme" — Thérèse Vidal.

Grammaire — Roger Labrecque.
Orthographe, Gilbert Labrecque.
Mathématique — Dosilva Madeleine.
Histoires — Laurier Bolduc.
Composition, - Jeanne-d'Arc Côté.
Dessin — Julien Thibault.

—Mlle Berthe Salois et son jeune frère Bernard de Montréal sont venus dans leur famille.

—Mlle Yvette Nault a visité des parents à Sherbrooke .

—M. Régis Morin a fait un cours voyage à Drummondville.

—M. G. E. Girardin d'Asbestos est venu en voyage d'affaires à St-François,

—Mlle Almora Leblond est allée à Windsor Mills.

ROCK FOREST

(Spécial à la Tribune)

ROCK FOREST, 16. — Voici les résultats des concours scolaires à l'école No 2, Rock Forest, Mlle Adrienne Gagné, inst.

Cours Supérieur:

6e année: Marie-Claire Laplante 90.6.

Cours moyen:

4e année: Laurette Laplante 93.2; Edna Bergeron 84.7; Gérard Bergeron 72.5; Jean-Paul Paradis 71; Roger Rouleau 67.2; Adrien Bergeron 62.8; Marcel Lapointe 62.6.

3e année: Thérèse Dubé 90.1; Marie-Jeanne Roulcau 72.7; Maurice Bergeron 70.1; Joseph Laplante 67.3 Gérard Paradis 57.8; Alfred Bédard 52.7; André Bédard 52.3.

Cours inférieur:

2e année: Rose-Irène Rouleau 96; Marie-Jeanne Dubé 90.7; Marcel Laplante 87.5; Roland Paradis 83.6; Rita Bergeron 82.8.

1ère année: Réjeanne Bergeron 95.1; Roland Paradis 94.3; Roch Laplante 89.2; Thérèse Bergeron 88.8; Emilien Bédard 88.8.

Cours préparatoire: Jeannine Bergeron 97.2; Narcisse Bédard 85.4; Gérard Bédard 80.1.

CARTES D'AFFAIRES

SYNDICS DE FAILLITE
BELANGER & BEGIN
Syndics Licenciés et Auditeurs, T. Bélanger, G.-E. Bégin L. I.C.
Edifice Genest, 22 rue Wellington-N
Sherbrooke P. Q.—Tél 567

Alb. COMTOIS — J.-W. GENEST
SYNDICS LICENCIES
Immeuble Banque Canadienne de Commerce, 4 rue Wellington-N. Sherbrooke, P. Q. Tél. 2724.

FINANCES
Réorganisation de vos affaires. Obtention de capital. Rajustement du passif. Interviews confidentielles.
G. S. Sharpe,
Chambre 104, Edifice de la Banque du Commerce, rue Wellington, Sherbrooke, Que.

J. O. BOURGET
REPARATIONS DE TOUS GENRES
Laveuses électriques, meubles centrifuges instruments aratoires etc. Ouvrage garanti.
5, rue Vanier. — Sherbrooke.
Téléphone: 5361-W.

E. T. TENT & AWNING, Co.
44, rue Court Tel: 3042w.
Réparation et Confection de Tarpaulins aux prix de la manufacture.

PEINTRE-TAPISSEUR
A. Béland, entrepreneur.
10 ans d'expérience.
64 rue Peel. Tél: 2146w.
Travail garanti.

EASTERN CANADA CONSTRUCTION CO. ENR.
Construction générale — Excavations. — Egouts — Aqueduc — Chemins — Pavage — Bâtisse etc.
Tél: 2617.

LA RADIO

(Suite de la page 6)

11.00—Boîte à Surprises.
11.15—Programme musical.
11.30—Variétés.
12.00—L'heure de la gaieté.
12.45—Cours de la Bourse.
1.00—Nouvelles locales.
1.15—La chansonnette.
1.30—Orchestre.
1.45—Ligue des droits de la femme.
2.00—Programme spécial.
3.00—Chemin de la Croix. Rév. Père Vincent, prédicateur.
4.00—Emissions interrompues.
5.00—Les Evénements sociaux.
5.15—Causerie.
5.30—Le Programme du Foyer.
5.44—Nouvelle du jour.
5.45—Annie l'Orpheline.
6.00—Le programme du foyer.
6.15—Drame vécus.
6.25—L'heure récréative.
7.00—Nouvelles.
7.02—Programme.
7.15—Jeanne et Arthur.
7.30—Trio musical.
7.45—Le roman de l'orpheline.
8.00—L'Heure Provinciale.
9.00—Programme Musical.
10.00—Les tziganes.
10.15—Commentateur de CKAC.
10.30—Le merle rouge.
10.45—Orchestre.
11.00—Le Reporter Sportif.
11.05—Nouvelles.
11.15—Variétés.
11.30—Orchestre.
12.00—Musique.
12.30—Orchestre.

LE THÉ 'SALADA' est délicieux
301F

ASTHME Vous ne pouvez respirer? Vous restez éveillé la moitié de la nuit, cherchant à reprendre haleine? Vous avez des sifflements, des suffocations, la peraistante toux bronchique? Des milliers ont trouvé soulagement dans RAZ-MAH. Rend la respiration facile. Débarrasse du flegme les tubes bronchiaux. Facile à prendre. Pas d'effets nocifs subséquents. Soulagement—ou votre argent remis. Chez les pharmaciens, 50c. et $1. Contre la Bronchite Chronique, aussi.
Capsules RAZ-MAH de Templeton 2MR

Lafayette

CACAO Perfection **COWAN** bte 16 on. **23c**

THÉ NOIR LAFAYETTE pqt. 1 lb. 55c
mélange parfait des meilleures récoltes,
POUDRE À PÂTE LAFAYETTE 25c
Qualité de choix, bte 1 lb
FROMAGE LAFAYETTE lb. 25c
pasteurisé, Qualité de choix,
BALAIS Regina, 6 cordes, chacun 65c
Cirage à chaussures, 2 dans 1, bte 12c

OIGNONS ROUGES **3 lbs 10c**
Oranges, bonne grosseur, dz. **22c**
Citrons, gros, douzaine **33c**
Cocos, chacun **5c**

CAFÉ LAFAYETTE EN FÈVES, 39c
moulu en votre présence à votre satisfaction, sac 1 lb
THÉ VERT LAFAYETTE 50c
mélange parfait des meilleures récoltes, pqt 1 lb
POIS VERTS LAFAYETTE bte 15c
No 3, Qualité de choix,
POIS VERTS LAFAYETTE 2 btes 25c
No 4, Qualité de choix,
GRUAU "Ogilvie Minute", bte ronde 19c

Bleu à laver Princess, 2 pqts de 4 carrés, .. **13c**
Cire à plancher Home, bte 1 lb **23c**
Cire à plancher Whiz, bte 1 lb **37c**
Ammoniaque Handy, 2 pqts **13c**
Nettoyeur Old Dutch, bte **10c**
Vadrouilles en coton, No 3, chacune **20c**
Poudre Snap (Genre Bon Ami) 2 btes .. **25c**
Pates alimentaires de Luxe, bte 16 on. .. **9c**

CAFE moulu KARA, bte 1 lb **33c**
CAFE Régina en Fèves, sac 1 lb **25c**
BEURRE d'arachides Bowes, 2 lbs **25c**
BEURRE d'arachides Hillcrest, pot 5 oz. **10c**
BEURRE de sucre Berthier, pot 32 onz. **29c**
FLOCONS de maïs Quaker, 3 paquets **25c**
PATES alimentaires De Luxe, bte 16 oz. **9c**
SAVON de toilette Woodbury, 2 morceaux **19c**
SAVON Comfort, 6 morceaux et 1 paquet Rinso, le tout. **25c**
LUX, gros paquet et 1 morceau Lifebuoy, ... **24c**

Magasins LAFAYETTE Inc.

Feuilleton de la "Tribune"

La part du pauvre

Roman

par M. DESCHAMPS.

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, Paris, France).

No 42

Son sourire de mère heureuse accompagna le fier regard qu'elle dirigea sur Philippe; puis, s'adressant au jeune homme, pendant que Denise, surprise, par cette entrée inattendue, sentait tout son sang refluer vers son coeur:

—Déjà en chasseur? Tu n'es pas sitôt arrivé que tu vas tuer des bêtes? Tu es un monstre.

—Je sais, maman que tu te mets du parti du gibier contre le chasseur; tu ne vois dans la chasse que des assassinats, c'est pourtant le plus beau de tous les sports.

Ce serait le plus beau si l'on n'y tuait pas d'innocents animaux, si on ne les traquait pas avec une inconscience de leur misères, qui est vraiment inhumaine.

Philippe interrogea du regard le visage de Denise, pour savoir si elle approuvait la théorie de sa mère.

Madame Aubin saisit le sens de ce regard.

—Tu n'as pas besoin de demander à Denise si elle est de mon avis, toutes les femmes sont ennemies de la cruauté.

—Mère, confessa le jeune homme, je ne vais pas au café, ni au cinéma. J'ai horreur de l'atmosphère enfumée ou confinée qu'on y respire. J'aime le grand air, l'espace, la liberté, les enchantements de la plaine, la splendeur des bois. C'est après-demain la fermeture, et je suis invité pour aujourd'hui par mon oncle Bernard. Je me réjouissais à la pensée de faire encore une petite partie de chasse cette année.

—Va chasser, mon grand. Ce que j'en dis, c'est pour te taquiner. Je te pardonne quelques meurtres, pourvu que tu te portes bien.

Madame Aubin disparut, après avoir lancé:

—Nous n'avons qu'un homme armé pour veiller sur ce qu'il y a ici de plus précieux, et il faut que ce soit le bon génie qui veille sur nos intérêts, attentif comme un sphinx, qui me recommande de mettre les documents en sûreté.

Philippe regarda sa mère, puis Denise, à qui elle avait, avant de sortir, jeté un coup d'oeil plein de gratitude.

Il s'avança vers la jeune fille, puis, se trouvant ridicule avec une arme à la main, il dit: "Pardon", déposa son fusil, son chapeau de chasse.

—Mademoiselle Denise, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs voeux de bonheur pour cette année et pour toutes celles qui composeront la guirlande de votre vie.

La jeune fille remercia, formula des voeux, d'une voix qui trahissait une émotion dont elle n'arrivait pas à triompher.

Il la devinait palpitante et craintive.

Il la regardait avec adoration ce qui accroissait la gêne et l'émoi de la jeune fille.

Elle lui paraissait plus belle que jamais.

Chez elle, une clarté d'intelligence illuminait une perfection plastique et une beauté esthétique souveraine.

Il ajouta, heureux de parler de bonheur en ce commencement d'année qu'il croyait, pour lui, celles des définitives réalisations.

—Si le tenait le bonheur dans mes mains, mademoiselle Denise, comme un bouquet, c'est à vous qu'il me serait doux de l'offrir.

Denise ne dit pas un mot.

La pâleur de son visage s'accentua.

Il était visible qu'elle avait peur des paroles que le jeune homme pouvait prononcer et qu'elle contractait, qu'elle recroquevillait son âme, pour qu'elle ne trahit pas la joie immense qu'elle éprouvait et qu'elle éprouvait et qu'elle voulait à tout prix cacher, ensevelir à tout jamais dans le mystère.

Philippe se sentit intimidé, incapable d'articuler les phrases qu'il avait longuement méditées pendant son voyage, qu'il avait choisies une à une, comme il eût rassemblé des gemmes et des perles, pour composer le plus précieux des colliers.

Il n'eut pas le courage de les prononcer encore et il chercha une diversion momentanée.

—Etes-vous vraiment de l'avis de ma mère sur la question de la chasse? demanda-t-il.

Et il tenta tout de suite de s'excuser.

—Beaucoup l'exercent pour demander à ce sport la salutaire détente physique, le repos moral, la bonne fatigue qui procure un sommeil sana agitation. Je sais bien qu'à la chasse, la recherche du gibier est un stimulant.

Denise, comme il le pressentait, fit passer les raisons du coeur avant toutes les autres:

—Ils sont si heureux de vivre, les pauvres hôtes des champs et des bois!

Il y eut un silence, pendant lequel Philippe songea aux pauvres êtres blessés, meurtris, mutilés, qui ne tombent pas foudroyés sous le coup du chasseur et qui se blottissent dans les buissons et les chaumes, pour y souffrir en cachette, longuement, effroyablement.

Il pensa que de tels petits drames avaient pu être la conséquence du plaisir passionnant qui l'étourdissait au point de lui faire trouver une joie démesurée dans chacun de ses coups d'adresse.

Une honte secrète l'accabla, au souvenir de l'allégresse sans mélange avec laquelle lui et son chien ramassaient le cadavre qu'ils venaient de faire, avec un oiseau ou un gentil quadrupède.

Puis, par une association d'idée imprévue, qui lui fit pressentir quel serait le désastre de sa vie et quelle lamentable destinée serait la sienne s'il n'avait pas la chance d'arriver à plaire à Denise et à se faire aimer d'elle comme il le souhaitait, si tous ses sentiments rencontraient chez elle une pareille désapprobation, il dit:

—Vous avez raison d'aimer les bêtes, mademoiselle, elles sont toutes meilleurs que les hommes. Quand elles tuent, c'est que les instincts ou des besoins, dont elles ne sont pas responsables, les poussent à le faire, sous l'empire de la faim. Mais croyez-vous qu'elles soient heureuses de vivre? Est-ce qu'elles n'ont pas à souffrir des intempéries, des longues et mortelles famines, quand la neige enveloppe la terre de son suaire glacé?

"Est-ce qu'elles ne sont pas toutes entourées, comme nous, d'un monde d'ennemis sans pitié?

"Est-ce qu'elles ne sont pas exposées perpétuellement à la souffrance et à la douleur, si elles ont parfois, ainsi que les hommes, l'intuition que leur rêve n'est ni partagé, ni encouragé, ni même approuvé?

Une crispation involontaire fit passer sur le visage impressionnable de Denise, le reflet, à peine perceptible, d'une violente émotion intérieure;

Elle détourna son regard, troublant pas son mystère, auquel une froideur indéfinissable, mais voulue, attachait, pour Philippe Aubin, un charme despotique.

Il avait souhaité seulement quelques minutes d'entretien cordial et il venait de s'aventurer dans une région où il n'osait plus avancer, de peur de recevoir, comme un grand coup de hache en plein coeur, la certitude qu'il ne lui restait aucun espoir de n'être pas effroyablement malheureux.

Son coeur, malgré lui, se serrait.

Une immense douleur l'imprégnait et il devenait lourd dans sa poitrine, comme une pierre qu'il n'aurait plus la force de porter si un sourire de Denise ou un mot de ses lèvres n'apportait pas à ce coeur le secours des ailes de l'espérance.

—Mademoiselle, dit-il, il se peut que, tout à l'heure, dans la plaine, le flair subtil de mon Stop découvre un gibier. Que ce soit un lièvre ou une perdrix, je vous promets, s'il part à bonne portée, dans des conditions telles que j'aie quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent de l'atteindre, je vous promets de ne pas le tirer. Il vous devra la vie. Je l'aurai épargné, pour ne pas vous déplaire.

Elle balbutia un merci timide, presque à voix basse, sans regarder le jeune homme, sans ajouter un mot, et elle resta longtemps dans cette attitude de frauduleuse impassibilité.

Il était évident qu'elle s'appliquait à ne pas encourager l'audace de Philippe d'une de ces paroles ou d'un de ces regards qui sont plus doux que des baisers et que l'on n'oublie jamais.

(A suivre)

Ernest Gaudreau est trouvé pendu à un arbre à Ste-Catherine d'Hatley

Recherché pour assaut sur sa femme, le malheureux craignait d'être condamné à 35 ans de pénitencier. — Il s'était réfugié chez son oncle qui ne révéla pas sa présence au grand connétable, vu qu'il y avait une carabine dans la chambre où il se trouvait.

VERDICT DE SUICIDE A L'ENQUETE

Le jury a rendu un verdict de suicide, hier après-midi, à l'enquête présidée par le coroner Bachand sur le cadavre d'Ernest Gaudreau, père, âgé de 53 ans, marchand de thé de Sherbrooke, trouvé pendu à un arbre, vers 9.15 heures, hier matin, dans un bosquet de Ste-Catherine d'Hatley par son oncle, M. Edmond Gaudreau chez qui il s'était réfugié.

Lundi dernier, le défunt qui ne demeurait plus au domicile conjugal depuis quelques années, est revenu à Sherbrooke pour voir sa femme, domiciliée à 32, rue St-Paul. A la suite d'une discussion dont les motifs n'ont pas été révélés, il a assailli brutalement sa femme pour la précipiter en bas d'un escalier de plusieurs marches, puis il s'enfuit.

Mme Gaudreau fut transportée à l'hôpital où les médecins constatèrent une fracture à une jambe et des contusions par tout le corps. Un mandat d'arrestation fut alors lancé contre Gaudreau. Le grand connétable L.-A. Gaudreau, de Sherbrooke, s'était rendu à Magog, avant-hier soir, où l'on croyait le prévenu caché chez sa mère. Le grand connétable ne l'ayant pas trouvé à Magog, il se rendit immédiatement à Ste-Catherine d'Hatley, entre Magog et Sherbrooke, où un oncle d'Ernest, M. Edmond Gaudreau possède une ferme. Il lui fut répondu que le fugitif n'était pas là, mais le grand connétable y est retourné hier avant-midi, vers 10.-30 heures, après avoir été averti que le disparu s'était donné la mort.

Crainte de la prison

Edmond Goudreau, propriétaire de la terre où Ernest Gaudreau père, s'est donné la mort, a déclaré à l'enquête que le défunt était son neveu. "Il s'était réfugié ici lundi", a dit le témoin qui a ajouté qu'il se savait recherché par la police. Hier soir, le grand connétable L.-A. Gaudreau est venu pour l'arrêter, mais j'ai dit que mon neveu n'était pas ici parce que je savais qu'il y avait une carabine dans la chambre où il se trouvait. Quand je me suis levé, ce matin, pour aller faire mon train et traire mes vaches, j'ai vu Ernest dans sa chambre. A mon retour, la chambre était vide. J'ai cru qu'il était allé faire un tour sur l'eau dans l'une des chaloupes que je loue aux touristes pendant la belle saison. Cependant, un peu plus tard, j'ai constaté que tous mes bateaux étaient amarrés au quai, mais je ne m'en suis pas préoccupé. Au cours de l'avant-midi je suis allé dans le bois pour faire de la clôture quand tout à coup j'ai aperçu mon neveu pendu à un arbre, dans un bosquet, et j'ai alors fait avertir les autorités. J'ai remarqué que le pardessus et le chapeau de mon neveu étaient en ordre, près de lui. Il m'avait dit qu'il se savait dans de mauvais draps et qu'il se savait susceptible d'une sentence de 35 ans parce que sa femme était grièvement blessée. Je lui avait conseillé de se rapporter à la police, à Sherbrooke".

Arthur Denault, de Sherbrooke, que le grand connétable L.-A. Gaudreau avait laissé sur les lieux pour garder le corps, hier avant-midi, a

Détective sur les lieux

M. Laurent Forest, de Montréal, détective de la Sûreté provinciale, a déclaré qu'à la demande du coroner Bachand, hier midi, il s'est rendu chez Edmond Gaudreau, où à son arrivée il a été conduit à un bosquet pour y trouver un homme pendu au bout d'une corde à linge attachée à une épinette, tout près d'un ruisseau, en face d'un rocher. Le défunt a été identifié comme étant Ernest Gaudreau, père, marchand de thé de Sherbrooke. "Ses vêtements étaient en excellent état", a dit le témoin. "Je n'ai trouvé aucun signe de lutte. Tout indiquait un acte volontaire. Quelques menus objets et $5.25 en argent et en monnaie de papier ont été trouvés dans les poches du défunt. Il y avait aussi des reçus". Le témoin a produit une partie de la corde dont Gaudreau s'est servi pour se pendre, à l'enquête.

Le jury, après avoir délibéré pendant quelques instants, a rendu un verdict de suicide.

Les jurés étaient M. l'abbé Ledoux, MM. W. Lareau, R. H. Bélanger, E. Campagna, H. Ménard et le Dr G. A. Bowen.

Brown fut vu avec Baldwin le jour du meurtre

On voit ci-dessus Kenneth Brown qui subit actuellement son procès aux Assises sous l'accusation d'avoir assassiné W.-K. Baldwin, ex-député de Stanstead aux Communes.

Mlle Ella May identifie l'accusé comme l'individu qui conversait avec la victime à son magasin dans l'après-midi du 18 avril 1935. — Le Dr Fontaine explique la nature des blessures.

LE PREVENU SEMBLE INDIFFERENT

Mlle Ella May, originaire de Coaticook, nièce de Mme Harold Baldwin, a déclaré ce matin, au procès de Kenneth Brown, qu'elle reconnaissait le jeune Américain comme étant l'étranger qu'elle vit causer avec la victime le 18 avril 1935 dans le magasin de W.-K. Baldwin que Brown est accusé d'avoir assassiné. "Le jeune homme", a-t-elle déclaré, "causait avec la victime quand je suis entrée".

Le témoin continue en disant : "M. Baldwin disait à l'accusé : "Ils vous ont joué un bon tour" et Brown a répondu : "On m'avait dit que je trouverais un village et un magasin". Plus tard, Brown a déclaré : "J'ai été bien fou de venir" et la victime a répondu : "Les fous ne sont pas tous morts". Baldwin demanda ensuite à l'étranger s'il avait un paletôt et Brown répondit qu'il n'en avait pas.

La jeune fille a déclaré que Brown portait un habit foncé, une casquette pâle et des souliers. Vers le soir, elle est retournée au magasin quand le corps fut trouvé et voulant appeler le médecin, elle constata que les fils téléphoniques avaient été coupés entre le récepteur et le boîtier.

Le Dr Fontaine

Le témoignage du Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste provincial, qui a pratiqué l'autopsie dans cette cause, a pris une bonne partie de l'avant-midi aujourd'hui. L'expert de la Couronne a déclaré aux questions que lui posait Me Wilfrid Lazure, c.d., que deux coups au moins avaient été administrés à la victime avec un objet contondant sans aspérité, vraisemblablement un bâton rond, et que la mort avait été causée par de multiples fractures du crâne, suivies de l'hémorragie. Le témoin a ajouté que d'après lui, la victime avait dû recevoir au moins un coup par en arrière, probablement au moment où la victime tenait une paire de claques dans ses mains, car une claque fut trouvée tout près de là sur la tablette d'une étagère.

Aux questions que lui posèrent Mes Albert Frégeau et Antonio Drolet pour la défense, le témoin a répondu que le fait qu'il n'avait pas relevé de traces de lutte sur les habits ne voulait pas nécessairement dire qu'il n'y avait pas eu lutte. Il a encore ajouté qu'il y avait eu hémorragie lente par l'oreille droite, et que conséquemment, cela pouvait explique l'absence de taches de sang sur les habits; de même, on pourrait bien ne pas en trouver sur l'instrument du crime, ni sur les habits de l'assassin. Dans l'opinion de l'expert de la Couronne, le corps de Baldwin a été trouvé à peu près au même endroit où il fut frappé; il a dû être traîné sur une distance de cinq ou sept pieds après l'assaut, mais pas plus. Le témoin a expliqué son témoignage aux jurés au moyen de photographies des lieux et de l'autopsie.

L'accusé a écouté les témoignages ce matin avec indifférence, tandis que sa soeur, Mme Dorothy Hanse, assise près des procureurs, note de temps à autres les réponses des témoins.

Séance de ce matin

Le premier témoin appelé ce matin est M. Joseph White, de Baldwin's Mills, qui a été entendu hier. Il déclare que quand il a découvert la victime, la chaîne de clefs était cassée à son habit et les clefs manquaient.

Par la Couronne:

—Comment se fait-il que Washborn est allé chez vous.

—Il s'était rendu au magasin pour acheter quelque chose et il est venu me dire que le magasin était barré et qu'il cherchait M. Baldwin.

Le Dr. Rosario Fontaine, médecin légiste provincial, est entendu ensuite. Il a pratiqué l'autopsie sur le corps de la victime. "Les habits ne portaient aucune trace de lutte, à la tête il y avait une blessure produite avec un objet contondant. J'ai remarqué une fracture multiple du crâne d'une oreille à l'autre et plusieurs eschymoses aux mains et bras et autres fractures secondaires. Deux coups au moins durent être portés au crâne mais les blessures n'étaient pas ouvertes; il y avait eu rémorragie par l'oreille droite mais sans jet de sorte que les vêtements ne pouvaient pas être souillés de sang. La victime portait une autre blessure probablement reçue en tombant sur un corps dur. La mort était due à des fractures multiples du crâne contondant et sans aspérité. L'instrument ne peut pas avoir été souillé de sang, pas plus que les vêtements. L'instrument était proba-

(A suivre en page 13)

ASBESTOS NE VEUT PAS DE LIQUEURS

Par une majorité de 121, la population refuse de rappeler le règlement interdisant la vente des bières et vins.

(Par dépêche spéciale)

ASBESTOS, 30. — Les contribuables de cette ville, suivant l'exemple de ceux de Danville, se sont prononcés contre le rappel du règlement interdisant la vente des bières et vins dans les limites de la ville. Des 883 voteurs, 402 se sont prononcés pour le maintien du règlement et 281 pour son rappel. Commencé lundi, le referendum s'est terminé à cinq heures hier après-midi.

Le régime sec se trouve ainsi à avoir obtenu une majorité de 121, majorité plus considérable que lors du premier referendum sur cette question il y a deux ans, alors que des 663 voteurs, nous dit le secrétaire de la municipalité, M. J.-W. Bruneau, 366 se prononcèrent contre le rappel et 296 pour, soit une majorité de 70 pour le maintient du règlement.

Les 850 électeurs inscrits sur les listes ont eu trois jours pour voter et le scrutin fut aussi paisible qu'à Danville.

Avant le scrutin, à Asbestos comme à Danville, il n'y eut aucune assemblée, aucun discours public pour ou contre la vente des bières et vins, mais d'assez vives campagnes individuelles, apprenons-nous, ont été menées sans succès.

Dans deux ans, les électeurs de ces deux municipalités seront susceptibles d'être appelés à se prononcer de nouveau sur cette question, si le rappel est de nouveau demandé.

Léo Perrault trouve une mort instantanée en auto à Mégantic

LAC MEGANTIC, 30. — Un accident d'auto a causé la mort instantanée d'un jeune homme de Lac Mégantic, Léo Perreault.

Un auto Star appartenant à M. Donat Perreault, dans laquelle avaient pris place MM. Charles L'Heureux, Paul L'Heureux, Lorenzo Blais, Donat Perreault qui conduisait et Léo Perreault, s'en revenait d'un incendie qui avait détruit le moulin de la "Madawaska Co" quand dans une pente en arrivant à Lac Mégantic, en face du "Pansy Tea Room", le conducteur perdit le contrôle de l'automobile. L'auto alla frapper un poteau et Léo Perreault fut violemment projeté à une bonne distance. Ses compagnons le retirèrent et le transportèrent chez le Dr J. A. Dubé qui constata qu'il avait succombé à une fracture du crâne. Les aures ocupants s'en tirèrent sans blessures, avec choc nerveux seulement. L'automobile fut considérablement endommagée.

Le défunt, qui était âgé de 24 ans, était le fils de M. Pamphile Perreault.

L'enquête, sous la direction du Dr J. A. Dubé, coroner, est commencée ce midi.

Les salaires augmentent et le chômage diminue, dit M. E. E. Goodenough

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 30. — Interviewé ici comme il s'embarquait pour les Antilles sur le paquebot "Lady Somers", l'ex-président de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, M. Everett E. Goodenough a déclaré que les salaires étaient de 10 p.c. plus élevés à Sherbrooke que l'an dernier et que le chômage avait aussi diminué de 10 p.c. dans cette ville.

"Les usines de soie fonctionnent 24 heures par jour, a-t-il dit, et nos chômeurs diminuent en nombre. Avec 50 à 70 industries dans la ville et dans les alentours, la situation économique de Sherbrooke est satisfaisante. Située dans une magnifique région agricole, Sherbrooke a devant elle une année prospère qui sera suivie de plusieurs autres."

Perte de $125,000 pour M. Edouard Lacroix, M.P.

Le moulin de la "Madawaska Co." est détruit de fond en comble par les flammes. — 6,700,000 pieds de bois épargnés.

ORIGINE INCONNUE

(Spécial à la Tribune)

LAC MEGANTIC, 30. — Le moulin de la Madawaska Co., a été complètement détruit par les flammes. Cette industrie était la propriété de M. Edouard Lacroix, M. P. Un incendie désastreux s'est déclaré au moulin de la "Madawaska Co." vers 5,15 h. hier après-midi. Les hommes étaient encore à l'ouvrage quand l'incendie éclata. En un rien de temps, tout le moulin était en flammes. Les ouvriers firent tout en leur pouvoir, en se servant des boyaux à incendie du moulin, pour empêcher les flammes de se répandre. Voyant que l'incendie prenait des proportions incontrolables, on appela les pompiers de Mégantic qui sont à une distance de 22 milles. La pompe mécanique fut chargée sur un camion de la "Madawaska Co." qui était à Mégantic ainsi que des boyaux à incendie et transportée à toute vitesse sur les lieux de l'incendie. Les pompiers et la pompe mécanique partirent de Mégantic vers six heures sous la conduite du sous-chef Jos. L'Heureux.

A l'arrivée des pompiers tout le moulin n'était qu'un brasier, surtout du côté de la limerie où le feu avait pris origine. Le sous-chef L'Heureux et ses hommes, après un travail ardu au bout de deux heures contrôlèrent cet incendie. Malgré le beau travail des pompiers, le moulin est une ruine complète, estimée à $125,000.

Ce moulin était en opération depuis un an et donnait du travail à cent cinquante hommes.

M. Edouard Lacroix, propriétaire de ce moulin, était à Ottawa, à la session et c'est son fils Henri qui administrait les affaires en l'absence de son père.

Les 6,700,000 pieds de bois dans la cour furent épargnés.

On croit qu'une défectuosité de l'électricité fut la cause de cet incendie.

M. Henri Lacroix a déclaré que malgré cette perte considérable, toutes les commandes seront remplies comme par le passé.

FUNERAILLES DE M. ALP. McMANAMY

Un cortège comprenant 158 automobiles reconduit le regretté défunt à sa dernière demeure.

Cet avant-midi, à 9 heures, eurent lieu en l'église St-Patrice les funérailles de M. Alphonse McManamy, décédé mardi avant-midi, à l'âge de 51 ans.

La dépouille mortelle a quitté la résidence du défunt, 24 rue Terrill, à 8.30 heures, précédée d'autos remplies de fleurs puis d'un groupe d'élèves de l'école St-Patrice, et suivie d'un long cortège de 158 automobiles renfermant les parents et amis du défunt.

Le R. Père Thomas Walsh S. J., beau-frère du défunt, a officié, assisté de MM. les abbés Napoléon Codère, procureur du Séminaire, et Alfred Linahan, comme diacre et sous diacre. La chorale de l'église St-Patrice a fait les frais du chant sous la direction de M. Georges Sylvestre. Mme M.-C. Shea était à l'orgue.

Conduisaient le deuil l'épouse du défunt, née Molly Walsh, sa fille, Mlle Maureen McManamy, son beau-père, M. J.-H. Walsh, vice-président du Québec Central, M. Emmett McManamy, de Montréal, cousin du défunt; ses deux frères Joeph C. McManamy de Springfield, Mass, et James-A. McManamy de Québec, M. G. Belland, neveu, et M. R. O'Connor, beau-frère.

On remarquait dans le cortège : l'hon. juge Hector Verret, S. H. le maire colonel Emile Rioux, les échevins J.-H. Lacroix et W. Genest, l'ex-maire Fred-H. Bradley, M. L.-A Vachon, gérant de la "TRIBUNE", le R. P. McCarthy, recteur du collège Loyola, de Montréal; le R. P Hawkins, aussi du Loyola; le R. F Wheelan, de l'école St-Patrice de Montréal; MM. D. Kayne, R. Pettigrew, Jean Saucier, Georges Lavoie, Gaston Brouilly, J.-A. Morin, T Byrne, Alex. Gagnon et Henry Doyle, tous de Québec, et M. et Mme James Hanrahan, de Québec. Il y avait aussi un groupe d'élèves du couvent Mont Notre-Dame et de l'école Normale.

Les porteurs d'honneur étaient MM. J.-W. Quinn, B.-N. Holtham, Eugène-F. Olivier, Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb de Sherbrooke; Lee-M. Watson, président du Rotary de Sherbrooke, W. Ames et A.-S. Cleary.

Les porteurs du corps étaient MM. J.-R. Simms, J.-L. Foley, Wm Nadeau, R.-E. Richardson, L. Coogan et D.-W. Beaudry.

Le défunt, né à Québec, était l'un des hommes d'affaires les plus en vue de cette ville et il faisait partie depuis dix-neuf ans de la firme de courtiers "McManamy and Walsh". Il était membre d'un grand nombre de sociétés et d'organisations. Il avait déjà occupé le poste de Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb; de président du club Rotary et de commissaire de l'école St-Patrice.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Michel.

GAGES DES EMPLOYES DE "BINZ LTD"

Cette manufacture de soie de Montmagny a une filiale à Victoriaville. — Enquête de la Commission.

(Presse Canadienne)

MONTMAGNY, Qué., 30. — Plusieurs autres employés comparaîtront devant la Commission royale d'enquête sur les textiles aujourd'hui, le juge W. F. A. Turgeon poursuivant son enquête sur les conditions de travail à l'usine de soie de la "Binz Limited".

A la séance d'hier, M. J. C. McRuer, C. R., de Toronto, avocat de la commission, a interrogé Lionel Pelletier, premier commis de l'usine, sur les gages des employés.

Les listes de paie de l'année 1935 ont révélé que des 286 employés de l'usine, 99 étaient payés 12 1-2 l'heure; 52 recevaient 17 cents l'heure, 46 travaillaient à 21 cents l'heure et 89 étaient payés plus de 21 cents l'heure. Pendant l'exercice terminé en juin 1935, les salaires payés à l'usine s'élevaient à $125,000, comparés à $82,000 pour 1934 et à $90,-940 pour 1933.

Pelletier dit à la commission que le capital autorisé de la compagnie était de $100,000; que les bureaux de Montréal étaient administrés par le président et deux autres personnes; qu'un dividende de six pour cent était payé sur les actions privilégiées et de 20 cents sur chaque action ordinaire; que, des 130 métiers en opération, 110 étaient à Montmagny et 20 dans une autre usine de la compagnie à Victoriaville; que Binz possédait toutes les actions de l'usine de Victoriaville, soit 3,500 et qu'il y avait 300 actionnaires dans la "Binz Limited".

ENQUETE ROYALE SUR LA VENTE DU BLE

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 30. — James Murray, de Winnipeg, président de l'office canadien du blé, a recommandé aujourd'hui une Commission royale pour faire une étude intelligente et impartiale du problème de la vente du blé canadien en rendant témoignage devant le comité du blé de la Chambre des Communes.

Faisant observer que la présente production mondiale du blé, avec des récoltes normales, est appelée à créer des surplus embarrassants, à moins qu'on n'y remédie, M. Murray s'est demandé si le Canada peut continuer de produire annuellement 375,000,000 à 425,000,000 de boisseaux de blé d'une année à l'autre des surplus considérables et encombrants. "Comprend-on en général," dit-il, "que pour survivre comme pays exportateur de blé, il nous faudra vendre beaucoup plus de notre blé en Europe et en d'autres pays qu'en Angleterre? Notre problème, pour des années à venir, est de trouver le meilleur moyen d'écouler notre surplus de blé sur les marchés étrangers."

LE MORATOIRE EST PROLONGE

Le Conseil Législatif adopte la première législation de la session. — Les lumières sur les véhicules.

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 30. — La première législation de la session provinciale, le bill qui prolonge d'une année le moratoire des hypothèques sur immeubles, a été adopté par le Conseil Législatif, hier, et a reçu l'assentiment royal du Lieutenant Gouverneur, l'hon. E. L. Patenaude.

Le Conseil Législatif a ajourné jusqu'au 6 mai, après avoir discuté un bill de l'hon. Georges-Aimé Simard, conseiller libéral de Repentigny, pour obliger les véhicules à traction animale à porter des lumières après le crépuscule. M. Simard a déclaré que 8,000 personnes ont perdu la vie et 35,000 ont été blessées, durant ces dernières années dans la province, au cours d'accidents d'automobile, et qu'il est grand temps d'adopter des mesures pour en diminuer le nombre. L'hon. John Hall Kelly, conseiller libéral de Granville, et l'hon. J.-Charles-Esnest Ouellet, conseiller libéral de La Vallière, ont déclaré que l'opinion publique n'est pas encore mûre pour une loi semblable, et ils ont recommandé un délai.

CE SOIR À LA CATHÉDRALE

Nous tenons à rappeler aux jeunes gens que c'est ce soir, à 11 heures, qu'aura lieu L'HEURE D'ADORATION mensuelle organisée spécialement pour eux. Que tous se fassent un devoir d'y assister.

L'intention générale sera la suivante: DEVELOPPEMENT DE L'ESPRIT D'APOSTOLAT CHEZ LES JEUNES GENS DE NOTRE VILLE.

Les ORGANISATEURS.

REFERENDUM LE 20 MAI

Les propriétaires seront appelés à ratifier l'emprunt de $135,000 pour travaux et celui de $400,000 pour consolidation de la dette.

C'est le 20 mai prochain que les propriétaires de Sherbrooke seront appelés à voter sur les règlements d'emprunt de $400,000 pour la consolidation de la dette et de $135,000 pour travaux permanents. Le règlement d'emprunt de $80,000 pour travaux de chômage ne sera pas soumis au peuple.

Nous avons déjà publié la liste des travaux qui seront exécutés si le règlement d'emprunt de $135,000 est approuvé par la population. Le règlement comporte $3,500 en travaux divers, $107,700 en travaux de pavage, $17,400 en construction de trottoirs et $6,400 en travaux d'égouts pour le total de $135,000.

Voici la liste des travaux qui seront exécutés en vertu du règlement d'emprunt de $80,000, travaux dont la distribution a été combattue avec la vigueur que l'on sait, par les échevins du quartier Est qui prétendent que ce quartier n'a pas la part qui lui revient dans cette répartition.

Nivellement et pose de macadam :

Rue Gillespie : d'Aberdeen au Pacifique Canadien	$1,500
Rue Vanier	504
Rue St-Paul	6,500
Rue Richmond	5,200
Rue Woodward	3,654
Rue St-Louis : de Short à McManamy	8,760
Rue Chicoine : de Clémenceau à Terrill	2,600
Rue Terrill : de Parc à Bowen-Nord	5,500
Rue Courcellette : de McManamy à Short	8,776
Rue London : remplacer tuyau (et service)	9,006
Rue Fédéral : nivellement et et gravelage	3,000
Parc Dufresne : nivellement du lot Fairbanks et de 2 terrains de tennis dans l'Est	3,000
Parc Jacques Cartier, et autres travaux	22,000
	$80,000

La liste des travaux ne sera pas modifiée

Malgré l'opposition des échevins de l'Est, les 2 règlements d'emprunts pour travaux sont adoptés tels quels.

CONSOLIDATION DE DETTE

Le conseil municipal a adopté hier soir en deuxième et troisième lectures, mais sur division les règlements d'emprunt de $80,000 pour travaux de chômage et de $135,000 pour travaux permanents, et à l'unanimité, celui de $400,000 pour la consolidation de la dette de la Cité. Les échevins Vincent et Blais du quartier Est ont conservé l'attitude qu'ils avaient prise déjà et ils furent les seuls à voter contre l'emprunt de $80,000. L'échevin J. W. Genest, qui avait voté pour le règlement de $135,000 en deuxième lecture, s'est rallié à ses collègues de l'Est en troisième lecture.

Ainsi que l'échevin Blais l'a souligné encore hier soir, les représentants du quartier Est s'opposent à la repartition des travaux que comportent les règlements pour travaux de chômage et travaux permanents et non aux règlements proprement dits. Répondant à l'échevin Royer qui s'est levé à plusieurs reprises pour déclarer qu'on devrait s'assurer avant de prendre le vote, si ceux qui s'opposaient comprenaient bien la situation, M. Blais a répondu que les propriétaires de l'Est connaissaient leurs affaires et que c'est tout le quarter qui s'opposait à cette distribution.

Plusieurs rappels à l'ordre

Plusieurs échevins semblaient très en verve et comme la discussion se prolongeait, souvent après qu'un vote avait été pris, le maire Rioux dut se servir du maillet pour rappeler aux échevins particulièrement à M. Royer, qu'il était inutile de discuter pendant le vote ou un coup la mesure passée. Dans le cas des deux règlements de $80,000 et de $135,000 les échevins de l'Est ont présenté des amendements qui furent battus sur la même division que la motion principale.

Au début de l'assemblée qui dura deux heures, l'échevin Armitage voulut présenter les 2e et 3e lectures des règlements en bloc, mais l'échevin Blais s'y est opposé et le conseil a consenti à les adopter séparément. L'échevin Blais a fait remarquer que les règlements étaient différents et qu'il ne pouvait pas voter pour les deux.

SUCCES DU RETOUR A LA TERRE

Les nouveaux colons reçoivent du gouvernement $500 la première année et puis $100 par année.

OTTAWA, 30. — La Chambre a discuté hier des crédits de $500,000 pour l'établissement des colons et le rétablissement des chômeurs sur les terres. Ces crédits n'ont pas été adoptés et seront discutés de nouveau aujourd'hui.

Sur le nombre des colons déjà établis sur les terres, selon les plans de secours, 80 pour cent y sont restés, a déclaré le ministre du travail, l'hon. N. M. Rogers, et il considère ce haut pourcentage comme très encourageant.

En réponse à des questions posées par Mlle Agnès Macphail (U. F.O.-trav., Grey-Bruce), M. Rogers a dit que les colons recevaient $500 la première année et $100 par année jusqu'à l'heure actuelle. Mlle Macphail lui a répliqué que ce n'est pas surprenant qu'ils restent sur la terre. Beaucoup de cultivateurs qui ont dû abandonner leurs terres à cause de difficultés financières seraient très contents d'en recevoir autant. Elle croit qu'il est ridicule de dépenser de l'argent à placer des gens des villes sur des fermes, tandis que les cultivateurs expérimentés sont chassés de leurs terres.

UN BARRAGE CROULE DANS LE MAINE: 7 MORTS

(Presse Associée)

LIVERMORE FALLS, Maine, 30 — Guy Wilbur manque à l'appel et six autres hommes ont été emportés dans la rivière lorsque la digue du moulin Otis s'écroula aujourd'hui.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

Mère Saint-Joseph, fondatrice de l'Institut des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, est décédée.

ST-HYACINTHE, 30. — La Rév. Mère Saint-Joseph, fondatrice de l'Institut des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, est morte à la Maison-Mère. Elle était âgée de 84 ans et 11 mois. Mère Saint-Joseph, née Elizabeth Bergeron, naquit à La Présentation, près de Saint-Hyacinthe, le 24 de mai, 1852, fille de M. et Mme Théophile Bergeron.

Avec la coopération de Son Excellence Mgr Zéphirin Moreau, elle fonda l'ordre des Soeurs de Saint-Joseph, en septembre, 1877. Le but de l'ordre était d'enseigner aux enfants et de leur donner l'enseignement primaire et supérieur des écoles paroissiales. L'ordre compte 30 écoles au Canada et aux Etats-Unis.

Deux frères lui survivent : MM. N. Bergeron, de Cleveland, Ohio, et Amédée Bergeron, de Pawtucket, R.I., et une soeur née Clarice Bergeron, religieuse de l'ordre.

Les funérailles auront lieu samedi matin, 9 heures, (heure solaire) à la chapelle de la Maison-Mère.

MAGASIN DUGRÉ

142, RUE MARQUETTE — TÉLÉPHONE 2418-2419

Téléphonez-nous votre commande — nos prix sont les plus bas.

Graisse Shortening chaud. 20 lbs **2.19**

Sucre granulé, 10 lbs pour **48c**
Sac de coton, 100 lbs $4.79

Fèves blanches, 10 lbs pour **25c**
triées à la main. Sac de 120 lbs, $2.79.

BEURRE Première Qualité "Silver Gold", **Bloc 1 lb. 20c**

Farine à pain "Keynote", sac de coton 98 lbs **2.59**

Farine à pâtisserie "Silver Moon", sac 24 lbs **59c**

Soupe aux pois "Habitant", 3 btes .. **25c**

Thé vert "Japon", la livre **29c**

Farine "5-Roses", Sac de 24 lbs **79c**

Biscuits sodas Christie, bte 2 lbs **29c**

Flocons de maïs "Kellogg", 3 btes .. **23c**

Patates des Montagnes Vertes, sac 80 lbs .. $1.79
Sac de 15 lbs (No. 1) 39c

Dattes 4 livres pour **25c**

Olives de choix, Gros pot 26 on. **25c**

C'est le temps du ménage — achetez ce dont vous avez besoin à des prix spéciaux.

FRUITS ET LEGUMES FRAIS REÇUS

Bananes, bonne grosseur, 4 lbs	19c	Tomates fraîches de choix, 2 lbs	29c
Oranges sucrées, sans pépins, moyenne grosseur, la douzaine ..	17c	Choux verts frais, la livre	5c
Pamplemousses sans pépins, 4 pour	25c	Laitue Iceberg, croquante, 3 pour	23c
Citrons très gros, sans pepins, douz. ..	29c	Oignons blancs, Espagnols, 3 lbs	29c
Céleri de Californie, Gros pied	20c	Choux-fleurs, chacun	20c
Radis frais, le paquet	5c	Echalottes, 2 paquets pour ..	15c
Carottes fraîches, le paquet	5c	Oignons rouges, 6 livres pour	25c

Savon Comfort, 1 boîte de Rinso et 10 morceaux de Savon Comfort, le tout pour **43c**

Une grosse boîte de LUX et 1 savon Lifebuoy; le tout pour **23c**

Nettoyeur Big-Five, 6 boîtes pour **25c**

Savon haché, 3 lbs pour **25c**

Eau de Javelle, 4 bouteilles pour .. **19c**

Papier de toilette, 9 rouleaux pour **21c**

LA TRIBUNE

Fondée en 1910.

Pour tous services: Téléphonez: 971. 2, rue Marquette, Sherbrooke.

Administrateur : Lionel VACHON
Rédacteur en chef : Louis-Philippe ROBIDOUX
Chef de l'information: Aurèle GOYER

Services de nouvelles :
La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.-U.) L'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants :
J. B. Bathbone, Montréal, Toronto. Burke, Kuipers & Mahoney, New York, Chicago, Atlanta, Dallas.

JEUDI, 30 AVRIL 1936.

Nos ressources naturelles

L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, vient de prononcer à la Législature un discours solide et dépourvu de toutes longueurs, pour expliquer aux critiques du gouvernement qu'il n'est pas vrai que ce dernier a, par indifférence ou incurie, dilapidé les richesses forestières du Québec.

On peut se fier aux chiffres offerts par M. Mercier à la méditation des adversaires du gouvernement. Ces chiffres ont été puisés à source fiable et ils indiquent particulièrement bien que le gouvernement libéral met un soin jaloux à conserver au Québec les ressources naturelles si abondantes et si précieuses qu'il recèle.

M. Mercier démontre que les concessions forestières faites en cette province par les divers gouvernements qui se sont succédés à Québec furent de moindre importance sous le régime libéral qu'avant la Confédération et que sous le régime conservateur. L'opposition a donc tort de prétendre que le gouvernement libéral donne des deux mains le patrimoine québecois aux étrangers. Au contraire, dit-il, il veille d'un oeil attentif sur ce patrimoine et s'efforce de le faire fructifier. Que parfois il fasse des exceptions et invite le capital étranger à aider au développement et à l'exploitation de nos ressources naturelles, cela est parfaitement dans l'ordre cependant.

C'est ce que M. Mercier remarque à propos dans sa réponse aux adversaires du gouvernement.

Evitons les accidents

Il y a à peine quelques jours que les principales routes de cette province sont ouvertes à la circulation des automobiles, et déjà maints accidents graves se sont produits qui ont coûté la vie à plusieurs personnes. Il faut donc revenir avec insistance sur le sujet tant de fois abordé, ici et ailleurs, de la prudence. Prudence de la part de l'automobiliste, prudence de la part du cultivateur qui circule, le soir, sur la route et qui s'obstine à ne pas munir sa voiture d'une lumière indicatrice, prudence aussi de la part du piéton.

Ce serait trop beau si l'automobile, cette merveilleuse voiture du siècle qui nous permet de franchir de longues étapes en peu de temps, ne servait qu'à nous rendre la vie plus agréable et plus facile. Mais elle est aussi une source de contrariétés graves. En effet, la rançon du progrès, sur ce côté, est bien terrible. Elle se traduit par une hécatombe annuelle propre à inquiéter les esprits les plus calmes. Toute la belle saison est endeuillée par une interminable série d'accidents fatals. Aux Etats-Unis, où l'on compte une auto par dix personnes, c'est vingt-cinq, trente mille vies qui sont ainsi fauchées annuellement; au Canada, le nombre des fatalités varie en proportion du nombre de voitures-automobiles en circulation.

Ici, comme de l'autre côté de la frontière, la saison du tourisme ne fait que commencer que déjà, comme nous le disions tout à l'heure, les colonnes de journaux sont remplies de récits d'accidents terribles. Les ligues, les associations de sécurité n'ont-elles pas amplement raison, en présence de cette tuerie, d'insister auprès de tous pour qu'au moins les règles de la prudence la plus élémentaire soient généralement mieux respectées?

Pour un trop grand nombre de gens, le mot prudence ne signifie rien du tout, ou bien ce mot ne sonne pas mieux à leur oreille qu'ennui ou contrariété. Et pourtant, il faut savoir se gêner quelquefois pour n'être pas victime de son audace et de sa témérité, il faut être capable d'accepter un ennui — celui, par exemple, de brûler moins vite les étapes sur la route — pour ne pas mettre sa vie ou la vie des autres en danger.

Travaillant de concert avec les ligues de sécurité publique, les journaux de tout le continent dispensent à coeur d'année les meilleurs conseils de prudence aux automobilistes. Ils les invitent à se montrer courtois sur la route, à la ville comme à la campagne, et à prendre toutes les précautions pour que la saison de l'automobilisme soit moins sombre, moins pénible à tant d'individus et à tant de familles. Sur ce point, notre journal a fait sa part: il a été généreux de son espace, et, quelquefois, nous voulons du moins l'espérer, avec succès. Mais il faut que le public comprenne de mieux en mieux à son tour que le nombre des accidents de la route ne diminuera vraiment que si tous coopèrent et mettent en pratique les recommandations de toutes sortes qui leur sont données. Sans cette condition, les bons résultats seront toujours maigres.

Feuilles Volantes

Au repos forcé, on n'est pas mieux.

* * *

La fleur éphémère attend son jour.

* * *

On trouvera la rose d'avril aux pages d'anthologie.

* * *

L'horloge est-elle arrêtée que le temps coule quand même.

* * *

La minute n'a que soixante secondes pour tout le monde.

* * *

Le point d'observation n'est rien sans la vivacité de l'oeil.

* * *

Le sourd s'expose à double danger en s'engageant dans une rue borgne.

* * *

Pourvu que le Président de la Chambre ne soit jamais obligé de recourir au poing d'ogre!

* * *

La fleur ne se laisse pas tromper par le premier rayon de soleil non plus que le sage par une première promesse.

* * *

Les pâles signets oubliés aux pages des vieux livres ont en même temps quelque chose de doux et de mélancolique.

TRISTAN

L'opinion des autres

A dents blanches...

Et dire que personne ne s'est encore avisé de fonder la "Revue des Bévues"!

Revenir à ses premières amours, c'est généralement revenir de ses premières amours.

Nos privations quadragésimales auraient plus de fruit si nous nous privions d'en parler.

(Le Journal de Waterloo).

Des centenaires

Des travaux scientifiques sont entrepris dans le but d'étudier les facteurs qui contribuent à la longévité en Abkhasie (Caucase). Cette province est réputée depuis des siècles pour la longévité de ses habitants. Cinq Abkhasiens qui ont plus de cent ans vivent actuellement dans la région. Après Khanara Knout, mort il y a quelques mois à 155 ans, sont présentement en vie Adlerba Majagwa, 150 ans; Keouba Tiakban, 125; Bebia Soguma Tiakhia Elvf, 105, et Binaga Kvitzinia, 101 ans.

(L'Evénement — Québec).

L'Université de Montréal

Quant à l'université de Montréal, le premier ministre Taschereau est d'avis qu'il faudrait en confier l'entreprise complète à un ordre religieux enseignant. Une sage intendance, voilà la garantie que demande le gouvernement avant de prêter le crédit du Canada français à une initiative qui a subi de si nombreux et de si pénibles accidents.

C'est indiquer que le gouvernement provincial a un projet à soumettre à la Législature pour racheter la promesse qu'il a faite récemment, celle de sauver une oeuvre si nécessaire à la jeunesse, à la nationalité, à l'Eglise canadienne.

(Le Soleil — Québec).

Un truc

L'ingéniosité des voleurs et leur présence d'esprit ont toujours fait notre admiration. Voici une histoire qui s'est passée, il y a quelques semaines, et qui révèle, en même temps qu'une rare audace, un bel esprit d'à-propos. M. X... qui pilote sa voiture arrête celle-ci devant la maison où il allait voir un ami. Il prend soin de fermer glaces et portières, et, tranquille désormais, il entre dans la maison et rend visite à son camarade. Une demi-heure plus tard, il sort. Plus de voiture! Affolé, il aborde un agent qui était en faction, à quelques pas de là, et lui dit: "Monsieur l'agent, on vient de me voler ma voiture. — Quelle voiture? — Celle qui était arrêtée là, devant le No 10. — Pardon! Elle est partie avec son propriétaire! — Mais le propriétaire, c'est moi! — Vous m'étonnez! Tout à l'heure, un monsieur très bien est sorti du 10, il est venu me trouver et m'a dit: "Agent, j'ai perdu ma clef de portière, voulez-vous me servir de témoin, pour certifier à mon assurance que j'ai été forcé de casser la glace, afin d'ouvrir?" J'ai accepté bien volontiers. J'ai pris son adresse pour lui envoyer mon rapport. Il m'a remercié, il a cassé la glace, il a ouvert la portière, et il est parti!" X... eut toutes les peines du monde à faire comprendre à l'agent qu'il avait été la dupe d'un voleur. Il exhiba ses papiers et alors, seulement l'agent se rendit à l'évidence. L'agent était coupable, car il aurait dû exiger la production de la carte grise. On ne saurait penser à tout!— Pierre Veber.

(Candide — Paris).

Les Beaux Vers

Les souvenirs

Les souvenirs sont des bouffées
D'une étrange et vague douceur;
Ce sont d'impalpables orphées
Qui touchent la lyre du coeur.

Ils en tirent des sons ténus
Comme d'une corde effleurée,
Pâles sons qu'avait méconnus
Une épreuve plus forte que vraie.

Grêles notes mélancoliques
Qui s'échappent timidement!
O capricieux harmoniques
Que révèle un souffle de vent!

Sans que puisse les arracher
Une caresse impérieuse,
Elles ne vibrent qu'au toucher
De cette aile mystérieuse.

Les souvenirs sont des bouffées
D'une étrange et vague douceur;
Ce sont d'impalpables orphées
Qui touchent la lyre du coeur.

Jean-René CARON.

BILLET

L'âge de l'amour

Dans un club connu, où les discussions sont publiques et animées, quelques Parisiens appartenant à la génération de trente à quarante ans se proposent de discuter de l'âge où l'on est le plus aimé. Des "vingt à trente ans" sont convoqués. Je suppose que des hommes qui n'ont plus quarante ans le sont également. La discussion sera animée, je n'en doute pas.

C'est un excellent débat. D'abord, parce qu'il est situé tout à fait à l'écart de nos préoccupations actuelles et que je trouve sincèrement les esprits bien accaparés de choses qui les dépassent. Le point de vue de Stendhal, à savoir que la passion fut la seule affaire de sa vie, peut paraître frivole aujourd'hui aux hommes et même aux femmes auxquels on demande en l'espace de quelques semaines de choisir entre l'Ethiopie et l'Italie, entre le colonialisme et la Société des Nations, entre le pacte russe et les fascismes, entre l'hitlérisme et le locarnisme, entre les Cortès de M. Gil Robles et celles de M. Azana, entre la Petite-Entente et le germanisme, entre la dévaluation et l'orthodoxie bancaire (oui!); mais, en dépit de son apparence frivole, ce point de vue de la passion garde encore quelques fidèles. Ils deviennent rares, j'en conviens; et publiquement, d'ailleurs, ils se cachent. Ils savent très bien que les histoires d'amour n'ont plus cours, qu'elles n'intéressent à peu près uniquement que ceux-là mêmes qui les vivent et qu'il serait ridicule de prendre des poses d'amoureux transis ou victorieux. Mais ceci n'empêche pas que dans ce monde limité auquel nous revenons toujours et qui est notre monde intime, les débats du coeur, ses satisfactions et ses peines, sont encore ce qui peut le plus nous exalter. Seulement, nous en jouissons silencieusement, avec le secret sentiment de trahir, non plus quelqu'un, mais une société entière, cette société qui prétend nous accabler de ses désordres et de ses problèmes.

...Etre glorieux n'est rien, l'affaire est d'être aimé,

écrivait Musset il y a quelque cent ans, avec l'assurance d'un poète qui préférerait bientôt la gloire à d'encombrantes amours. Nous ne l'écririons plus aujourd'hui; mais peut-être, parmi ces "trente à quarante", en est-il encore — n'est-ce pas, Marcel Achard? — qui le pensent tout bas.

A quel âge est-on le plus aimé? Pas à vingt ans, quoi qu'on en ait dit. Peut-être entre trente et quarante, lorsqu'on est un homme. D'ailleurs, la question ainsi posée me semble mal posée. Signifie-t-elle: "A quel âge est-on aimé par le plus grand nombre; ou le plus fortement aimé?" Ce n'est pas la même chose. On peut avoir accompli beaucoup de séductions et ne pas retenir l'amour; ou n'avoir suscité que quelques tendresses, mais inaliénables. D'ailleurs, il est constant que ce sont les mêmes hommes qui sont aimés et qu'ils avancent dans la vie accompagnés par la tendresse et le dévouement. L'âge réduit à peine leur pouvoir et c'est leur raison qui, finalement, leur fait écarter ce qui ne devrait plus leur revenir.

GUERMANTES.

(Le Figaro)

ECHOS

L'observateur allemand

On put remarquer ces jours derniers, au débat de la Chambre des Communes, que l'observateur officiel du gouvernement allemand paraissait fort mal à son aise. Il dut écouter quelques vérités peu agréables sur son maître et son pays.

Cet observateur, c'était le prince Otto de Bismarck, conseiller de l'ambassade d'Allemagne et petit-fils du chancelier de fer.

Une lettre

Voici ce qu'elle dit, notamment: "...Paris me semble plus insupportable que jamais. On ne se fait pas d'idée du désordre des esprits. Il y a aussi un fond de mécontentement et d'inquiétude, un pressentiment triste de l'avenir qui, du reste, est général dans toute la France".

Cette lettre, qui semble actuelle, n'a pas été écrite hier. Elle date de mai 1826. Elle a été adressée par Lamennais à l'abbé Gerbet et, précieux autographe, est offerte aux enchères à Paris même.

Jadis et aujourd'hui

Le lycée de Bordeaux, qui jusqu'à présent était anonyme, vient d'être baptisé officiellement. Il s'appellera désormais lycée Michel-Montaigne, en souvenir du rôle important que ce grand écrivain joua de son vivant dans la vieille cité girondine.

M. André Bellessort en parlait l'autre jour, après sa réception sous la Coupole: "Cela évoque pour moi, disait-il, de lointains et agréables souvenirs. C'est au lycée de Bordeaux que, tout frais émoulu de Normale, j'ai fait mes débuts universitaires comme professeur de troisième. A cette époque-là, je ne pensais pas que je serais un jour de l'Académie".

De la TRIBUNE
Il y a 25 ans

SHERBROOKE. — M. F.-N. McCrea vient d'être élu président de la "Stanstead and Sherbrooke Mutual Fire Insurance", en remplacement de feu F.-P. Buck, et M. J.-S. Mitchell a, à son tour, remplacé M. McCrea à la direction.

—o—

WASHINGTON. — Les Allemands veulent bénéficier des avantages accordés au Canada par les Etats-Unis dans le traité de réciprocité, d'après le journal financier allemand "Furter Zeitung".

—o—

HONG KONG. — Le vice-roi de Canton, qui s'est réfugié sur une canonnière après l'incendie de son palais, a ordonné aux troupes de poursuivre les rebelles à travers le pays. Les autorités semblent enfin maîtresses de la situation.

—o—

SHERBROOKE. —Au cours de l'assemblée du conseil municipal, hier soir, les résidents de l'extrémité de la rue Brooks ont demandé qu'on leur construise un nouveau pont en ciment ou en pierres pour remplacer celui qui tombe en ruines à l'heure actuelle. Le comité de la voirie doit étudier la question.

PARIS. — Les troupes supplémentaires et celles de la garnison de Paris ont dû disperser des bandes d'ouvriers socialistes qui manifestaient, hier, en vue de la fête du premier mai.

—o—

SHERBROOKE. — Le dernier concert de la saison de l'orchestre Symphonique a été donné au théâtre Clément, hier soir. L'assistance n'était pas nombreuse, mais enthousiaste, et l'on a fort applaudi le professeur Saudon, Mmes L.-E. Codère, J.-H. Bradley et le professeur Bourgeault.

STANSTEAD

(Spécial à la Tribune)

STANSTEAD, 16. — Voici les résultats des concours de Pâques à l'école No. 6, dirigée par Mlle Louise Routhier, institutrice:

6e année: Victoire Francoeur, 97.

5è année: Julienne Isabelle.

4è année: Alice Routhier, 92; Augustin Francoeur, 81;

3è année: Thérèse Francoeur, 94; Théophile Francoeur, 87; Alcide Lefebvre, 86; Fernande Isabelle, 79; Albert Isabelle, 79; Lionel Bolduc, 78; Doretta Isabelle, 78; Raymond Richard, 74;

2è année: Armande Richard, 99; Georges Bolduc; Henri-Louis Duquette, 96; Yvonne Isabelle, 94; Léandre Duquette, 89; Lionel Francoeur, 91;

1ère année: Oscar Isabelle, 98; Alexandra Béliveau, 98; Irène Isabelle, 97; Gaston Lefebvre, 95;

Cours prép.: Lucie Isabelle, 98; Julienne Duquette, 98; Arthur Isabelle, 97; Doris Bessette, 95.

—Mlles Marie-Jeanne, Germaine et Florence Richard ont visité leurs parents, M. et Mme Joseph Richard. D

WINDSOR-EST, 29. — M. J.-A Moquin ainsi que Mlle Yvonne Moquin, d'Eastman, ont visité M. et Mme V. Moquin.

—M. et Mme Treffié Rouillard, Mlle Pauline Rouillard ainsi que M. et Mme Georges DesLierres, de Montréal, sont de retour d'un voyage à Nashua, N.H.

—M. et Mme H. Grégoire et leur famille, de Lennoxville, ont visité Mme Denis Ponton.

Conduisez une fois un Hudson et vous ne voudrez plus d'autre Huit

"Et voici une voiture qui restera à la mode".

DE toutes parts nous entendons les possesseurs de Hudson dire à leurs amis combien leur voiture surpasse toutes les autres en toutes circonstances, sur la route, dans la circulation des rues, dans les côtes, sans effort apparent.

La raison? C'est que ce Hudson dispose de plus de puissance que n'importe quel autre Huit, même ceux qui se vendent des centaines de dollars plus cher, et qu'il a le moteur le plus doux qui se construise. Pas de vibration, quelle que soit l'allure; plus longue durée de la voiture et moins de fatigue pour le conducteur!

Les partisans du Hudson vous diront aussi quel confort on y trouve, sur le siège d'avant comme sur celui d'arrière, parce que ce nouveau Hudson Huit est plus spacieux, en longueur, en largeur et en hauteur, que tous les autres Huit de prix populaire.

On vante aussi la manoeuvre plus facile du Hudson, grâce à la Main Electrique, qui vous permet de changer les vitesses du bout du doigt, sans lâcher le volant, et qui assure plus de confort aux occupants, en libérant l'avant de la voiture de tous les leviers gênants. Venez vous rendre compte de ce dont les possesseurs de Hudson se félicitent avec raison: son économie d'opération, son rendement et son endurance. Venez faire une *promenade-surprise* dans un Hudson muni de la Main Electrique.

A. ARTHUR BOISLARD **Vendeur de Hudson**

Pourquoi le Hudson domine tous les Huit

Empattement jusqu'à 127 pouces—Les plus grosses voitures à un prix aussi bas. Plus spacieuses en longueur, en largeur et en hauteur.

113 ou 124 chevaux-vapeur de puissance docile—Plus puissant que n'importe quel autre Huit qui se vend $200 de plus.

Carrosseries tout acier—Avec toit d'acier sans soudure. Le procédé de construction le plus sûr qui soit.

Freins hydrauliques Duo-Automatiques—(Brevet en instance). Freins hydrauliques perfectionnés, avec un deuxième système de freins de sûreté actionné par la même pédale.

Contrôle de Sûreté Radial (brevet en instance) . . . Direction infaillible . . . Tenue de Route rythmique . . . La Main Electrique (facultative, moyennant un léger supplément).

Les prix du Hudson Huit commencent à

$1130

et les prix du Hudson Six, à $1078. Prix de détail, à l'usine, à Tilbury, Ont., toutes taxes payées, fret et licence seulement en plus.

Economisez grâce au système de finance à 7% de HUDSON

4CD637F

HUDSON
SUPER HUIT EN LIGNE

ARTHUR BOISLARD
54, rue Wellington Sud. — Tél. 1370. — Sherbrooke.

Garage C. R. TWOMBLEY, Beebe
Garage JOS. BERNARD, Lac Mégantic.
W. E. GIBSON, Stanstead.
MAURICE ST-PIERRE, Windsor Mills.
BILL STEVENS, Richmond.
EUGENE DUFRESNE, Magog.

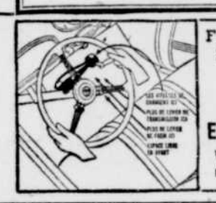

Faites une Promenade Surprise avec la **MAIN ELECTRIQUE** Vitesses changées du bout du doigt

74.3% DES VOITURES DE HUDSON VENDUES JUSQU'ICI EN CANADA SONT ENCORE EN USAGE

APRÈS LE GRAND MÉNAGE OU LE DÉMÉNAGEMENT

Pour que la nouvelle résidence ou le logis rénové ait vraiment l'aspect d'un "**HOME**", il lui faut souvent une carpette, une store, une chaise, une petite table, un tabouret . . . Un simple appel de téléphone à

170

ou une brève visite au magasin de meubles le mieux assorti des Cantons de l'Est et vous obtenez ce qu'il faut pour vous retrouver vraiment **CHEZ VOUS!**

PRÉLARTS

Barroleum,	FELTOL	CONGOLEUM
Verge carrée	Verge carrée	Verge carrée
39c	**45c**	**54c**
LINOLEUM	LINOLEUM	LINOLEUM
4 vges large	incrusté	tuilé incrusté
Verge carrée	Verge carrée	Verge carrée
81c	**$1.12½**	**$1.35**

Aussi variété de carpettes de prélart: jaspé, linoleum, congoleum, feltol, velfelt. Toutes dimensions et dessins nouveaux aux prix les plus bas.

HECTOR LANCTOT

Le magasin de l'économie.
Au coin des rues Marquette et Peel.
Tout près de la Cathédrale.
ESPACE DE STATIONNEMENT ILLIMITÉ.
MES FAIBLES FRAIS GENERAUX VOUS FONT ECONOMISER.

Cette RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE

40 ONCES, $2.65

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.

GIN de KUYPER

FLACON PLAT, 85¢ — 26 ONCES, $1.90

Distilleurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON.

Chronique sociale

—Le Dr et Mme J. Emile Noël ont reçu à dîner dimanche à leur résidence de l'avenue Dufferin quelques invités de Montréal: le docteur J. S. A. Bois, Mlle Caroline Hill, M. l'avocat Calixte Cormier, Mme la baronne de Scavoscy et son fils, M. le baron Joseph de Scavoscy, et M. Maurice Noël.

—M. Pierre Charest, de Montréal, et sa fillette Anita sont arrivés hier soir en ville chez le docteur et Mme F. A. Cadbois, de la rue Brooks. La petite Anita fera un séjour d'environ deux semaines chez ses grands-parents.

Mme Gaspard Rheault, de Montréal, visite son père et sa soeur, M. Oliva Trudeau et Mlle Marie-Paule Trudeau, de la rue Wellington.

—M. et Mme Alfred Lamontagne et leur fils, Gaston, Mme Edouard Rousseau et sa fillette, Noella, Mlle Bernadette Rousseau et M. Pelletier, tous de Sherbrooke, ont été les invités de M. et Mme Adélard Lapointe, d'East Angus.

—Mlle Juliette Lapointe, d'East Angus, est en ville l'invitée de parents et d'amies.

—M. Hormisdas Bouchard, d'East Angus, passe quelques semaines en ville chez des parents.

—M. Léopold E. Thibault, de Montréal, a passé quelques jours en ville chez ses parents, M. et Mme O. E. Thibault, de la rue Ball.

—M. et Mme Léo Landry ainsi que M. et Mme Armand Gladu, sont allés à St-Jean en fin de semaine, en visite chez M. Eddie Kinkead.

—Mme Denonville Gauthier, Mlle Floria Blais, Mlle Ida Blais, M. Raymond Grenier, M. Armand Damon et M. William Charest, de Magog, ont visité des amis à Marbleton.

—M. H. C. Bois, de Québec, était de passage en ville au début de la semaine.

—Mme J. P. Lepage, de la rue Drummond, est de retour, d'une quinzaine à Québec, où elle a visité des parents et amies.

—M. Roméo Rochefort, de Coaticook, était de passage à Sherbrooke pour affaires.

—M. et Mme Arthur Marcotte, de Richmond, font part du mariage de leur fille Yolande, avec M. Louis Georges Tremblay, de Richmond, jeudi le 28 mai prochain. Pas de faire part.

—M. Jules Olivier, de la rue Ontario, est de retour de Montréal où il était allé pour affaires.

—M. Frank Payette, de la rue Brooks, et sa fille, Mlle Isabelle Payette, sont de retour de L'Assomption et de Montréal, où ils ont été les invités de M. et Mme Paul Payette.

—Les amies de Mlle Lilian Drouin, fille de M. et Mme Adélard Drouin, de la rue Aberdeen, seront heureuses d'apprendre que son état s'est amélioré. Elle est sous les soins du docteur P. P. Beaudry.

—M. et Mme Georges Collin et leur fils, Charles Arthur, Mme Arthur Bélisle et sa fillette, Colette, et Mlles Anne-Marie et Parmélia Gauthier, étaient de passage à Plessisville dimanche, visitant des parents.

—A la réunion annuelle du Catholic Women's League tenue dans la salle de l'église St-Patrice, les officières suivantes furent élues: Mme A.-L. Vallée, présidente; Mme F. Hoye, première vice-présidente; Mlle F. Mullins, deuxième vice-présidente; Mlle M.-E. Bradley, troisième vice-présidente; Mme R. Provencher, secrétaire des annales; Mlle V. Powers, secrétaire-correspondante; directrices des comités suivants: revues: Mlle E. Coogan; éducation, Mlle F. Mullins; réceptions, Mme F. Hoye; religion, Mlle M. Mooney; recrutement, Mlle E. Bradley; couture, Mme J. Sims; cartes, Mme D.-J. McManamy; hôpital, Mme J.-S. Mooney; V. O. N., Mme J.-S. Mooney et Mme J.-A. Cameron; appel, Mme D.-J. McManamy; service social, Mlle G. Mullins; publicité, Mme R. Provencher. Les conseillères sont: Mlle E. Coogan, Mme D.-J. McManamy, Mlle G. Mullins, Mlle M. Mooney, Mme F. Shelley, Mme J. Sims, Mme E.-E. Renihan et Mme J.-S. Mooney.

Shower

—Lundi soir, Mlles Irène et Alma Boucher recevaient aux Salons du Parthenon en l'honneur de Mlle Laura Doyon, à l'occasion de son prochain mariage. Un magnifique service à dîner lui fut offert par les invitées. Les salons étaient décorés de jonquilles et de pois de senteur. Plusieurs tables de Bridge et de Cinq cent furent formées. Les prix furent gagnés pour le Bridge, par Mmes R. Alexandre et P. Vaillancourt; pour le cinq cent: par Mlles Laura Doyon et Juliette Veilleux.

Au réveillon, les gâteaux étaient servis par Mme Philippe Dion, Mlles Aurore Boisclair, Jeanne Ménard et Eveline Doyon, Mlles Yvonne Langevin, Rolande Lessard, Annette Deslauriers et Hélène Lessard coupaient les glaces.

Les invitées étaient: Mmes H. Lefebvre, F. X. Demers, E. Delorme, H. Blais, A. Lespérance, G. Langis, R. Alexandre, E. Dubois, C. Côté, P. Vaillancourt, A. Quirion, E. Caron, A. Côté, R. Renaud et R. Arcouette, Mlles B. Roy, E. Beauregard, E. Hudon, B. Royer, M. P. Beaulieu, M. Largie, T. Hallée, F. Richer, C. B. Mooney, J. Dion, M. Mooney, K. Clark, V. Queen, G. Smith, E. Pelchat, J. Veilleux, L. Bouchard, M. Lemay, J. Boulette, L. Colbleigk, L. Foulon, Y. Poulin, R. Beaudoin, G. Séguin, T. Gibouleau, M. Rose Boutin, M. Boutin, E. Lessard, C. Doyon, M. Gauthier, A. Roy, Y. Blouin, A. Poulin, G. Grondin, K. Parsloe, G. Doyon, F. Clark.

—M. et Mme Désiré Pépin, de la rue Alexandre, recevaient mardi soir, un groupe de parents et d'amis, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fille, Fernande. Plusieurs cadeaux lui furent offerts, entre autres, une superbe montre-baguette. Après la soirée un délicieux goûter fut servi. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme D. Pepin, M. et Mme L. Labbé, M. et Mme J. Lejeune, Mme A. Leclerc, Mme A. Ducharme, Mlles Germaine et Hélène Pépin, Léona Boulanger, Laurette Matteau, Blanche Boulanger, Béatrice Dallaire, Fleurette St-Cyr, Dorine Bergeron, Athala Bolduc, Yvette Leclerc et MM. Lionel Pépin, Aristide Gosselin, Laurent Labbé, Hervé Lacharité et Robert Labonté.

Tintex rend facile de porter des Couleurs Elégantes

- **Il apporte les plus nouvelles couleurs de la saison aux Garde-Robes de Printemps**

Tintex — les teintes et teintures les plus populaires au monde — donnera à votre garde-robe la toute dernière élégance comme couleur. Vous "teignez tout en rinçant", et **presto!** le vêtement flétri a retrouvé sa fraîcheur première... ou bien de **nouvelles** et élégantes couleurs lui ont été données. Rappelez-vous que Tintex donne des résultats de professionnel en teinturant, sans tracas ni ennui. C'est pour cela que les femmes "qui s'y connaissent" refusent les contrefaçons. 38 couleurs brillantes et très durables.

- **Evitez les Contrefaçons — Demandez toujours "Tintex" à votre marchand.**

A toutes les pharmacies et comptoirs de brimborions 15c

Teintes et Teintures

Tintex

Un conseil par jour

Pour rendre la viande coriace plus tendre, ajoutez à l'eau dans laquelle elle cuit, une cuillérée à thé de jus de citron.

Recettes

Rôties au Miel

Couper des tranches de pain d'un demi-pouce d'épaisseur. D'autre part, faire fondre du miel en quantité suffisante dans du lait auquel on ajoute un oeuf battu ou plus, suivant la quantité de rôties à faire. Beurrer quelques peu les tranches de pain que l'on trempe dans ce liquide sucré au miel et faire frire ensuite dans du beurre ou de la graisse de bonne qualité. Servir chaud.

Crème congelée au Miel

Détail: 1 pinte de crème douce, 1 tasse de miel. Bien mélanger et faire congeler.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'essence, c'est délicieux.

Petit Carnet

—SALON LUCILE: — Permanents à l'huile de $3.00 pour $1.75 et plus. Nous avons permanents Nalvette, Eugène et Helen Curtis. Tél: 928, 64 Alexandre. —53-6

—J. M. CHAMPIGNY, 44 rue King-Est. — Le seul magasin où vous pouvez acheter à ces prix. Crêpe imprimé, largeur 40 pouces, très belle qualité, seulement 29c vg; piqué imprimé nouveau patrons, .25 la verge, etc.

—Au Salon de Coiffure de Mme DEMERS, 127 Wowen Sud, avec sachet et solution de qualité supérieure, permanent à l'huile à $2.00 donné par coiffeuse experte. Pour appointement téléphonez 3211-J.

—Confiez vos FOURRURES à J. A. ROBERT, Ltée. DEUX ET DEMI pour cent de votre propre évaluation couvrent frais d'entreposage et assurance contre toute perte par FEU, VOL, ou ACCIDENT, durant 12 mois, que vous portiez ou non vos fourrures et quelque soit l'endroit ou elles seront. Nous assurons avec la Great American Ins. Co., de New York. —51-3.

—Villa Notre-Dame du Très Saint Sacrement, 10, Avenue Bellevue, Sherbrooke. Retraites fermées du 8 au 11 mai, pour jeunes filles; du 23 au 26 mai, pour dames, organisée par Mme Paul Vaillancourt, 61, rue Peel; du 29 mai au 1er juin, pour dames, organisée par Mme Phédime Payette, 20A, rue London. Les dames qui désirent prendre part à ces retraites sont priées de donner leurs noms aux organisatrices ou au couvent. j.n.o.

SALON LIDO

—Permanent "LIDO" sans fil et sans électricité, $3.00 et plus. Aussi permanents à $2.50. Ouvrage garanti. Tél: 670, 72 King-O. 55-30-2

COATICOOK

—Ondulations permanentes données à notre nouvelle machine D. S. sans fils, ce qu'il y a de plus nouveau. Pas de pesenteur ni chaleur à endurer. Au Salon "EVA THIBODEAU" rue Main. Tél: 24-S-4. —53-3.

SALON DE Mlles BROCHU

—Coiffeuses de renommées annoncent à leur distinguée clientèle qu'elles ont fait l'acquisition d'une machine à permanent des plus perfectionnées sans chaleur l'unique en son genre à Sherbrooke, permanent de tous genres et de toute qualités aussi avec solution française. Une attention toute spéciale sera donnée à votre coiffure. Pour appointement appelez 2499-J, 35 King Est.

SOIREE EXTRA

—Ricardo, roi des acrobates, Ti-Phonse, as des comédiens, avec leur troupe d'artistes. Trois heures de rire. Sous-sol de l'église de l'Immaculée Conception, samedi le 2 mai. Pour adultes, 8 heures; pour enfants, 2 h. 30. Billets pour sièges réservés en vente chez M. J.-J. Roberge, épicier, 37 rue Larocque. 53-2

HA! HA! JE PEUX DIGERER DU FER

Oui, quoique incroyable, c'est bien vrai, je peux digérer n'importe quoi. Après avoir souffert de mauvaise digestion comme j'ai souffert, aujourd'hui, je me sens millionnaire en connaissant la douceur de vivre. L'acidité, mon foie, l'estomac, la bile, me causaient toutes sortes de troubles. Je ne pouvais rien digérer.

Je certifie ici que 5 bouteilles des remèdes BENOL No. 1 contre les troubles d'estomac m'ont rendu la santé.

Votre tout dévoué,
Roland PELLETIER,
1816 rue Bennett,
Montréal, Québec.

No. 1—Remède BENOL contre les troubles d'estomac, mauvaise digestion, acidité, défaut de bile, maladie de foie, jaunisse, troubles de la vésicule billiaire.

No. 2—Remède MENOL contre les troubles urinaires, aussi enfant ou personne qui mouille leur lit, rétention d'urine, maladie de reins, rhumatisme, sciatique, lumbago, maladie de vessie.

No. 3—Remède BENOL Tonique pour personne faible, manque d'appétit, neuvralgie nerveuse, insomnie, sang pauvre, affections de la peau, eczéma, troubles des nerfs.

No. 4—Remède BENOL contre les vers, vers solitaires, troubles d'intestins, douleurs d'intestins, constipation, diarrhée, hémorroides.

No. 5—Remède BENOL contre les rhumes, enrouement, bronchite, coqueluche, grippe, asthme, maux de gorge ordinaires, troubles de poumons, catarrhe, fièvre des foins.

L'essaie aujourd'hui d'une bouteille des remèdes BENOL vous remettra sur le chemin d'une bonne santé vous aussi.

Les remèdes BENOL 1-2-3-4-5 sont en vente partout.

IL EST ENCORE TEMPS DE CONCOURIR

$500.00 DE PRIX EN ARGENT

QU'A RÉPONDU MARGOT?

IL N'EST PAS TROP TARD pour prendre part à ce grand concours organisé par la compagnie de thé Lipton spécialement pour la population canadienne-française de la Province de Québec. Il est vrai que la date de fermeture (9 mai) n'est pas éloignée mais vous avez encore le temps de nous envoyer votre réponse à cette simple question. Dites-nous simplement ce que vous croyez être la réponse de Margot et *vous* gagnerez peut-être le $100.00.

Vous n'avez qu'à limiter votre réponse à 15 mots ou moins et à l'envoyer à Thomas J. Lipton Ltd., Montréal, Qué., accompagnée de la signature-étiquette d'un paquet de thé Lipton en même temps que votre nom et votre adresse et ceux de votre épicier chez qui vous vous être procuré votre thé. Votre effort sera peut-être largement récompensé. Tentez votre chance. *Quelqu'un* gagnera certainement le premier prix—et il y en a 177 autres. Commençez dès aujourd'hui. Procurez-vous un paquet de thé Lipton, goûtez son arôme délicat et sa saveur délicieuse et attachez à votre réponse la signature-étiquette du paquet.

Le thé Lipton est fait d'un mélange des meilleurs thés des Indes et du Ceylan. Le fait que c'est le thé qui se *vend le plus* au monde est une marque de sa supériorité. Ce thé, venant directement des jardins de thé Lipton dans leur propre boite métallique, est préparé au Canada d'une manière toute spéciale afin de répondre au goût des Canadiens, de telle sorte qu'il est aussi frais lorsque vous vous le procurez chez votre épicier que le jour où ses feuilles tendres et aromatiques ont été cueillies dans les vastes plantations Lipton: *et cependant son coût n'est pas plus élevé que celui des thés ordinaires.*

LISEZ BIEN LES RÈGLES DU CONCOURS

1. Ecrivez ce que vous croyez être la meilleure réponse (pas plus de 15 mots) sur un blanc de concours que vous obtiendrez chez votre épicier ou sur l'envers de l'extrémité cartonnée du paquet de thé Lipton. Ecrivez votre nom et adresse distinctement ainsi que ceux de l'épicier chez qui vous vous êtes procuré votre thé.

2. Envoyez autant de réponses que vous désirez à condition d'accompagner chacune d'elles de l'étiquette se trouvant à l'extrémité du paquet de thé Lipton portant la signature "Thomas J. Lipton". Adressez vos réponses au Département du concours, Thomas J. Lipton Ltd., 417 rue St-Pierre, Montréal, Qué. Votre réponse doit être rendue à cette adresse avant 6 p.m. le samedi, 9 mai.

3. Les prix sont comme suit:—premier prix $100.00 accordé à la personne qui enverra la meilleure réponse. Deuxième prix $50.00, Troisième prix $25.00. Il y a en plus 25 prix de $5.00, 50 prix de $2.00 et 100 prix de $1.00 chacun.

4. La décision des juges est définitive et la compagnie n'entreprendra aucune correspondance relative à ce concours. Les noms des gagnants seront publiés dans les journaux vers le 19 mai 1936.

5. Toutes les réponses deviennent la propriété de Thomas J. Lipton Ltd.

6. Ce concours est ouvert à tous les résidents du Québec, exception faite pour les employés de Thomas J. Lipton Ltd., de leurs agents et de leurs familles.

P3

CHAQUE RÉPONSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE LA SIGNATURE-ÉTIQUETTE SE TROUVANT SUR TOUS LES PAQUETS DE THÉ LIPTON

THÉ LIPTON

CEYLAN INDES

GRATIS, de magnifiques pièces d'argenterie—*Chaque paquet d'une livre et d'une demi-livre de thé Lipton contient un coupon de valeur. Ces coupons sont échangeables pour des pièces d'argenterie de la maison Wm. Rogers & Son. Demandez par poste une liste des primes et commencez dès aujourd'hui à conserver vos coupons.*

SOIREE A VAL RACINE

A la résidence de M. E. Benoit.

(Spécial à la "Tribune")

VAL RACINE, 30. — Un joyeux groupe d'amis se sont réunis à la résidence de M. Ephrem Benoit pour y passer une soirée de chant et de musique.

On y remarquait: M. et Mme Ephrem Benoit, Mlles Irène et Fernande Benoit, Lorraine, Hermance et Simonne Dufault, Fernande Jacques, Alice Ouellette et Yvonne Lavallière, MM. Alcide, Robert et Roland Benoit, Léonard Beaudoin, Alfred et Léon Jacques, Gédéon et Emile Proulx, Victor, Léon et Lionel Dufault, Urbain Lecourt, Hervé Ouellette, Armand Lavallière et Rosaire Brault.

—Mlles Lucienne et Rosanne Gaudreau, de Montréal, sont venues se reposer chez leurs parents, ici.

—M. Thomas Jacques est allé à Lac Mégantic pour affaires.

—M. Napoléon Lavallière a fait un voyage d'affaires à Notre-Dame des Bois.

—Mlle Dona Dufault est venue visiter sa mère Mme Paul Dufault.

—M. Léon Brault, de Compton, a fait une promenade chez ses parents, M. et Mme Hercule Brault.

—M. Moïse Lavallière est allé à Lac Mégantic pour affaires.

—M. Emile Proulx est allé à Marsboro visiter sa soeur Mme B. Proulx.

JOYEUX "SEND-OFF" A CHARTIERVILLE

A l'occasion du départ de Mlle J.-d'Arc Bourgault pour le Couvent.

(Spécial à la "Tribune")

CHARTIERVILLE, 29.—Un groupe de jeunes filles se sont réunies à la demeure de M. Alfred Bourgault, à l'occasion du départ de Mlle Jeanne d'Arc Bourgault, pour le couvent des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Outremont. Etaient présentes: Mlles Rose-Almée Beaudoin, Jeannette et Germaine Lauzon, Lucille Blanchette, Georgette et Angela Landry, Marie-Paule Poisson, Thérèse Roberge, Odile, Hermina et Madeleine Chailler, Jeanne D'Arc, Patricia et Thérèse Bourgault.

M. O. Chailler a présenté au nom de ses compagnes, une bourse-souvenir, avec leurs voeux de persévérance et leurs sentiments de fraternelle affection à l'héroïne de la réunion qui a gentiment remercié.

On y fit du chant, de la musique; plusieurs parties de bingo furent jouées et des prix furent distribués aux gagnantes.

—Mme Evariste Bisson, de Lewiston, Me., visite son frère M. Louis Martin et autres parents et amis.

—M. et Mme Roméo Leclerc, de Montréal, ont visité M. et Mme Samuel Leclerc.

—MM. Arthur et Daniel Chailler de Johnville, sont venus chez M. J.-O. Chailler.

—M. et Mme Valmore Dumoulin, de La Patrie, ont visité M. et Mme Louis Martin.

CHARTIERVILLE, 29.—Une foule considérable et recueillie a suivi les cérémonies de la semaine sainte en notre église paroissiale. La liturgie du Jeudi Saint a donné lieu cette année à une cérémonie nouvelle, le lavement des pieds, qui a édifié les fideles fervents qui y ont assisté. M. l'abbé Pleau présida cette cérémonie. Ont figuré les apôtres: Emile Martineau, Roger Dion, Josaphat Charest, Claude Blanchette, Claude Laflamme, Gaston Laflamme, Arthur St-Jacques, Roland Lauzon, Paul-Emile Landry, Marcel Lauzon, Arthur Beaudoin, Roger Martin.

A l'heure sainte du jeudi soir, un éloquent sermon sur la Passion a été prononcé par M. l'abbé Fleau. Il s'est révélé prédicateur tout comme dans ses sermons du carême, sur la justice; envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même.

La chorale a rendu à quatre voix cette heure sainte le Stabat Mater. Le choeur des élèves du couvent, sous la direction des Religieuses, a chanté: "Quand les méchants dirent!", "O Dieu du Tabernacle", "Adoro Te", "Tantum Ergo".

Les fidèles ont assisté nombreux au cérémonies du Vendredi Saint.

Après ces jours de tristesse, les Alleluias de Pâques ont retenti en chants grégorien cette année pour la première fois en notre église. Pour se rendre au désir de N. S. P. le Pape, désormais le chant sera ainsi aux offices religieux.

Le programme de la messe de Pâques rendu par la chorale a été un succès dont l'on doit une large part à M. l'abbé Pleau qui s'est dépensé avec une infatigable énergie à la formation de ce nouveau choeur de chant grégorien.

WINDSOR-EST

—Mlle Gisèle Paquet et Mme Ernest Paquet, de Sherbrooke, sont revenues d'un voyage à Détroit, Michigan.

—Mlle Irène Rouillard, G.M., de Montréal, est venue chez son père M. Trefflé Rouillard.

—M. et Mme A. Viens, de Sherbrooke, ont visité M. et Mme Aimé DeBellefeuille.

—M. et Mme Adonaï St-Laurent, leurs fils, M. et Mme Gustave St-Laurent et leur fils Marcellin, sont allés à Sherbrooke.

—Voici les résultats des concours scolaires à l'école No 3, dirigée par Mlle Rita St-Laurent:

6e année, Roland Dupuis, 91; 5e année, Anita Desrosiers, 96; 4e année, Graziella Ferland, 82; 3e année, Adrien Côté, 87; Anita St-Onge, 78; Henri Ferland, 74; Willie Fortin, 73; Aimé Fortin, 70. 2e année: Noëlla St-Onge, 85; Rita Ferland, 84. 1ère année: Thérèse Chênevert, 97; Joseph St-Onge, 93. Cours préparatoire: Jeannine Côté; politesse et prévenance: Noëlla St-Onge, Graziella Ferland, Adrien Côté; application générale: Anita Desrosiers, Thérèse Chênevert.

Soulagement Sûr et Rapide au RHUMATISME

La douleur cesse. Le soulagement se produit dès que les poisons causant le rhumatisme sont chassés par les TRC CAPSULES ANTI-RHUMATISMALES TEMPLETON

T82F

60c. et $1 chez tous les pharmaciens

ZELLERS

Mai

UN MOIS DE

VENTES

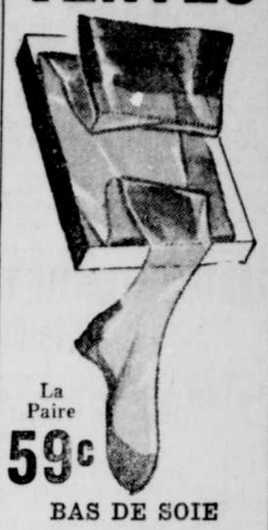

La Paire **59c**

BAS DE SOIE ENT. FAÇONNES

Beaux bas de soie chiffon et soie semi-service. Des irréguliers, mais aux imperfections si légères qu'on ne peut les constater qu'après un examen soigné. Beaucoup de nouvelles nuances printanières, en plus des toujours populaires bronze foncé et smokemist.

BAS EN CREPE ET CHIFFON

De Tricot Circulaire

Des bas de troisième qualité mais de véritables aubaines. Finis avec marques de façonnage. Nuances populaires.

La Paire **15c**

Une Réussite Epatante de la Mode!

GANTS EN BENGALINE et Mailles Nouveautés

Franchement, les gants les plus chic que nous ayons présentés. En bengaline (rayon cordé) ou en rayon-nouveauté ajouré... modèles slip-on. Nuances: Marine, brun, chamois et blanc. Une valeur-record à notre bas prix! Prix d'Economie **25c**

CHANDAILS DE SPORT

Pour Porter avec le Costume Printanier

ou avec vos jupes. Nuances pâles, nouveaux tissés, encolures inusitées, manches courtes. Nuances: Blanc, maïs, vert Nil, bleu et rose. Choix complet de tailles. Prix d'économie **59c**

SPECIAUX EN BONBONS

Fudge en morceaux, lb 15c
Ditties au coco, lb 19c
Croquettes Rowntree lb 20c
Chocolats Log Cabin lb 20c

COSTUMES EN CREPE

Costumes de crêpe, 2 pièces, comprenant manteau trois quarts, et robe unie, ou imprimée ou à pois polka. Tailles 14 à 44. Diverses couleurs.

Aussi, les plus nouveaux costumes en taffetas quadrillé, 2 pièces, de tailles 14 à 20. **$2.98**

ANNIE ROONEY la petite orpheline

par Brandon WALSH

Le capitaine Eyston conduit sa machine munie d'un Diesel à 158.87 à l'heure

Le record a été établi là où Campbell tentait de battre le record de 300 milles à l'heure avec une machine mue à l'essence.

(Presse Associée)

BONNEVILLE, Utah, 30. — Le capitaine George Eyston, de Londres, a établi un nouveau record de 158.87 à l'heure dans une machine munie d'un pouvoir Diesel.

Le record a été établi sur une section de sept milles là même où l'an dernier, Sir Macolm Compbell tentait de battre le record de 300 milles avec une machie mue à l'essence.

La piste était humide et collante, mais solide. A trois reprises, la machine a parcouru une distance de trois milles. Le premier essai a établi une vitesse de 155.35 à l'heure, le deuxième 158,87 et le troisième, 153.74.

La mauvaise visibilité a empêché Eyston d'activer sa vitesse à la troisième course avec l'emploi de plus grosses roues. Eyston a déclaré qu'il n'avait eu aucun trouble et que la machine avait bien fonctionné.

C'est le premier record mondial officiel établi pour ce type de machine. Il y a un an, Bill Cummings avait exécuté une course à Daytona Beach et les officiers de l'American Automobile Association avaient enregistré son temps à 137 milles à l'heure. Arthur Pillsbury, qui a enregistré le temps d'Eyston hier, a déclaré que l'essai de Cumminngs n'avait pas été reconnu comme un record par l'Association.

L'INTERNATIONALE TIENT SA "2e OUVERTURE" AUJOURD'HUI

La lutte entre les clubs du sud et ceux du nord commence pour de bon aujourd'hui dans le grand circuit mineur.

(Presse Associée)

A la suite de la vieille coutume de l'Internationale, le circuit mineur entre dans le deuxième stage de sa campagne de 1936, aujourd'hui, avec la "deuxième ouverture" dans le nord. Dans le passé, cependant, la différence entre les secteurs du sud et du nord était beaucoup plus remarquable.

Jusqu'à date, les clubs du sud qui ont joué sur leur propre terrain depuis l'ouverture de la saison le 16 avril, ont mené le bal. Bien que handicapés par le froid et la pluie à Syracuse et à Albany, les soi-disant clubs du sud ont roulé 25 victoires contre 16 pour l'autre groupe.

L'Allure change aujourd'hui alors que les Bears se mesurent au Toronto. Le Baltimore, en deuxième place à la suite des Bears, visitèrent Buffalo, le Syracuse à Rochester et Albany à Montréal.

Les Bears, qui à date ont remporté dix victoires consécutives pour en gagner onze en tout sur treize parties, dans leur zone, ont un rude programme en vue. Ils ont gagné toute leur série chez-eux mais ils n'ont remporté qu'une marge de 2-1 sur les Maple Leafs et le Royal de noMtréal. Non seulement joueront-ils sur un terrain étranger pendant un certain temps mais ils feront face dès le début à un club qui a gagné ses quatre dernières parties pour une prompte ascension dans la première division.

Montréal, le premier club du nord, semble devoir être encore plus dangereux chez-lui. Le Royal, qui a gagné six parties pour en perdre quatre, n'a perdu qu'aux mains du Newark pour égaliser avec le Baltimore.

Incidemment, le Royal a fait des changements chez ses lanceurs en retournant chez-lui. Don Franch, un lanceur debutant envoyé par les Tigers de Détroit pour recevoir du vernis, a été envoyé à Portland, hier, dans la Ligue de la Côte du Pacifique, alors que le gérant Frank Shaughnessy a décidé qu'il manquait encore trop d'expérience pour jouer dans l'Internationale.

Les Orioles de Baltimore, qui ont gagné huit parties sur douze chez eux, peuvent encore livrer une assez forte opposition au Montréal et au Newark pour un certain temps. Les Orioles du passé ont été remarquablement faibles sur la route et l'édition de 1936 est susceptible d'être pareille, mais les clôtures rapprochées du losange du Buffalo rappellent aux frappeurs de Baltimore leur propre terrain, ce qui ne laissera pas de les encourager.

LES MENEURS

(Presse Associée)

LIGUE AMERICAINE

Au bâton: Gehringer, Tigers 418; R. Ferrell, .412.

Points: Gehringer Tigers 17; Gehrig, Yankees 15.

Points tapés: Dickey, Yankees 19; Trosky, Indiens 16.

Coups sûrs: Gehringer Tigers; Bell, Browns; Travis, Sénateurs 23.

Doubles: Dickey, Yankees; Greenberg, Tigers 7.

Triples: Gehringer Tigers; Manush, Red Sox 3.

Circuits: Trosky, Indiens; Foxx, Red Sox 5.

Buts volés: Werber, Red Sox 4; Lazzeri, Yankees 3.

Lanceurs: Grove, Red Sox; Appleton, Sénateurs, 3-0.

LIGUE NATIONALE

Au bâton: Terry, Giants, .500; Medwick, Cardinals, .438.

Points: Herman, Cubs 16; Moore, Giants, 15.

Points tapés: Leiber, Giants 17; Norris, Phillies 15.

Coups sûrs: Herman, Cubs 23; Haslin, Phillies; Moore, Giants 22.

Doubles: Herman, Cubs 9; Lombardi, Reds; Davis, Cardinals, Lavagetto, Pirates 7.

Triples: Herman, Cubs; Moore, Giants; Hassette et Bucher, Dodgers; McQuinn, Reds, 3.

Circuits: Ott, Giants; Klein, Cubs 4.

Buts volés: Hack, Cubs; J. Martin, Cardinals 3.

Lanceurs: Benge, Bees; Hollingsworth, Reds, 3-0.

RESULTATS D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Pas de parties.

LIGUE AMERICAINE

New York 6, Cleveland 1.
Boston 8, Chicago 3.
Philadelphie 7, St-Louis 4.

LIGUE NATIONALE

St-Louis 2, New York 1 (17 manches).
Chicago 1, Brooklyn 0.
Pittsburgh 10, Philadelphie 9.
Boston à Cincinnati, pluie.

PARTIES, AUJOURD'HUI

Albany à Montréal, (3 p.m.).
Newark à Toronto.
Syracuse à Rochester.
Baltimore à Buffalo.

LIGUE AMERICAINE

Chicago à Boston.
St-Louis à Philadelphie.
Détroit à Washington.
Cleveland à New York.

LIGUE NATIONALE

Boston à Cincinnati.
Brooklyn à Chicago.
New York à St-Louis.
Philadelphie à Pittsburgh.

POSITION

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Newark	11	2	.846
Baltimore	8	4	.667
Montréal	6	4	.600
Toronto	5	6	.455
Albany	4	6	.400
Syracuse	2	4	.333
Buffalo	3	8	.273
Rochester	2	7	.222

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Boston	10	5	.667
New York	9	5	.643
Cleveland	8	5	.615
Détroit	7	5	.583
Washington	8	8	.500
Philadelphie	5	8	.385
Chicago	4	7	.364
St-Louis	3	11	.214

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
New York	8	4	.667
Cincinnati	7	6	.538
Chicago	7	6	.538
St-Louis	5	5	.500
Philadelphie	7	8	.467
Brooklyn	6	7	.462
Pittsburgh	5	6	.455
Boston	4	7	.364

READING, Pa. — Gino Garibaldi, 216, de St-Louis, bat Jack Donovan, 220, de Boston, 19:33.

JERSEY CITY, N.J. — Sid Dorrenberg, 180, de Jersey City, bat Art Generas, 180, de Montréal.

GRANADA
D'AUJOURD'HUI A SAMEDI
Toute la ville s'en réjouira! Des foules au delà de toute attente viennent voir la plus adorable des petites femmes de l'écran dans son film d'anniversaire!
SHIRLEY TEMPLE dans
"CAPTAIN JANUARY"
Avec Guy KIBBEE, Slim SUMMERVILLE, June LANG, Buddy EBSEN.
Aussi le fameux roman de Meredith Nicholson: "THE HOUSE OF A THOUSAND CANDLES" avec Phillips HOLMES, Mae CLARK, Irving PICHEL.
Comédie de Charlie CHASE. Nouvelles.

PREMIER
Aujourd'hui, vendredi et samedi
Pétarade des pistolets... ruginements des sirènes. Un empoignant film policier: "WE'RE ONLY HUMAN" avec Preston FOSTER, Jane WYATT, James GLEASON.
Ajouté: la plus drôle des comédies musicales de la saison: "DIZZY DAMES" avec Marjorie RAMBEAU, Florence McKENNY, Lawrence GREY, Burton CHURCHILL.
Jene AUSTIN, Monte COLLINS dans "NIGHT LIFE" — Aussi nouvelles.

CINEMA de PARIS
AUJOURD'HUI
FERNANDEL
et Alice TISSOT dans
'Le Chéri de sa Concierge'
En programme double avec
HENRI ROLLAN dans
'Marie des Angoisses'

A la demande générale
CE SOIR A 11 HEURES 15
Grande reprise du film
"Le Maitre de Forges"
avec Henri ROLLAN et Gaby MORLAY

$150 AUTORISES POUR NIVELER LE LOSANGE DU PARC

Le nivellement du terrain de baseball du Sherbrooke doit commencer aujourd'hui.

Lors de l'assemblée du conseil municipal hier le comité de finance a été autorisé à dépenser la somme de $150. pour le nivellement du terrain de balle-au-camp de la rue du Parc.

La recommandation a été faite par l'échevin J. W. Genest et tous les échevins ont demandé au comité de finance d'approuver cette demande immédiatement, comme la saison avance rapidement et que le club senior de Sherbrooke attend que le terrain soit en condition pour mettre ses joueurs à l'entrainement.

Le nivellement doit commencer aujourd'hui même.

DALLAS, 30.— Tom Beaupré, 195, de Dallas, bat Babe Hunt, 193, de Ponca City, Ola., (10).

KANSAS CITY, 30. — Joey Alcanter, 134, de Kansas City, bat Joe Ghnouly, 132½, de St-Louis, (10).

TOURNOI AÉRIEN EN ANGLETERRE

Pour la première fois en Angleterre un concours de "puces volantes" a eu lieu à l'aéroport Canute à Hamington et un grand nombre d'enthousiastes de l'aviation s'étaient rendus assister au spectacle. Notre photographie montre une vue générale du pageant. Un des petits avions est dans l'air et les autres sont sur le sol.

LEROY PARMELEE ACCORDE SIX COUPS SURS EN 17 MANCHES VS LES GIANTS

Les lanceurs se sont distingués d'une façon extraordinaire hier. — Un joueur du Détroit se fracture le poignet.

LA CHANCE DES TIGERS

(Par Scotty Reston, de la P.A.)

Lorsque se termineront les séries mondiales de cette saison dans la ligue majeure de baseball, les experts feront bien de revenir aux parties qui ont été jouées hier pour trouver l'explication des résulats.

Le plus significatif des événements qui se sont produits hier fut la collision de Hank Greenxjg avec le jeune Jake Powell, des Sénateurs de Washington, dans laquelle le gros joueur de premier but du Détroit se fractura le poignet gauche. Maintenant les Tigers se trouvent dans la situation désespérée d'avoir à répondre à une question qui leur a été posée à plusieurs reprises pendant les deux saisons précédendes: qu'adviendra-t-il de votre club lorsque la chance l'abandonera?

On croit que le gérant Cochrane va rappeler de Milwaukee Rudy York, le june premier but qui a fait si bonne figure au camp des Tigers ce printemps.

Les lanceurs se sont distingués d'une façon extraordinaire dans d'autres parties mais le meilleur, ce fut Leroy Parmelee qui en 17 manches n'accorda que six coups sûrs pour donner aux Cardinaux une victoire par 2 à 1 sur les Giants de New-York. Malgré sa défaite, Carl Hubbell a lancé d'une façon merveilleuse contre les Cardinaux et, après Parmelee, c'est lui qui a le mieux travaillé de la journée. Il n'a accordé que 11 coups sûrs aux Cards.

D'autres lanceurs se sont aussi distingués hier : Pete Appleton n'accorda que deux coups sûrs pour faire gagner le Washington par 7 à 3 sur les Tigers de Détroit ; Bill Lee n'en accorda que quatre pour vaincre par 1 à 0 les Dodgers de Brooklyn, dont le lanceur Van Lingle Mungo n'accorda lui aussi que quatre coups sûrs ; "Lefty" Gomez n'accorda que trois coups aux Indiens de Cleveland, ce qui les fit baisser du premier rang au troisième dans la ligue Américaine. Le score de cette dernière fut de 6 à 1.

Les Red Sox de Boston, de Joe Cronin, ont défait les White Sox de Chicago par 8 à 7 et ont reconquis la première place dans l'Américaine. Cronin comptait sur Wes Ferrell pour parvenir à ce résultat, mais c'est Rick, le frère de Wes qui fit gagner son coup en frappant un premier but alors que les buts étaient pleins.

La seule autre partie des majeures fut jouée par les Phillies et les Pirates et se termina à la 11ème manche lorsque le lanceur Bucky Walter fit intentionnellement marcher deux hommes pour remplir les buts et il en prit l'habitude pour faire compter le premier but des Pirates, Gus Suhr, a donner la victoire à ses adversaires. Le score, 10-9.

LES ETOILES D'HIER

(Presse Associée)

Lefty Gomez, Yanks — a envoyés les Indiens de la 1ère à la 3è place dans l'Américaine en ne leur donnant que 3 coups sûrs.

Bill Lee, Cubs et Van Lingle Mungo, Dodgers — ne se sont donné que 4 coups sûrs chacun, Bill gagnant par 1-0, et Mungo perdant quand son coup dans le point qui devait égaliser les scores a frappé un coureur.

Pete Appleton, Sénateurs — n'a donné que 2 coups sûrs aux Tigers pour gagner par 7-3.

Rick Ferrell, Red Sox — son simple avec 3 hommes sur les buts a fait gagner les Red Sox contre Chicago et a donné la 1ère place à son club.

Lloyd Waner, Pirates — son double a aidé les Pirates à battre les Phils.

Dusty Rhodes, Athlétiques a blanchi les Browns pour 8 manches et finalement a gagné par 7-4.

Leroy Parmilee, Cards — a lancé six coups sûrs en 17 manches pour battre les Giants par 2-1.

TRENTON, N.J. — Ernie Dusek, 230, d'Omaha, bat Al Bisignano, 215, d'Italie, en 2 chutes dans 3.

PEORIA, Ill. — Danno O'Mahoney, 226, d'Irlande, bat Bobby Brunn, 217, de Chicago.

BIENVENUE à NEW YORK

1,000 CHAMBRES AVEC BAIN
A trois rues des plus gros magasins à rayons, de l'édifice Empire State. Deux entrées pour autos. Concert chaque soir. Clientèle non extravagante. Taux spéciaux à la semaine. Aucun frais pour berceaux ou lits d'enfants.
Alburn M. Gutterson, Gérant.
PRINCE GEORGE HOTEL
14 EAST 28TH STREET
NEW YORK

LE WINDSOR BAT LE VICTORIA A L'OUVERTURE

(Presse Canadienne)

WINDSOR, Ont., 30. — Le Windsor a triomphé du Victoria hier dans la première partie d'une série de trois dans cinq pour le championnat du Dominion à la balle au panier, au pointage de 47 à 36. Le club de Victoria, qui est le champion, espère être plus familier avec ses adversaires dès demain soir lors de la deuxième partie.

Le vainqueur de la présente série représentera le Canada aux Jeux Olympiques de Berlin l'été prochain.

INSUCCES DE LA REORGANISATION DE "PRICE BROS. CO."

(Presse Canadienne).

QUEBEC, 30. — C'est en vain que les actionnaires et les créanciers de la "Price Brothers and Company" se sont réunis hier pour tenter une réorganisation.

Un plan pour réhabiliter l'entreprise n'a pu réussir à réunir les 75 pour cent des votes des créanciers. Les détenteurs des actions communes et les détenteurs des actions privilégiées avaient auparavant approuvé à l'unanimité ce plan.

UN JEUNE ENFANT TOMBE D'UN WAGON A COOKSHIRE

COOKSHIRE, 30. — Le jeune enfant âgé de 4 ans de M. Armand Beauchamp, sectionnaire, s'est fracturé une jambe en tombant d'un wagon qui stationnait sur la voie d'évitement. Le Dr N. A. Davignon lui prodigua les soins nécessaires.

LA RADIO

LA POLITIQUE LIBERALE

Durant la session, Monsieur Lucien Parizeau, courriériste du "Canada", donnera une causerie aux postes CRCK et CKCV, de 7.45 à 8.00 heures, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

L'honorable Adélard Godbout donnera une causerie dimanche le 3 mai, de 8.30 à 9.00 heures, qui sera irradiée par les postes CRCM, CRCK, CRCS, CHNC, CKCH.

(28-29-30-1-2)

Commission Canadienne de la Radiodiffusion

JEUDI, 30 AVRIL 1936

P.M.
5.00—Chant.
5.30—Concert.
6.00—Cotes des Bourses de Montréal et
6.15—La voix de la sécurité.
6.30—Orchestre.
7.00—Chant.
7.15—Orchestre.
7.30—Nouvelles.
7.45—Orchestre.
8.00—Le rossignol et la flûte enchantée.
8.30—Orchestre.
9.00—Les chanteurs géorgiens.
9.45—Chasing Shadows.
10.00—Orgue.
10.30—Orchestre.
10.45—Radio-Journal (bilingue).

VENDREDI, 1er MAI 1936

P.M.
5.00—Concert.
5.30—Orchestre
600—Cotes des Bourses de Montréal et
6.30—Orchestre.
7.00—Chant.
7.15—Orchestre.
7.30—Nouvelles.
7.45—Concert.
8.00—London Review.
8.15—Concert.
9.00—Serenade acadienne.
9.30—Concert.
10.00—Radio-concert.
1030—Causerie.
10.30—Concert.
10.45—Radio-Journal (bilingue).

Au poste CKAC
JEUDI, 30 AVRIL 1936
(Heure avancée).
3.00—Programme musical.
3.15—Orchestre.
3.30—Vous souvenez-vous, CBS.
4.00—Ensemble.
4.30—Programme musical.
4.45—Mélodies.
5.00—Evénement sociaux.
5.15—Orchestre.
5.30—Le programme du foyer.
5.44—Nouvelle du jour.
5.45—Annie l'Orpheline.
6.00—Programme du foyer.
6.15—Musique classique.
6.25—L'heure récréative.
7.00—Nouvelles.
7.05—Chansons Françaises.
7.15—Orchestre.
7.30—Toi et moi.
7.45—Mélodies.
8.00—Le quart d'heure théâtral.
8.15—Société St-Jean-Baptiste.
8.30—Par-dessus les toits.
8.45—Programme musical.
9.15—Orchestre.
9.45—Le merle rouge.
9.30—Piano.
10.15—Commentateur de CKAC.
10.30—Orchestre.
10.45—Chambre de Commerce Junior.
11.00—Le Reporter Sportif
11.03—Nouvelles.
11.15—Orchestre.

Au poste CKAC
VENDREDI, 1er MAI 1936
(Heure avancée).
7.30—Cheerful Earfull.
8.15—Les troubadours.
8.40—Chansons françaises.
9.00—Orchestre.
9.45—Chant.
10.00—L'heure.
10.15—Mélodies.
10.15—Entre Vous et Moi.
10.45—Chorale.

(A suivre en page 2)

Un film en couleurs naturelles au Cinéma de Paris

Mady Berry et Joseline Gael dans une scène du film "Jeunes Filles à Marier" le grand film en couleurs naturelles qui prendra l'affiche samedi prochain au Cinéma de Paris en programme double avec Pierre Fresnay dans "Ame de Clown".

GIN SEVERY
10 oz. 85¢ 20 oz. $1.50 40 oz. $2.65
Mélangé et embouteillé au Canada, Part 10-D, Distillerie No 1

Voici de bonnes nouvelles pour les hommes bien mis...

Un Arrivage de
Welch Margetson!

• Des Cravates, Messieurs!
En tweeds et cachemires pure laine de longue durée et résistant aux froissements. Des couleurs et patrons que vous ne trouverez dans aucun autre magasin des Cantons de l'Est. Pour qui désire une cravate de distinction, sans être extravagante, nous recommandons les véritables popelines Welch Margetson $1.50

• Chaussettes Hors de Pair!
Un coup d'oeil sur ces chaussettes suffit pour vous dire qu'elles ne sont pas ordinaires. $1.00

• Casquettes Anglaises!
Une profusion de modèles et de formes, et avec un nouveau principe d'ajustement qui vous donne plus de confort que vous n'en croiriez dans une casquette. $2.00

• Chemises de Sport!
Pour l'homme qui sait apprécier la qualité . . . même dans ses toilettes de sport. Beau tissu tricoté. $1.50

• Bretelles Lavables!
Plus légères, plus fraiches et beaucoup plus confortables. En tricot de coton... et elles s'étirent sans élastique. 75c

Franchement, nous sommes très fiers de cet attrayant assortiment de merceries anglaises. Tout est si attrayant et si distingué! Venez, nous nous ferons un plaisir de vous montrer ces nouveaux articles si élégants.

ROSENBLOOM'S
LE MAGASIN DE L'HOMME BIEN MIS
Sherbrooke.

TIT-JEAN L'AVIATEUR

par Lym YOUNG

2 ANS DE BAGNE POUR DAIGLE

Il avait volé M. Exérias Côté, de Compton, qui lui avait accordé l'hospitalité.

Armand Daigle, domicile inconnu, qui a plaidé coupable, la semaine dernière, à l'accusation d'avoir volé une montre en or et sa chaine, la propriété de M. Exérias Côté, de Compton, qui lui avait donné hospitalité, a été condamné à deux ans de pénitencier, par le magistrat J.-H. Lemay, hier après-midi.

—Avez-vous déjà été condamné? a demandé le juge au prévenu.

—J'ai déjà fait quelques années de prison.

—Vous devrez alors retourner au pénitencier pour deux autres années pour ce vol.

BROMPTONVILLE

(Spécial à la Tribune)

BROMPTONVILLE, 8. — Voici les résultat des concours à l'école No. 4 tenue par Aurore Desjardins, inst.

Cours supérieur:—

6ème année:—Françoise Doyon, 95; Reina Guillette, 94; Priscille Morisette, 93; Germaine Auger, 76.

5ème année: Imelda Auger, 90; Henri-Paul Doyon, 78; André Auger, 75; Yvonne Bergeron, 72; Emilien Perreault, 64.

Cours moyen:—

4ème année: Monique Doyon, 88.6; Simonne Dupault, 88.1; Luc Morissette, 81; Fabiola Perreault, 75.

3ème année: Léo Doyon, 80; Laurette Despault, 73; Honorius Perreault, 61; Marcel Morissette.

Cours inférieur:—

2ème année: Pauline Auger, 90.9; Solange Moricette, 87; Hélène Despault, 82; Armand Morisette, 80.6 Nova Bergeron, 72.

1ère année: Bernard Auger, 100;

Au tableau d'honneur pour piété, conduite, application, bonne étude et tenue: Françoise Doyon, Reina Gillette, Priscille Morissette, Germaine Auger, Imelda Auger, Monique Doyon, Pauline et Bernard Auger.

"Oh! regardez! . . . Un autre raccourci de ménage par O-Cedar"

Pas de frottage—pas de polissage—avec l'étonnante Cire O-Cedar se polissant d'elle-même. Etendez-la simplement, sans peser. Elle acquiert *rapidement* un lustre brillant et durable en séchant. Un produit sans égal pour épargner du temps aux ménagères occupées.

OFFRE D'ESSAI GRATUIT

Procurez-vous une pinte de Cire O-Cedar se polissant d'elle-même, aujourd'hui. Employez la boite GRATUITE *additionnelle*. Si vous n'êtes pas convaincue que l'O-Cedar est la meilleure que vous ayez jamais essayée, retournez la pinte intacte et votre argent sera remboursé. sur

Cire O-Cedar se polissant d'elle-même

Employez le poli O-Cedar sur les meubles—Il prévient le tendillement

JOYEUSE REUNION A MANSONVILLE

Chez M. et Mme A. L'Ecuyer.

(Spécial à la "Tribune")

MANSONVILLE, — Il y a eu une joyeuse réunion chez M. et Mme Arthur L'Ecuyer. Voici les noms des invités, M. et Mme Hilaire Royer avec leurs enfants, Mlles Yvette, Jeannette et Léa; M. et Mme William Royer et leurs enfants MM. Rodolphe Merril; M. et Mme Théodore Boulanger; M. Léo Freeheart; M. et Mme Brock; M. et Mme Philibert; Mlle Jeanne Royer; M. et Mme Paul Cabana, M. Onésime Bombardier, M. et Mme Willie Bombardier leurs enfants M. Willie et Mlle Alice; M. et Mme Amédée Massé, leurs fils MM. Lévis et Laurent, M. et Mme Gérard Carrier, leur fils Réal, M. Euclide Bergeron, M. Arthur Gagnon, MM. Stanislas et Rosaire Carrier.

—Le romanesque se trouve ailleurs qu'à la page de fiction du journal. Les colonnes d'annonces vous transportent aux quatre coins de l'univers et jusqu'aux confins du monde. Lisez les annonces.

FUNERAILLES DE M. H. LEHOUILLER

A Ham-Nord.

(Spécial à la Tribune)

HAM-SUD, 30. — Les funérailles de M. Hector Lehouillier, fils de M. Henri Lehouillier, décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthagaska à l'âge de 17 ans et 10 mois après quelques semaines de maladie, ont eut lieu en notre Eglise paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. le curé Léonidas Adam. Servaient à l'autel, ses cousins, MM. Lionel et Emile Sévigny, Bertrand et Vital Guertin.

Pendant le service la quête fut faite par MM. Arthur Dubois et Emile Desloges.

Les porteurs étaient: MM. Albert Deslogues Robert René, Ronald, Paul Léo Roy et Fernand Guertin, ses cousins.

Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Le drapeau en était porté par M. Arthur Goulet. Ses cousins, MM. Elie, et Ange Guertin, conduisait le deuil, et Adrien René portait la croix.

Il laisse pour le pleurer, outre son père et sa mère, M. et Mme Henri Lehouiller, ses trois frères Lucien, Raymond et Roland, ses grand'pères, MM. Joseph Lehouillier et Marcellin Roy, ses oncles et tantes: MM. et Mmes Oscar Roy, Sinaï Sévigny, Willie Guertin, Georges Lehouillier, Adélard Roy de Notre Dame de Ham, Arthur René de Ham Sud, Hormisdas Demers et Napoléon Lehouillier, d'Abitibi, Elzéar et Arthur Roy, des Etats-Unis et d'autres parents.

Assistaient aux funérailles outre quelques-uns nommés plus haut: MM. et Mmes Félix, Antonio, Albert, Emile Garneau, Willie Desloges, Ubald Guertin, Adélard Grimard, Eusèbe Marcotte, Joseph Houde, Arthur Grenier, Frédéric Roy, Josaphat Roy, Armand, Antonio, Albert Lehouillier, Omer Dubois, Henry Dubois, Albert Cloutier, Johnny Nolet, Georges et Louis Morin, Ulric Comtois, Adolphe Marcotte, Alfred et Pierre Comtois, Bruno Larose, Ludger Morin, Ludger Larose, Onil Roy, Arthur Goulet, Narcisse Goulet, Antonio Boucher, Louis Deslanges, Albert Nolet, Cébald Aubert, Antonio Larose, Reza Carrier, MM. Albert Tardif, Ernest Jasaphat et Alfred Dubois, Alfred Richer, Lucien Marcotte, Edgar Clouthier, Victor Guertin, Udger Morin, et Alphonse Morin, Lionel, Odias et Noël Hector Garneau, Adélard Verville, Agénor Provencal, Emilien Lemay, Philippe, Fernand et Laurier et Gérard Tardif, Phélias Paquette, Joseph Tardif, Joseph Bissonnette, Hervé, Léo-Paul Lapointe, Lucien Roy, Joffrey Grenier, Célestin Brulotte, Eugène Brulotte, Edouard Desloges, Conrad et Maurice Aubert, Odias Leblanc, Hermil Grenier, Liguori Larose, Antonin Aubert, Bruno Hamel, Germain Fortier et Lavigne, de Notre-Dame de Ham, Mme Emile Demers, Ferdinand Grenier, Narcisse, Grenier Mmes Michel, Oscar Plante, Georges Fortier, Mme Vézina, Gédéon Labrecque, Boudreau, Maurice Carrier, Mlles Eugénie Comtois, Yvonne et Germaine Morin, Rochelle Grimard, Lydia Dubois, Maria Yvette Claire Leblanc, Jeanne Lemay, Marie-Ange Boissonneault, Jeanne et Laurette Desloges, Thérèse et Estelle Poisson, Thérèse Clairette, Cécile Aubert, Marie-Rose Nolet, Béatrice Roy, Marie-Paule, Alice Guertin Alice Grenier, Jacqueline Bibiane Desloges Géraldine Fortier, Marie-Paule Labrecque, Marie-Marthe Larose, Maria Grenier, Rita Fortier, Jeannette Roy et Imelda Trottier, de Notre-Dame de Ham, et un grand nombre d'autres.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie.

VALCOURT

VALCOURT, — M. Irénée Blanchard s'est blessé le pouce en travaillant au moulin à scie de M. Joseph. Le docteur A. Langlois lui a fait les pansements nécessaires.

—M. et Mme Joseph Bombardier et leurs enfants de Waterloo ont visité M. et Mme Amédée Lussier.

—M. et Mme Ephrem Duhamel de St-Hyacinthe ont visité M. et Mme Alphonse Duhamel.

—Mlle Blanche Beauregard a passé quelques jours à Montréal.

—M. et Mme Paul-Emile Choimire et leur bébé Denise ont visité leurs parents dans notre localité.

—M. Alexandre Bernier est allé quelques temps à St-Jean.

—M. Amédée Lussier, Mme Théodore Lussier ont fait un voyage à Magog.

—Le Dr et Mme Paul Archambault et leur bébé Christiane ont visité leurs parents.

PARTIE DE CARTES A N.-DAME DES BOIS

Au profit des oeuvres paroissiales.

(Spécial à la Tribune)

NOTRE-DAME DES BOIS, 30.—Une jolie partie de cartes aux profits des oeuvres paroissiales et organisée par Mme Gérard Lavigne a eu lieu dans la salle paroissiale.

Le 500 et le Euchre furent joués avec entrain et de jolis prix furent distribués.

500 Dames

1er prix, bourse, gagnée par Mme Joseph Boulanger de Hougton, Me.; 2ème prix, nappe, gagnée par Mme Henri Ratalade; 3ème prix, bas de soie, gagnés par Mme Edgard Dumoulin; 4ème prix, mouchoirs gagnée par Mme Ludger Lavigne.

Euchre, Dames

1er prix, bourse, gagnée par Mme Armand Charbonneau; 2ème prix, nappe, gagnée par Mme Ferdinand Charbonneau; 3ème prix, bas, gagnés par Mme Alexis Charbonneau; 4ème prix, mouchoirs, gagnés par Mme Wilfrid Lambert.

500 Demoiselles

1er prix, bourse, gagnée par Mlle Lucienne Gibouleau; 2ème prix, nappe, gagnée par Mlle Doria Gosselin; 3ème prix, bas, gagnés par Mlle Marguerite Boulanger, 4ème prix, mouchoirs gagné par Mlle Aldéa Poulin, de Sherbrooke.

Euchre, Demoiselles

1er prix, bourse, gagnée par Mlle Eveline Lambert; 2ème prix, nappe, gagnée par Mlle Adrienne Gagné; 3ème prix, bas, gagnés par Mlle Cécile Grenier, de Val Racine; 4ème prix, mouchoirs, gagnés par Mlle Gabrielle St. James.

500 Messieurs

1er prix, chemise, gagnée par M. Joseph Boulanger, de Hougton, Me.; 2ème prix, cravate, gagnée par M. Adélard Boulanger; 3ème prix, bas, gagnés par M. Hormidas Dumoulin, de Hougton, Me.; 4ème prix, mouchoirs, Gagnés par M. Edgard Dumoulin.

Euchre, Messicurs.

1er prix, chemise, gagnée par M. Wilfrid Lamber; 2ème prix, cravate, gagnée par M. Arthur Dupuis; 3ème prix, bas, gagné par M. Eugène Lussier; 4ème prix, mouchoirs, gagnés par M. Charles Lambert.

500 jeunes gens

1er prix, chemise gagnée par M. Aimé Côté; 2ème prix, cravate, gagnée par M. Fernand Audet; 3ème prix, bas, gagnés par M. Cyrille Gingue; 4ème prix, mouchoirs, gagné par M. Albert Côté.

Euchre, jeunes gens

1er prix, chemise, gagnée par M. Henri Blais; 2ème prix, cravate, gagnée par M. Donald Perron; 3ème prix, bas, gagné par M. Alphée Blais; 4ème prix mouchoirs, gagnés par M. Roger Charbonneau.

Prix d'entrée: Pour les hommes, boussole, gagnée par M. Lionel Gaudreau; pour les femmes, nappe, gagnée par Mlle Laurette Morin, **bas gagnés par M. D. Lemieux,** bas gagnés par M. Armand Lambert.

Prix pour les poiçonneuses: nappe gagnée par Mme Joseph poirier.

Carpettes gagnées par Mlle Marguerite Boulanger.

Prix pour ceux qui ne jouèrent pas aux cartes: bas gagnés par M. Lucien Dumoulin, de Scotstown; Ceux qui ont gagné des boites de chocolats sont: Mme Wilfrid Lambert, Mme Armand Charbonneau, Mlle Antoinette Gibouleau, M. l'abbé L. E. Poulin, M. Albert Charbonneau, Mlle Antoinette Boulanger, Mme Joseph Boulanger, de Hougton, Me., Mlle Adrienne Gagné de St-Sébastien, M. Antonio Charbonneau, M. Aimé Morin, Mme Pierre Morin, M. D. Lemieux, Mme Joseph Boulanger.

Cette partie de carte a rapporté un bon succès, nous remercions l'organisatrice, Mme Gérard Lavigne, de son bon travail.

DECEDE

M. l'abbé EDOUARD PAQUET, ancien curé de St-Gilles et ancien aumônier du Sanatorium de Mastaï et de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, décédé, à l'âge de 67 ans et 10 mois. . . . . .

VAL RACINE

(Spécial à La Tribune)

—MM. Albert Grenier, Philippe Jacques et Willie Grenier ont fait un voyage d'affaires à Sherbrooke

—M. Olivier Dufault est allé à Lac Mégantic pour affaires.

Modernisez votre Home par de Fraîches Couleurs!

Votre salon est-il sombre et morne? Des coussins, des housses, des carpettes de nuances vives lui redonneront sa gaîté. Vos rideaux, vos draperies sont-ils fanés et défraîchis? Ravivez leur éclat en les teignant. Solution élégante de ce problème, les Teintures Diamond (à très peu de frais) produisent immanquablement le résultat rêvé, parce qu'elles contiennent une plus forte quantité des meilleurs colorants. Les Teintures Diamond apporteront à votre foyer un cachet nouveau d'art et de beauté!

TEINTURES DIAMOND

FABRICATION CANADIENNE

La plus haute teneur en aniline pure.

Vente Annuelle NARVO

Pour 8 jours seulement

—du 1er au 9 mai (inclusivement)

NARVO

Un produit de qualité Murphy fabriqué pour résister aux conditions du jour, QUALITE ET RAPIDITE COMBINEES.

Approprié exactement aux exigences des maitres-peintres et des amateurs pour tout ouvrage de peinture.

Prêt à être employé instantanément sur planchers, meubles, boiseries, ouvrages en rotin, carosses d'enfants, canots, prélarts, bancs rustiques, vérandas, etc., tel qu'il sort du bidon.

Sans odeur ne requiert aucun liquide spécial pour réduire, agréable à poser, s'emploie facilement, sèche lentement pour permettre d'obtenir de bons résultats; toutefois, il sèche sans poussière en quelques heures.

30 belles nuances.

Prix de Vente Narvo

	Régulier	Prix de cente
Demi-Gal.	**$2.85**	**$2.10**
Pinte	**1.50**	**1.10**
Chopine	**.85**	**.65**
Demiard	**.50**	**.40**

Bon pour 75c sur l'achat d'un demi-gallon

Veuillez fournir au porteur ½ gallon de Narvo, valant $2.85 pour $2.10

Nom .....

Adresse .....

Bon jusqu'au 9 mai 1936 seulement

Bon pour 40c sur l'achat d'une pinte

Veuillez fournir au porteur ¼ de gallon de Narvo valant $1.50 pour $1.10.

Nom .....

Adresse .....

Bon jusqu'au 9 mai 1936 seulement

Bon pour 20c sur l'achat d'une chopine

Veuillez fournir au porteur une chopine de Narvo valant 85c pour 65c.

Nom .....

Adresse .....

Bon jusqu'au 9 mai 1936 seulement

Bon pour 10c sur l'achat d'un demiard

Veuillez fournir au porteur un demiard de Narvo valant 50c pour 40c.

Nom .....

Adresse .....

Bon jusqu'au 9 mai 1936 seulement

Offre Spéciale NARVO

Détachez le coupon correspondant à la quantité que vous voulez acheter, signez-le, et présentez-le à votre marchand. Il vous allouera la valeur du coupon sur le prix régulier du Narvo. Utilisez tous les coupons, ou un seul, à votre choix.

CODÈRE LTÉE

Quincaillerie et ferronnerie générales.

18, rue Wellington-Nord. Sherbrooke.

DERNIÈRE SEMAINE

PLUS DE 1000 Paires de Souliers pour Dames

Venez acheter et économiser

Souliers valant jusqu'à $6.50 1.50 à 2.50

Doivent être vendus sans égard au prix coûtant

L'Ameublement est aussi à vendre

MAGASIN DE CHAUSSURES **Fit-Rite**

52, RUE WELLINGTON-NORD.

Voisin de chez Laura Secord.

20 OCCASIONS pour VENDREDI et SAMEDI

1 ROBES POUR DAMES — Valant jusqu'à $6.00. Imprimées ou unies. Manches courtes ou longues **2.77**

2 HYLOOM, jupons et robes de nuit pour dames. Valeurs jusqu'à $1.95 . . . . . **1.00**

3 ROBES IMPRIMÉES — en vraie soie pastel. Valant jusqu'à $11.50, pour **5.95**

4 BAS DE SOIE — entièrement façonnés pour dames . . . . . **55c** 2 paires pour $1.00.

5 JUPONS PRINCESSE — en pur crêpe de soie pour dames. Valeur de $1.95 pour . . **1.00**

6 SOULIERS ÉCHANTILLONS — pointures 13 à 1 seulement, pour fillettes. Valeurs jusqu'à $3.50, pour **1.59**

7 SOLDE FINAL — de manteaux et de costumes swaggers à **$5 à $10**

8 Souliers Escarpins et Oxford — pour dames. Valeurs de $2.50 à $5.00 pour . . . . . **1.00 à 2.50**

9 Bas de Soie et de Rayon — Valeur de 35c la paire pour **21c**

10 COMPLETS 2 PANTALONS — en tweed tout laine pour jeunes gens. Valeur de $19.50. Soldés à **11.45**

11 CHEMISES — Tooke de $1.95 et $2.95. En broadcloth blanc pour hommes. Avec collets séparés **1.00**

12 Seulement 15 Complets pour hommes — En worsted de qualité tout laine . . . . . Rég. jusqu'à $27.50. **$15**

13 CAMISOLES et CULOTTES — Pour hommes. Le costume **55c**

14 CHAUSSETTES — En mérinos. Pour hommes . . . . . **19c** ou 3 prs 50c

15 CHAPEAUX — De feutre de qualité pour hommes. Rég. jusqu'à $5.00. . . **1.95**

16 OXFORDS — Tout veau, trépointe Goodyear. Rég. jusqu'à $5.50 . . . **2.95**

17 PANTALONS — de flanelle pour hommes. Rég. jusqu'à $3.95 . . . . . **2.45**

18 PALETOTS — demi-saison tout laine pour hommes. Valeurs jusqu'à $16.50 . . . . . **$10**

19 CRAVATES — de soie pour hommes. Rég. $1 à $1.50 . . . . . **55c** ou 2 pour $1.

20 PYJAMAS — en broadcloth pour hommes. Rég. $1.95 . . . . . **1.27**

Nous Achetons à Meilleur Marché — Nous Vendons à Meilleur Marché.

Fraser Bros.

121, rue King Ouest

FETE RELIGIEUSE A EAST-ANGUS

46 enfants font leur première communion.

(Spécial à la "Tribune")

EAST-ANGUS, 30. — 46 jeunes enfants ont fait leur première communion dans notre paroisse. M. l'abbé J. Laliberté, vicaire, officia à la messe et M. l'abbé G. Letendre adressa une jolie allocution aux premiers communiants.

Voici les noms des enfants qui ont fait leur première communion: Estelle Audy, Fernande Champigny, Rita Dion, Thérèse Duplain, Yvette Dussault, Gisèle Bisson, Thérèse Boisvert, Thérèse Blouin, Anita Bourque, Pauline Brière, Armande Fournaise, Armande Gibault, Elianne Gilbert, Monique Grenier, Gisèle Jolin, Roseline Lambert, Thérèse Laramée, Alice Lecours, Réjeanne Labrecque, Julienne Martel, Françoise Roy, Alice Thompson, Fabianne Tétrault, Rita Tétrault, Robert Bergeron, Raymond Bisson, Marcel Barbeau, Lionel Godbout, Fernand Couture, Robert Laflotte, Lucien Jacques, Gérard Beaudry, Charles Phaneuf, Clément Dolbeau, Réal Gagnon, Robert Nolet, Raymond Lepitre, François Reid, Léo Gagnon, Gérard Blais, Yvon Dionne, Gaston Côté, Oréus Paré, Alfred Lépitre, Constant Dugal, Léon Corriveau.

—M. et Mme Alfred Lamontagne et leur fils Gaston, M. J. Pelletier, Mme Edouard Rousseau et sa fillette Noëlla, de Sherbrooke, ont été les hôtes de la famille Adélard Lapointe.

—M. Emile Métayer, MM. Roger Métayer, Ralph Rossi, P.-A. Blais et Mlle Lucille Métayer, sont allés à St-Pie de Bagot.

—Mlle Juliette Lapointe a été l'invitée de parents à Sherbrooke.

—M. et Mme Gérard Caouette, de Sherbrooke, ont visité des parents ici.

—M. Omer Dionne est allé à Montréal pour affaires.

LES CUBES OXO ajoutent de la saveur et de la vertu nutritive aux soupes, ragoûts, sauces et jus.

A30F

(Presse Associée)

SCRANTON, Pa., 30. — Gus Sonnenburg, 210, de Boston, bat Joe Dusek, 217, d'Omaha, 23:00.

FUNERAILLES DE Mme W. J. BERTRAND

En l'église St-Patrice.

Les funérailles d'Elizabeth Moss, épouse de feu William J. Bertrand ont eu lieu en l'église St-Patrice. M. l'abbé Linahan a chanté le service, assisté de MM. les abbés C. McGee et N. Codère, comme diacre et sous-diacre.

M. Bertrand l'avait précédée dans la tombe de 17 ans.

Elle laisse pour la pleurer deux filles, Mamie et Juliette, de cette ville, une soeur, Mme S. Girard, de Montréal, et un frère, M. M. J. Moss, de Coaticook, et plusieurs autres parents.

Les porteurs étaient tous des neveux de la défunte, MM. W. Girard, C. Girard, A. J. Gingras, J. A. Métivier, R. Wingeat et J. A. Shaw.

Ceux qui vinrent de l'extérieur pour assister à ses funérailles sont: Mme S. Girard, Mlles Maude et Catherine Girard, MM. W. et C. Girard, William Stewart, Mme Mamie Tanguay, tous de Montréal, M. J. M. Moss, M. et Mme T. E. Garceau, Mme Léo Cutting, Mme C. Baldwin, tous de Coaticook, Mme W. Toy de Richmond, M. Harold Beane et Mme E. Bellam de Beebe, Mlle Helen Whittier, de Magog, M. et Mme James Largy et M. et Mme W. Wingeat, d'Ascot, Qué.

—Au temps préhistoriques les annonces étaient rares. Les habitants d'alors, vivant dans les antres des montagnes, apprirent, pourtant, à lire et à connaître le progrès, jusqu'à ce que petit-à-petit, ils en arrivèrent à la civilisation moderne. Lisez les annonces vous leur devez beaucoup de reconnaissance.

L'AGRICULTURE AU TEMISCAMINGUE

Une région qui a fait ses preuves.

La saison est désormais propice pour se rendre au Témiscamingue, pour y visiter ses paroisses nouvelles, étudier sa production agricole et se renseigner sur les avantages qu'offre cette région fertile à ceux qui veulent s'établir sur des terres. Le Témiscamingue est actuellement l'objet d'une telle attention de la part de ceux qui s'occupent de colonisation, que les quelques renseignements suivants le concernent sont en quelque sorte d'actualité.

Si l'on examine la carte de la province de Québec et la situation géographique du comté de Témiscamingue, on constate qu'il fait partie du bassin de la rivière Ottawa et que, comme tel, il jouit du climat de la région baignée par les eaux de cette rivière.

Ce climat, certes, n'est pas celui de la péninsule du Niagara, mais il favorise quand même l'essor agricole. La période de croissance est suffisamment longue pour assurer la production culturale, tandis que les gelées hâtives s'y manifestent rarement. Dans la "vieille" partie du comté, sise au sud de la rivière des Quinze, elles sont, pour ainsi dire, inconnues. C'est une région de culture qui a fait ses preuves, et les statistiques suivantes appuient cette assertion.

Dans une causerie préparée par l'agronome officiel du comté, il y a quelques mois, nous trouvons ces chiffres, qui parlent éloquemment sur le compte du sol et du climat du Témiscamingue. Ses beurreries produisent au-delà de 1,000,000 de livres par année, son cheptel laitier dépasse 10,000 têtes et la production de ses fermes est plus que suffisante pour alimenter ses nombreux troupeaux. Une autre preuve toute récente de la productivité du sol du Témiscamingue nous est fournie par une dépêche reçue dernièrement du gérant du Comptoir Coopératif du comté, annonçant qu'il disposait de 3,000 sacs de pommes de terre classifiées numéro un, pour la consommation et la vente. Et l'on sait que l'année 1935 n'a pas été très propice à la culture de ce tubercule.

Deux cantons s'ouvrent à la colonisation libre dans la partie centrale du comté cette année, et le missionnaire-colonisateur du gouvernement provincial, à Ville-Marie, ainsi que le service de Colonisation du Pacifique Canadien, à la gare Windsor, à Montréal, se feront un devoir de renseigner consciencieusement tous ceux qui s'intéressent au Témiscamingue.

Merveilleux goût de Virginie!

Décidément PLUS DOUCES...

Les CIGARETTES TUDOR sont en FAVEUR

de passage à La Patrie.

—Mlle Diana Côté, institutrice de Springhill, a été l'invitée de sa soeur, Mme Louis Pouliot.

—Une quinzaine de jeunes gens se sont rendus au Noviciat des RR. PP. Rédemptoristes pour y suivre les exercices d'une retraite fermée.

—M. et Mme Alfred Bouchard, de Sherbrooke, sont venus à La Patrie.

TAXE SPECIALE DE $250 A MAGOG

Sur les magasins qui n'ont pas leur principal bureau d'affaires en cette ville.

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 30. — La ville de Magog aura le droit d'imposer une taxe spéciale de $250, au lieu de $500 comme elle avait d'abord demandé, à tout magasin et établissement commercial faisant affaire à Magog sans y avoir ses bureaux-chefs. C'est ce qu'a décidé hier le comité des bills privés en adoptant le bill revisant la charte de la ville de Magog.

L'amendement a été accepté par les représentants de la ville après qu'il eut été suggéré par l'hon. T. D. Bouchard.

BISHOPTON

(Spécial à la Tribune)

BISHIPTON, — Une réunion de parents et d'amis a eu lieu à l'occasion d'une partie de tire à l'érablière de M. et Mme Edmond Robert. On y remarquait: M. Philippe Vallières, Mlle Antoinette Audet, de Montréal, MM. Roger, Maurice et Bertrand Lemelin, Mlles Cécile Desmarais, M.-Claire et Germaine Lemelin, de St-Adolphe, MM. et Mmes John Leclair et leurs enfants, Jos Labrecque et leur fils, Robert, MM. C. Matthews, P. Labrecque, Roger Vincent, Mlles Laurette et Adrienne St-Hilaire, Desneiges Lapointe, Lucienne Labrecque, MM. Edmond, Ernest, Ephrem et Edouard Robert, Mlles Marie-Ange et Yvonne Robert.

—M. Jos St-Hilaire, Mlles Laurette et Adrienne St-Hilaire sont allés à Sherbrooke visiter Mme Jos St-Hilaire à l'hôpital St-Vincent de Paul.

—M. Vital Dubois, d'East-Angus, est venu dans notre localité.

—Mme Léo Caron d'East Angus est venu en visite au presbytère.

—M. Hector Bélisle, Mlle Adrienne Doyon sont allés à Sherbrooke.

TINGWICK, — Mlle Eva St-Hilaire, M. Gérard St-Hilaire, M. et Mme Léo St-Hilaire tous de Lewiston Me, sont venus visiter leurs parents, Mme N. St-Hilaire, M. et Mme Jeffrey Hinse, et M. Néréo Hinse.

—Les funérailles de Mme Victor Leblanc, ont eu lieu; elle demeurait chez sa fille Mme Henri Boutin.

—Mlle Jeannette Boutin de Montréal a visité ses parents M. et Mme Henri Boutin.

MAINTENANT $3.75 LE GALLON

LES MEILLEURES MARQUES DE PEINTURE DOMESTIQUE PRÉPARÉE

Les marques suivantes de peinture au blanc de plomb de la meilleure qualité sont à présent réduites à $3.75 le gallon. Leur qualité renommée demeure la même. Pourquoi risquer l'emploi de peintures d'une qualité douteuse quand vous pouvez obtenir la protection et l'embellissement assurés par ces marques éprouvées à l'usage, à ce prix populaire? L'une ou l'autre vous assurera un travail d'embellissement remarquable et durable *en même temps qu'une réelle économie.*

Exigez l'une de ces marques renommées. Il y a un magasin qui les vend dans votre voisinage.

MARTIN-SENOUR

SHERWIN-WILLIAMS

CANADA PAINT

G.M.-1F

BILL DE TAXES DE $803,000,000

Il est adopté par la Chambre des Représentants à Washington.

(Presse Associée)

WASHINGTON, 30. — Le bill de l'administration pourvoyant à un prélèvement de taxes au montant de $803,000,000 a été adopté hier par la Chambre des représentants des Etats-Unis malgré l'opposition de la minorité républicaine.

Ces vastes impôts, destinés à couvrir les boni et l'assistance aux fermiers, constituent une réorganisation complète du système de taxes en général et ils devront maintenant être approuvés par le Sénat qui en a déjà commencé l'étude.

Le plus important de ces impôts est une taxe sur les corporations basée sur les profits non distribués aux actionnaires.

LA PATRIE

(Spécial à la "Tribune")

—M. Noé Lemaire, M. et Mme Pierre Lemaire et Mlle Adrianna Lemaire, de Stowe, Vermont, ont été les invités de M. et Mme Amédée Lavigne, à La Patrie.

—Mlle Eva Dansereau, de Sherbrooke, est venue chez son père M. Albert Dansereau.

—M. Alpha Leblond est allé à Montréal.

—Sont allés à Sherbrooke, M. Antoine Lippé, Mlle Diana Côté et Mme Wilfrid-H. Desautels.

—M. et Mme Hormisdas Dumoulin, M. et Mme Léo Dumoulin, M. et Mme Armand Dumoulin, M. et Mme A. Dupuis, tous de Rumford, Maine, ont été les invités des familles Gaudreau et Dumoulin.

—M. et Mme Rioux Beaudoin, de Sherbrooke, sont venus à La Patrie.

—M. Roger Hallé est allé à Waterloo.

—M. Arthur Roy, de Lambton, inspecteur de la Colonisation, a été

A&P ÉTABLIE EN 1859 OU RÈGNE L'ÉCONOMIE

Pour de Plus Grandes —et— Meilleures Occasions

rendez-vous au magasin A. & P. le plus près de chez vous.

CAFÉ 8 O'CLOCK lb. 23c
doux et moelleux.

HUILE A MOTEUR 6 pintes 99c
"A-Penn", bidon

SAUMON rose 2 btes No. 1 pour 21c
"Some Strike",

BALAIS à manche rouge, chacun 29c

FEVES CUITES Heinz, bte moyenne 10c

SPAGHETTI cuit, 2 btes 33 on. pour 27c

SAINDOUX PUR, 2 blocs 1 lb 25c Chaud. 20 lbs $2.45

TOMATES Iona, btes No. 2½ 3 pour 25c

Beurre Silverbrooke, lb	23c
Sucre Redpath, granulé fin, 10 lbs	50c
Farine Robin Hood, sac 7 lbs	25c
Fromage vieux, lb	19c
Fromage nouveau, lb	14c
Epaule boucanée (pic-nic), spécial, lb	16c
Cerises rouges, sirop épais, btes basses, 2 pour	25c
Pois Iona, fèves à beurre Iona, les 2 boites	19c
Poudre à pâte Magic, bte 1 lb	28c
Bonbons à la menthe (Peppermints), à la livre	19c

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

BANANES, bien mûries, dorées, 4 lbs	17c
Oranges de la Floride, juteuses, douz.	35c
Pamplemousses, grosses, 4 pour	25c
Moyen, chacun	5c
Pommes à cuire, 4 lbs	27c
McIntosh, la douzaine	29c
Tomates rouges et fermes du Mexique, lb	15c

OCCASIONS EN PATISSERIE A. & P.

Gateau aux épices, 1 lb, ch.	15c
Gateau à étage, au citron, ch.	12c
Beignets A. & P., douz.	19c
Pain Ann Page, Enveloppé, 24 on.	7c

Aliments à volailles de qualité A. & P.

Egg Mash, sac 100 lbs	$2.35
Egg Mash, sac 25 lbs	60c
Egg Scratch, sac 100 lbs (coton)	$1.89
Egg Scratch, sac 25 lbs	50c
Ecailles d'huitres, sac 100 lbs	93c

MAGASINS A&P
The Great ATLANTIC & PACIFIC Tea Company, Limited

Chez WILSON

Déménagez-Vous?

Si oui, vous aurez certes besoin de

Nouveaux Meubles

Nous avons le plus vaste assortiment de meubles à Sherbrooke et à des prix qui vous conviendront.

Mobiliers Chesterfield

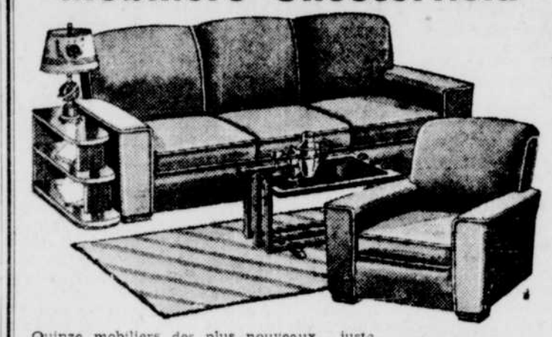

Quinze mobiliers des plus nouveaux, juste reçus. Dans toutes les nuances de mohair. Prix aussi peu élevé que $59.50

Literie Simmons

Lits d'acier de toutes descriptions. — Matelas à ressorts intérieurs. Matelas de feutre et de coton. Sommiers Slumber King. Sommier à ressorts, sommiers renforcés, etc. Un grand choix d'oreillers.

Divans de Studio Simmons

Un très vaste choix. Toutes les couvertures les plus modernes. Les prix sont aussi peu élevés que $19.50

Mobiliers de Chambre à Coucher

Vous serez étonné du grand choix de mobiliers que nous avons. Les prix pour quatre meubles commencent à $49.50

Couvre Plancher

Carpettes Congoleum Sceau d'Or, tous les patrons et dimensions en magasin. Congoleum à la verge carrée. Velfelt et Barroleum à la verge carrée. Aussi un excellent choix de linoleum incrusté.

Visitez le Rayon des Tapis

Plus de cent tapis Axminster et Wilton de toutes les dimensions et de tous les patrons. Pour cette semaine, une occasion: un tapis Axminster de 6 pieds et 9 pouces sur 9 pieds à $16.95

Mobilier à Petit Déjeuner

Un choix de 15 mobiliers, peint de nuances pour appareiller votre poêle ou la décoration de la cuisine

Mobilier de Salle à Diner

Au-delà de 15 modèles à votre choix.

C'est maintenant le temps d'acheter votre nouvelle

Laveuse Electrique "Easy"

Voyez les nouvelles couleurs appareillant votre poêle ou votre cuisine.

Stores de fenêtres, toutes les dimensions et nuances. Lampes-potiche — Lampes sur pied: bridge ou junior. — Tables à cartes — Tables de bout. — Tabagie — Tables à café, etc.

Vendus à conditions faciles. Léger versement comptant.

Achetez en toute confiance du plus ancien magasin de la ville.

H. C. Wilson & Sons, Ltd.

37, rue Wellington-Nord. Tél. 14.

Voisin du théâtre Granada.

Les aventures de SON-PERE par C. H. WELLINGTON

No 221

À LA LÉGISLATURE

(Suite de la page 1)

Séance de l'après-midi

Le député de Rouville, M. Laurent Barré, se lève au début de la séance. Il fait observer que l'avance de l'heure est un peu embarrassante pour les députés. La séance commence-t-elle à 2 heures et demie ou à 3 heures et demie ? Il estime que les séances devraient commencer à 3 heures l'après-midi et à 8 heures et demie le soir. M. Taschereau dit qu'il approuve entièrement les suggestions de M. Barré, mais que le député de Rouville a peut-être oublié d'avancer les aiguilles de sa montre. L'affaire se termine par des applaudissements et des rires de part et d'autre. Puis M. Bélanger, député de Montréal-Dorion, se lève à son tour : "Il me semble, dit-il, que les députés devraient suivre l'exemple du Premier-Ministre. Il est un modèle de ponctualité, comme d'ailleurs les deux chefs de l'opposition. Il suffit de les voir entrer à la Chambre pour savoir quelle heure il est. On me permettra bien de suggérer que les séances des comités des bills publics et des bills privés devraient commencer à dix heures et demie. Je félicite encore une fois le Premier-Ministre de ses remarques. Il y a cinq semaines que nous sommes ici. Avons-nous donné l'exemple à l'extérieur?" Le Premier-Ministre explique que dans le passé les comités siégeaient à dix heures et demie. Il croit qu'il serait bon de commencer les séances du comité des bills privés à dix heures et demie et celles du comité des bills publics à onze heures.

M. Joseph-Edouard Perrault

M. Taschereau ayant dit qu'il retirait son point d'ordre à propos de l'amendement de l'opposition, le procureur-général, M. Perrault, se lève et lit la motion de M. William Tremblay. "Je ne crois pas, dit-il ensuite que les conclusions de cet amendement soient bien placées. On nous demande de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la répétition de certains actes électoraux. Nous avons dans notre loi électorale tout ce qu'il faut pour assurer l'honnêteté des élections. (Rires à gauche).

"Dans toute élection, poursuit l'orateur, il peut y avoir des manoeuvres frauduleuses. Dans la majorité des cas, cependant, les élections se font honnêtement, et j'en appelle aux députés de la Chambre".

Voix à gauche — Et la loi Dillon ?

M. Perrault — Il n'en est pas question dans l'amendement. La loi existante défend toutes les manoeuvres qu'on dénonce ici.

Voix à gauche — Elle s'occupe aussi de la police provinciale ?

M. Perrault — Si la loi était suivie à la lettre par les candidats et leurs organisateurs, il n'y aurait pas d'abus. Quelles mesures réclame-t-on ? Confection des listes et révision des listes.

M. Lesage — Dans mon comté, on a fait rayer des milliers de noms des listes, mais on n'a pas eu le temps de compléter la révision. Nous avons demandé un délai : on nous l'a refusé.

M. Perrault — Les journaux ont dit que des noms fictifs avaient été inscrits sur les listes, mais la Chambre n'est pas officiellement saisie de ces questions. Nous possédons tous les rouages nécessaires pour la confection et la révision des listes électorales. Le code criminel renferme toutes les dispositions nécessaires pour punir les parjures dont se plaint l'opposition. N'importe qui peut déposer une plainte contre un parjure.

M. Drouin — Alors, pourquoi le procureur-général n'a-t-il pas fait arrêter les faussaires ?

M. Perrault: — Il s'agit d'un délit criminel. La loi précise que n'importe qui peut porter plainte. Voter pour l'amendement c'est admettre que des irrégularités ont été commises. Je ne dis pas que ce n'est pas vrai, mais le fait de mentionner que ces délits sont de notoriété publique ne constitue pas une preuve officielle dont la Chambre est saisie. Nous avons le droit d'exiger des précisions avant de nous prononcer.

M. Bélanger: — Il me semble que la preuve a été faite à Montréal devant la Commission de révision.

M. Perreault: — Peut-être, mais cette preuve n'a pas été soumise à la Chambre.

M. Hamel: — Le gouvernement ignore-t-il ce qui s'est passé devant la Commission de révision à Montréal?

M. Perrault: — La ville de Montréal avait nommé des réviseurs. Le gouvernement n'a aucune connaissance officielle des actes des réviseurs. On a parlé du rapport du greffier de la Couronne en chancellerie à propos du scrutin dans le comté de St-Laurent. Or, cette affaire est actuellement devant les tribunaux. Y a-t-il lieu d'amender la loi électorale? la Chambre n'a qu'à nommer un comité qui fera une enquête et présentera ses recommandations à l'Assemblée. Pour ma part, si l'on veut proposer la formation de ce comité, j'approuverai le projet. Mais ce n'est pas dans les circonstances actuelles que nous devons étudier les réformes nécessaires à la loi électorale. La Chambre ne doit pas accepter l'amendement."

M. Maurice Duplessis

Le chef de l'opposition soutient que "la base de toute réforme" est la garantie du libre exercice du droit de vote. Il estime que l'amendement de l'opposition ne comporte pas de blâme à l'adresse du gouvernement, mais qu'il établit des faits. La Chambre, dit-il, ne doit pas agir comme si elle sanctionnait le parjure. L'opposition demande au gouvernement de condamner le mal. La Chambre n'est pas officiellement saisie de ces questions. Mais le rapport de M. Geoffrion a été déposé sur le bureau. C'est là-dessus que se fonde l'amendement de l'opposition. "Pour la première fois depuis qu'il est procureur-général, le ministre se lève, non pour dénoncer le parjure, mais pour nous dire qu'il n'est pas juste de le condamner.

M. Perrault: — Le chef de l'opposition me prête des paroles que je n'ai pas dites. Je suis contre le parjure.

M. Duplessis dit que l'attitude du procureur-général permet de croire qu'il recule devant son devoir. Le leader de l'opposition parle ensuite pendant quinze minutes du mauvais exemple que ces parjures constituent pour la jeunesse. Il termine par ces mots: "Le procureur-général demande la formation d'un comité. Quand il se commet un meurtre, propose-t-il la formation d'un comité? L'amendement de l'opposition devrait rallier toutes les bonnes volontés."

M. Taschereau

"Il est temps dit le Premier-Ministre, qu'une voix s'élève à la Chambre pour venger et revendiquer l'honnêteté de notre population. A entendre le chef de l'opposition, il n'y a que des corrupteurs et des parjures.

M. Grégoire: — Il ne s'agit pas de revendiquer l'honneur de la population.

M. Taschereau: — L'honorable député ferait mieux de revendiquer son siège. (appl.) Je disais donc qu'il est temps qu'une voix s'élève pour revendiquer l'honneur de la population. A entendre le chef de l'opposition, nos élections ont été faites sur des parjures et notre population se compose de corrupteurs.

M. Duplessis: — Je n'ai pas dit que la population était corrompue, mais que, de notoriété publique, des abus s'étaient commis à Montréal. Pas un homme de bonne foi n'a le droit de dénaturer mes paroles. (appl). Le député du Lac Saint-Jean, M. Duguay, interrompt ici M. Taschereau. Depuis quelques instants, il cherche à faire le chahut.)

M. Taschereau: — Je demanderais à l'Honorable député de se taire une fois pour toutes. (M. Duguay se lève plusieurs fois pour prendre la parole, mais les applaudissements tenaces de la droite couvrent sa voix). L'amendement de l'opposition, poursuit le Premier-Ministre après avoir lu le texte de la motion, cet amendement s'applique à toute la population. Je demande aux députés de la droite s'ils méritent qu'on dise d'eux que leurs élections ont été faites au moyen du parjure.

Voix à droite: — Non, non.

Voix à gauche: — C'est vrai.

M. Taschereau: — Vous avez vingt élections de contestées, nous n'en avons que douze. (Appl).

M. Duplessis: — Le Premier-Ministre parle des contestations. Je me réserve le droit de lui dire ce qui s'est passé dans son comté. Mais nous ne discutons pas des causes pendantes. (Appl)

M. Taschereau: — On ne vote pas sur l'adresse même. Lorsque l'amendement est rejeté, l'adresse est adoptée automatiquement.

Si le chef de l'opposition veut retirer son amendement, il pourra, après le vote de l'adresse, inscrire une motion au feuilleton de la Chambre, et le gouvernement sera prêt à l'accepter. Mais elle ne peut l'accepter dans sa forme actuelle et dire, en amendement à l'adresse, que toute la population se compose de télégraphes. Encore une fois, si, au cours de la session, l'opposition veut proposer une motion ou elle fera entrer les amendements qu'elle juge utiles à notre législation électorale, nous sommes prêts à la voter. Nous avons tout aussi intérêt que nos amis de la gauche à obtenir des élections honnêtes. L'honneur, la probité, tout cela ne se trouve pas seulement du côté de l'opposition. Autrement, la population ne nous aurait pas gardé au pouvoir pendant 38 ans.

Quant à la confection des listes, on dit que des irrégularités ont été commises. Probablement. Les cas sont prévus par la loi. Examinons ensemble la loi électorale. Corrigeons la s'il y a lieu. A ceux qui respectent la population de notre province, je demande d'écarter l'amendement.

A ce moment, la séance est suspendue pour permettre au Lieutenant-Gouverneur de sanctionner le bill prolongeant d'un an le moratoire sur les hypothèques agricoles.

M. Oscar Drouin

Le député de Québec-Est parle, à la reprise de la séance, sur la motion de M. Tremblay. Il répète à peu près ce que M. Duplessis a dit. Il conclut ses remarques:

"Nous étions prêts à prendre le vote. Or, le Premier Ministre qui réclame depuis si longtemps un vote sur l'adresse, est surpris. Pour l'empêcher, il soulève un point d'ordre. Je comprends que cela l'embarrasse, car la majorité de la Chambre vote contre notre amendement, cela veut dire que chacun des députés ratifie ce qui s'est passé lors de la confection des listes électorales, lors de l'élection de Saint-Laurent.

"Le Premier Ministre a dit qu'il ne pouvait accepter cet amendement parce qu'il ne saurait assumer la responsabilité de ce qu'on y reconnait. Mais quelque soit le résultat du vote, les responsabilités restent les mêmes, parce que les parjures n'ont pas été punis; et il semble que les ministériels, par la bouche de ceux des ministres qui ont parlé, veuillent reconnaitre qu'on ne devra pas encore les punir.

"Le Premier Ministre a dit : Je suis prêt à voter demain ce que contient votre amendement. Mais ce que la province demande, c'est une désapprobation immédiate et formelle de ce qui s'est passé lors de la revision des listes et l'arrestation des coupables, et tout procureur-général que ne fait pas arrêter les coupables ne remplit pas son devoir.

"C'est aussi une désapprobation catégorique de ce qui s'est déroulé dans Saint-Laurent.

"Ce que nous voulons, c'est punir les coupables et empêcher la répétition des polls volants, qui étaient souvent plus importants que les polls réguliers, c'est qu'à l'avenir le peuple puisse se prononcer librement et sa volonté se faire entendre".

M. Zénon Lesage

Le député de Montréal-Laurier dit que lors de la revision des listes, dans son comté, faite sous la direction de l'A.L.N. on est parvenu à rayer 2,500 noms des listes. C'est tout ce que l'on a pu faire, parce que les délais étaient expirés.

"Il y avait encore au moins encore 2,000 faux noms sur les listes", dit-il.

J'entendais le Premier Ministre dire que s'il y avait eu des contestations d'élections de membres de la droite, il y en avait eu beaucoup plus de députés de la gauche. Mais sait-on comment on a procédé, dans ce cas ? Des gens apparentés au gouvernement ont offert jusqu'à $2,000 pour avoir un pétitionnaire dans mon comté".

M. Laurent Barré

"L'amendement, tel que rédigé et présenté, ne comporte pas un mot de blâme ou de reproche contre qui que ce soit. Ce n'est pas une motion de non-confiance; il ne signifie même pas que l'on entend tenir le gouverement responsable de l'état de choses que l'on signale. Il ne fait que compléter le discours du Trône. Je ne vois pas pourquoi on rejetterait cet amendement. Le premier ministre a laissé entendre que l'adopter serait s'exposer à laisser croire que les Canadiens-français sont des voleurs d'élections. Mais il ne faut pas avoir peur de parler des vices.

"Les juges ont leurs responsabilités, nous avons les nôtres. Les juges doivent appliquer les lois, nous, nous avons le devoir de faire des lois justes.

"Or je n'ai rien trouvé dans le discours du Trône qui mentionne cette réforme".

La Chambre vote sur l'amendement, qui est rejeté par 47 voix contre 41.

JOYEUSE REUNION A STOKE CENTRE

Chez M. H. Côté.

(Spécial à la "Tribune")

STOKE CENTRE, 30 — Plusieurs parents et amis se sont réunis à la demeure de M. Hormisdas Côté. On y remarquait : MM. et Mmes Hormisdas Côté, Adélard Godbout, Armand Côté, Armand Robitaille, Gérard Delorme, Albert Godbout, Lapointe, MM. et Mlles Adélard Thsrrien, Bibiane Dubreuil, Lucien Lemelin, Gertrude Dubreuil, Maurice Paquet, Orise Dubreuil, Henri Théberge, Laurette Dubreuil, Joachim Dubreuil, Emile Dubreuil, Joseph Daigle.

Mme H. Côté reçut de la part de ses parents de nombreux cadeaux. Elle sut les remercier aimablement.

Il y eut du chant, déclamations et musique. Un succulent réveillon fut servi par Mme H. Côté.

ANNIVERSAIRE AU BELL TELEPHONE

La compagnie célébrait hier le 56e anniversaire de sa constitution en société.

La Compagnie de Téléphone Bell célébrait hier le 56ème anniversaire de sa constitution en société qui date du 29 avril 1880. Pour marquer cet événement le drapeau Blue Bell flottait au mat de tous les édifices de la Compagnie dans Québec et Ontario.

Le gérant Graham disait aujourd'hui que l'actif tangible ne révèle pas toute l'histoire de l'expansion et du développement de ce service public; cependant l'actif qui se chiffrait par $400,000 à l'origine dépasse présentement $213,000,000 dans les deux provinces. Les salaires payés au cours du dernier exercice s'élevaient à $14,300,000 et représentaient plus de 55 pour cent des frais d'exploitation du réseau.

M. Graham ajoutait qu'au commencement de l'année 93.4 pour cent des 19,967 actionnaires Bell résidaient au Canada; ils détenaient 66.8 pour cent du capital. Les actionnaires habitant d'autres parties de l'Empire comptaient pour 1.9 pour cent du total et possédaient 5.3 pour cent du capital émis. Il s'ensuit que plus de 72 pour cent du capital Bell est la propriété de sujets britanniques.

Par suite de l'expansion universelle du réseau Bell les usagers de notre ville peuvent communiquer oralement avec 67 pays dont les réseaux comprennent quelque 33,000,000 de téléphones, ce qui représente 93 pour cent des postes téléphoniques de l'univers.

—De même que le phare sur la plage rocailleuse, l'annonce vous indique la voie sûre pour arriver à bon port, là où vous trouverez des marchands honnêtes, qui vendent à des prix honnêtes. Lisez les annonces chaque jour.

AVIS!

Les confitures de Smith diffèrent des autres, parce que les fruits en proviennent de la propre ferme de 700 acres de Smith, au coeur des vergers de Niagara. Mis en conserve le jour même qu'ils sont cueillis dans des cuisines immaculées. Demandez les confitures pures de E. D. Smith à votre épicier.

CONFITURES et GELÉES PURES
E.D.SMITH

AMELIORATION DE L'EMPLOIEMENT

Ce mois-ci, 9,474 établissements employaient 918,716 personnes, tandis que 9,066 en employaient seulement 874,556 l'an dernier.

Au 1er avril, 9,474 établissements employaient 918,716 personnes. L'activité industrielle au commencement d'avril s'est ressentie de la contraction habituelle entre deux saisons; c'est là surtout le résultat du renvoi des ouvriers de l'exploitation forestières une fois le programme d'opérations terminé, avant qu'un nombre considérable d'ouvriers soient absorbés par les industries extérieures au printemps et au commencement de l'été. Le 1er mars, 933,221 personnes étaient employées; avec les corrections qu'exige la tendance saisonnière, l'indice était à 103.3 ce qui, à deux exceptions près, était plus élevé que celui de tout autre mois depuis le printemps de 1931.

Outre l'exploitation forestière, la construction a aussi annoncé de fortes réductions. Jusqu'à un certain point, une température défavorable a nui à l'activité dans les métiers qui ont enregistré un déclin important d'un caractère antisaisonnier. L'industrie houillère, les hôtels, les restaurants, et les chemins de fer ont aussi mis des employés à pied. D'un autre côté, l'industrie manufacturière s'est améliorée considérablement sur une échelle beaucoup plus vaste que la moyenne des années depuis 1920. Les groupes du fer et de l'acier et des textiles ont fait preuve d'un fort regain d'activité. Des additions ont été faites aux équipes des mines de minerais métalliques et dans le domaine des services en général.

JUGEMENT AUTOUR D'UNE ASSURANCE

MONTREAL, 30. — Vu que les "Non-Marine Underwriters Members of Lloyds" ne possèdent ni lettres patentes ni charte dans la province de Québec, bien que ces compagnies d'assurance aient obtenu un permis du surintendant provincial des assurances pour y faire affaires, l'hon. juge Forest, siégeant en Cour Supérieure, a renvoyé une requête de ces assureurs demandant l'annulation d'une sentence arbitrale couvrant la perte causée par un incendie.

DEBILITE NERVEUSE

ABATTEMENT—AGITATION
ETAT MISERABLE

Si vos nerfs sont exarcerbés, vous ne pouvez pas vous empêcher d'être irritable, agité, à bout de forces, et vous ne pouvez goûter de repos. Les stimulants provisoires ne font qu'*aggraver* la tension nerveuse. Les médecins au Canada et dans 52 autres pays prescrivent le Sirop Fellows comme remède réellement *efficace* aux troubles nerveux. Ce remède de 60 ans fournit le Calcium, le Fer, le Phosphore et autres aliments minéraux dont le système a *besoin* pour affermir les nerfs, aiguiser l'appétit, améliorer la digestion et aider à refaire la santé et la vigueur.

Pour obtenir le Sirop Fellows — tonique de chevet de 3 générations — *demandez-le par son nom : "FELLOWS"*. Deux grosseurs — chez votre pharmacien. 46 F

Contre *Débilité — Insomnie Fatigue Chronique*

SIROP FELLOWS

CENT CINQUANTE ANS DANS LA RUE NOTRE-DAME

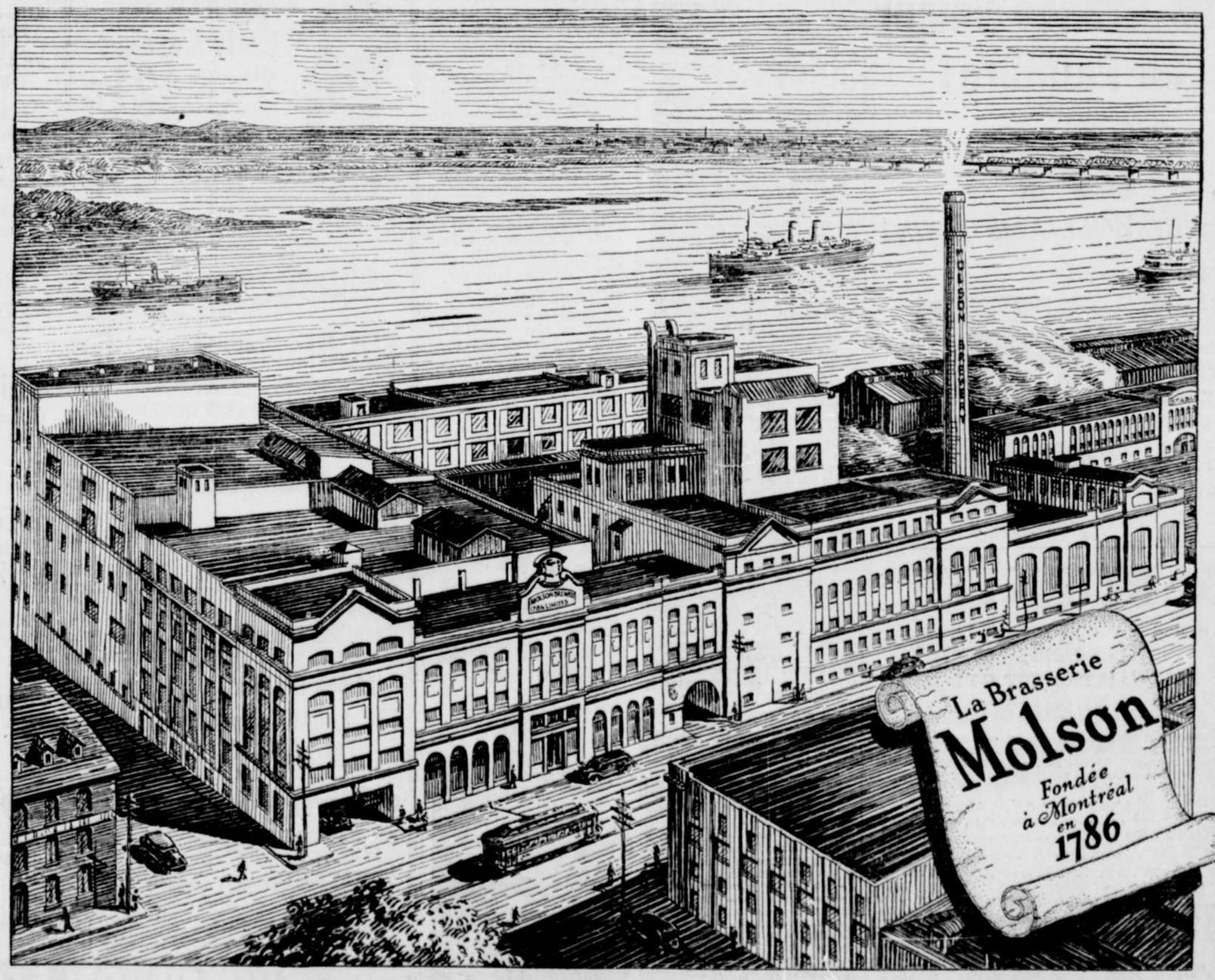

CETTE gravure représente la Brasserie Molson actuelle. C'est en ce même endroit que le fondateur, John Molson, érigea la sienne il y a 150 ans. Ce qui est aujourd'hui le centre d'une grande cité métropolitaine d'un million et quart de population, n'était alors que la banlieue d'une petite ville de 8,000 âmes à peine, dont le commerce des fourrures était l'une des principales sources de richesse.

A l'ouest, on apercevait les fortifications de la ville. A l'est et au nord s'étendaient des fermes et des terrains incultes, tandis qu'au sud de la route de la poste de Québec, d'agréables jardins descendaient en pente douce jusqu'au chemin de halage, sur le bord du fleuve. Les habitations dont la banlieue commençait déjà à se couvrir, permettaient de prévoir l'expansion qu'allait plus tard prendre Montréal.

Avec le temps, les murailles de la ville durent être rasées; le chemin suivi par les attelages de boeufs qui trainaient les bateaux jusqu'en amont du courant Ste-Marie disparut à son tour, et il en fut de même de la petite rivière qui coulait à peu près à l'endroit où se trouve maintenant la rue Craig. L'aspect de la ville entière a d'ailleurs changé complètement.

Mais les descendants de John Molson — fils, petits-fils et arrière-petits-fils — ont continué l'exploitation de l'entreprise si solidement établie par leur ancêtre. Cinq générations se sont succédé, la brasserie a été agrandie et perfectionnée pour répondre aux besoins modernes, mais toujours ont été scrupuleusement maintenues les traditions de qualité et d'intégrité qui valurent au fondateur ses premiers succès.

LA BRASSERIE MOLSON LIMITEE

1786 ~ CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA BRASSERIE MOLSON ~ 1936

LES DOUANIERS AMERICAINS RELATENT LES ALLEES ET VENUES DE BROWN

(Suite de la page 14)

coffre-fort?
—Non.
—Où mettait-il son argent, votre père?
—Dans un tiroir du comptoir.
—Vous aviez une boîte en métal pour la monnaie?
—Oui.
—Y avait-il de l'argent de papier dans cette boîte?
—Non.
—Avant le meurtre, avez-vous soupçonné quelqu'un sur l'incendie au moulin?
Personne en particulier.
—Et après le meurtre?
—Oui. L'ajusteur est venu de Montréal à Barnston puis de là à Baldwin's Mills en voiture. J'ai pensé que quelqu'un avait pu avoir connaissance du passage à Baldwin par Barnston, de l'ajusteur.
—Vous avez soupçonné quelqu'un ensuite?
—Oui. Pas d'autres personnes que celles associées au meurtre.
Qui, associées au meurtre?
—Brown et Morin.
—Savez-vous si Morin a vu l'ajusteur d'assurance?
—Barnston n'est pas bien grand et j'ai cru que c'était facile de savoir que l'ajusteur était passé là pour venir chez nous.

Le coroner Léonidas Bachand témoigne ensuite.

Par la Couronne :
—Avez-vous fait des fouilles sur la victime?
—Oui.
—Avez-vous trouvé de l'argent sur elle?
—Non.
Par la défense :
—Plusieurs personnes avaient vu le corps avant vous?
—Oui.
Par la Couronne :
—Il y avait quelque chose dans les habits.
—Oui. Des crayons et des paperasses.

Officiers américains

M. Harold White, de Richford, 38 ans, douanier pour les Etats-Unis, déclare que le 19 avril 1935 il était en service au bureau. Il connaît l'accusé qu'il a vu ce jour-là. "Je lui ai demandé s'il rapportait quelque chose du Canada et il m'a dit qu'il apportait du sirop. Je lui ai demandé son enrégistrement et il m'a dit qu'il l'avait perdu. Il m'a dit qu'il avait emprunté la machine. J'ai fait saisir l'auto parce que Brown n'avait pas de permis de conduire et parce qu'il s'était rapporté sans permis. Il me disait qu'il avait emprunté l'auto d'un nommé Arthur Blake.

Par la Couronne :
—Que s'est-il passé ensuite?
—Je lui ai dit que j'étais obligé de saisir l'auto et il m'a demandé s'il pouvait entrer dans le bureau pour manger son "lunch". Il est entré dans le bureau et pendant que je m'occupais des autres voyageurs, il est sorti et a disparu. Quand je suis revenu dans le bureau, j'ai signalé à la patrouille la disparition de Brown et des officiers l'ont retracé et arrêté:
—Avez-vous vu ces bottes dans l'auto?
—Oui.
—Vous a-t-il dit d'où il venait?
—De Sutton où il avait visité un M. Sturgeon.
Par la défense :
—Quelle sorte d'auto avait Brown?
—C'était un Chevrolet.
—L'avez-vous examinée?
—Oui. Il y avait du sirop, des bottes et du linge.
—Quelle heure était-il?
—Six heures et demie du soir.
—Quelle était son attitude?

La couronne s'objecte à la question qui ne relève pas de l'examen en chef.

—Avez-vous parlé longtemps avec lui?
—M. Cornelius Roach, aussi officier américain de douanes à Richford, Vt., carrobore en partie le témoignage précédent.
Par la Couronne :
—Vous étiez au bureau des douanes le 19 avril?
—Oui.
—Reconnaissez-vous l'accusé?
—Oui, il est venu au bureau le 19 avril.
—Vous n'avez rien à faire avec la saisie de l'auto?
—Non.
—Vous reconnaissez bien l'accusé?
—Oui.
Par la défense :
—L'accusé a-t-il essayé de nier son identité?
—Non.
—A quelle heure Brown est-il sorti du bureau?
—Vers 7.15 heures.
—Paraissait-il pressé?
—Non.
—Vous étiez satisfait du nom qu'il avait donné?
—Oui; quant à son identification comme citoyen américain.
—Le bureau de Richford est-il bien actif?
—Le soir, passablement.
Par la Couronne :
—Il n'était pas pressé, mais il s'est sauvé avant que M. White revienne à lui?
—Oui.
—Quand vous êtes revenu au bureau, il était parti?
—Oui.
—Vous avez dû être surpris?
—Oui et non. Je savais que pour le moment, il n'avait plus d'auto.

M. J.-F. Fraterny, policier à St-Albans, déclare qu'il connait l'accusé depuis 4 ou 5 ans. Il fut arrêté à St-Albans le 19 avril et amené à la prison du comté.

Par la Couronne :
—Il a été arrêté?
—Oui pour vol d'auto et aussi pour une affaire qui venait de se dérouler au Canada.
—Avez-vous parlé à Brown?
—Oui.
—Vous a-t-il dit à qui appartenait l'auto?
—Il me l'a dit, mais je ne m'en rappelle pas.
—Ce n'était pas un nommé Laberge?
—Je pense qu'en effet c'était cela.
—Savez-vous où demeure Brown?
—Il demeurait à Milton avec sa mère.
—L'accusé a-t-il admis avoir volé l'auto?
—Oui, devant témoins.
—Etes-vous allé chez Brown?
—Oui. On nous a demandé de faire des recherches au sujet de certaines lettres. Il y avait les détectives Forest, Harvey et autres. Nous avons trouvé les lettres et sa mère n'a fait aucune objection à nous la laisser prendre.
—Y avait-il plusieurs lettres?
—Un paquet dans un bureau barré à clef.

Le témoin identifie les lettres comme étant bien celles qu'il est allé chercher à la maison de Brown avec les autres détectives.

La Couronne demande au témoin de lire ces lettres. La défense s'objecte parce que la provenance n'a pas été établie au sujet des lettres. L'objection est maintenue.

La défense ne pose pas de question au témoin.

M. J.-A. Jacobs, un autre officier américain des douanes, connait l'accusé depuis plusieurs années. Le témoin corrobore l'officier Fraterny au sujet des lettres. "Je me rappelle de deux de ces lettres, l'autre je ne m'en rappelle pas."

M. J.-F. Mahoney, chef de police à St-Albans, connait l'accusé. "Je l'ai rencontré le 19 avril 1935; il avait été arrêté".
—Dans quelles circonstances l'avez-vous vu?
—Je suis allé à la prison un peu avant midi, où il avait été incarcéré.
—Lui avez-vous parlé de l'auto volée?
—Pas moi mais j'étais là quand l'officier Alexander l'a interrogé.
—Qu'est-ce Brown a dit?
—Il a dit qu'il l'avait empruntée pour venir en Canada.

M. Joseph White, officier de douanes à Baldwin's Mills, témoigne ensuite; c'est lui qui découvrit Baldwin dans son magasin.

Par la Couronne:

—Dans quelles circonstances avez-vous trouvé Baldwin?
—Le 18 avril, je me suis rendu au magasin de Balwin avec plusieurs personnes qui avaient trouvé étrange que la porte fut fermée. J'avais un fanal et je me suis rendu au moulin Baldwin. J'ai parcouru deux étages du moulin et je n'ai rien aperçu. Je me suis de nouveau rendu au magasin et j'ai appelé, mais il n'y avait pas de réponse.
—Venez-en tout de suite aux faits. Qui a ouvert la porte du magasin finalement?
—Je me suis rendu chez Mme Harold Baldwin qui est venue elle-même ouvrir la porte avec la clef de son mari. Aussitôt que nous fûmes entrés, j'entendis comme une plainte. Je me suis dirigé vers le bureau de M. Baldwin et je l'ai aperçu dans un coin près d'un comptoir, ligoté et bâillonné. Une boule de papier lui remplissait la bouche, puis un linge attaché avec un double noeud à l'arrière lui fermait la bouche. M. Baldwin se débattait un peu et je vis qu'il vivait encore. Nous avons brisé ses liens, et enlevé un drap qui le recouvrait.

Le témoin produit le bâillon et la corde qui attachait les poignets de la victime.

—Est-ce que la victime saignait?
—Je ne me rappelle pas avoir vu de sang.
—Faisait-elle du bruit?
—Elle se plaignait.
—Avez-vous appelé la police?
—Pas tout de suite, car les fils du téléphone avaient été brisés, à ce que j'ai pu voir par la suite. C'est Mlle May qui s'était aperçue de cela.
—Qu'avez-vous fait ensuite?
M. Cabana m'avait rapporté qu'il avait vu un étranger dans le magasin dans le cours de la journée, vers 3 heures de l'après-midi. Au sortir du magasin, il y avait des pistes de bottes de caoutchouc et je crois que c'est Mme Wormsley qui avait déclaré qu'elle avait vu un étranger avec des bottes de caoutchouc. J'ai suivi les pistes de bottes semblables à celles-ci et j'ai relevé des pistes sur la neige à côté du chemin. Je me suis rendu jusqu'à la ferme de Fred Aldridge sur le chemin de Coaticook.
—De Coaticook ou de Barnston?
—Pour une certaine distance, le chemin de Coaticook est le chemin de Barnston... Un peu avant d'arriver à la ferme, les pistes tournaient un peu à gauche non loin d'un ponceau; elles entraient ensuite dans le champ, puis revenaient sur le chemin de Coaticook en bordure du bois; on perdait les pistes de temps à autre comme si l'homme évitait de passer dans la neige. On perdait les traces sur l'herbe et on les retrouvait sur les étendues de neige; l'homme, d'après les pistes, marchait à la droite; un peu plus loin, les pistes entraient dans un champ labouré dont elles faisaient le tour, puis revenaient encore sur le chemin pour conduire jusqu'à la vieille fromagerie; de là, l'home a dû marcher encore 200 pieds dans un ruisseau avant d'arriver à un endroit où nous avons vu une automobile enfoncée dans les roulières.

Par la défense:

—Quand avez-vous fait cette randonnée?
—Le lendemain, un vendredi.
—D'après vous, l'automobile enlisée dans les roulières pouvait, être à mi-chemin entre Baldwin's Mills et Barnston?
—Je crois que vous ne vous tromperiez pas beaucoup; nous avons parcouru toute cette distance en une heure environ.
—Où commençaient les pistes?
—On a relevé les premières à environ 15 pieds du magasin.
—Est-ce vous qui avez déclaré que Baldwin tenait son dentier dans vert la victime?
—Oui, il tenait son dentier entre le pouce et l'index.
—Est-ce que vous n'avez pas vu un nommé Washborn sur les lieux le jour de la tragédie?
—C'est lui qui est venu m'avertir que la porte du magasin était barrée?
—L'avez vous revu ensuite?
—Non, du moins je ne l'ai pas remarqué; je crois que le l'ai revu, lorsque le médecin a fait transporter le corps dans la soirée.
—Quelle heure était-il quand vous avez trouvé le cadavre?
—Il pouvait être sept heures.
—Vous ne vous trompez pas?
—Je puis bien me tromper de quelques minutes. J'avais soupé dans le temps, et d'ordinaire, je soupe vers 6 heures.
—Vous rappelez-Vous avoir vu tout ce linge sur Baldwin quand vous l'avez découvert?
—Je me rappelle du baillon.

La Cour est ajournée ensuite à ce matin.

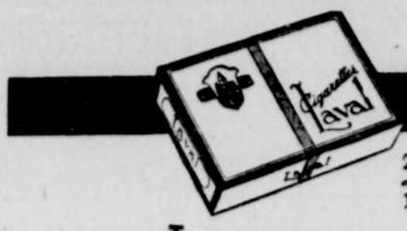

25 pour 25¢
aussi en paquets plats
10 pour 10¢

L'HOMME le plus riche ne saurait savourer de meilleure cigarette que vous — si vous fumez la Laval!

CIGARETTES
Laval

Réclame de la Division de Québec
Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

FETE PATRONALE DE M. LE CURE MARTEL DE KNOWLTON

Intéressante séance interprétée par les élèves du couvent.

(Spécial à la "Tribune")

KNOWLTON, 30. — La fête patronale de M. le curé G. Martel a donné lieu à une très intéressante séance, interprétée par les élèves du couvent, sous la direction des Révérendes SS. de St-Joseph.

Voici le programme qui a été exécuté à cette occasion:

Ouverture: Duo de piano, "Galop Brillant" par Mlle Madeleine et Martin Pagé; Cantate: "Chantons ce Jour"; Homages de Fête, pièce: Mlles Cécile Renaud, Marie-Jeanne Gingras, Madeleine Pagé, Isabelle Hiller; lutins et farfadets, Cyrille Hiller, Donald Brouillette, James Mullarkey, André Gauvin, Ernest Benoît, Maurice Lefebvre, Germaine Morrisseau, Juliette Guillotte, Germaine Codère, Cécile Lefebvre, Martin Pagé, Dame Pie, Gertrude Benoît; offrande du bouquet par Mlle Cécile Renaud; pièce des petits: "Bouquet de Fête" par Françoise Lefebvre, Gertrude Marrisseau, Régina Mullarkey, Marguerite Mittimore, Normand Lyth, Laurent Lyth, Roméo Gauvin, Redmond Brouillette; chant final "Amour et Souvenir"; Adresse, par Mlle Alice Lefebvre; offrande d'un cadeau par juliette Guillotte; demande d'un congé, par Donald Brouillette.

Clôture: "Echo du Coeur"; Morceau de sortie pour piano, "March of the Guard", par Jean-Marie Cadorette; à la célébration de la messe du lendemain, les cantiques suivants furent chantés: "Tu règnes dans la gloire", par Mlle Marie-Jeanne Gingras, "A l'Ombre de Ton Sanctuaire", par Mlles Isabelle Hiller et Martin Pagé, "Je crois en Vous", soliste, Mlle Cécile Renaud.

* * *

M. André Pagé, étudiant à St-Hyacinthe a visité sa famille.

M. et Mme L. A. Renoud et leur bébé ont visité M. et Mme Donat Renaud.

La famille W. Dalpé a visité M. et Mme N. Massé de Cowansville.

FUNERAILLES DE M. S. MENARD

A Saint-Camille.

ST-CAMILLE, 30. — M. Samuel Ménard est décédé à l'âge de 87 ans et 1 mois. Il laisse dans le deuil cinq fils, Joseph, de Sherbrooke, Samuel d'East-Angus, Emile, Jean-Baptiste et Cyrille, de St-Camille; deux soeurs, Mme Phidime Gagnon (Marguerite), de Montréal, Mme Fred Watson (Emilie) de Lawrence, Mass., plusieurs petits enfants et arrière-petits-enfants.

Les porteurs étaient ses petits-fils MM. Cédé, Darcy et Elphège Ménard et Germain Audy. La quête fut faite par MM. Cédé Ménard et Germain Audy.

Aux funérailles on remarquait: MM. et Mmes Joseph Ménard, de Sherbrooke, Samuel Ménard, d'East-Angus, MM. et Mmes Emile Ménard, Jean-Baptiste, Cyrille Ménard, Roméo Ménard, Ernest Veilleux, MM. Généré et Wilfrid Ménard, Mlles Aline, Flora, Cécile, Rose, Blanche et Yvette Ménard, MM. Frédéric Forgues, Louis Audy, Georges Blais, Maurice Audy, Joseph Laroche, Mme Thomas Audy, Mme Joseph Breton, Mme Isidore Lefebvre, M. Josaphat Morin, MM. et Mmes Venant Morin, Edmond Pinard, Napoléon Forgues, Jean-Baptiste Lemay, Mmes Léon Sauvage, Jos Bonhomme, Léo Audy, A. Bellerose, MM. Francis Blais, Gédéon Roy, Léonidas Royer, Joseph Bergeron, Ovila Geoffroy, Mlles Lucille Pinard, Rita Breton, Marguerite Crépeau, Maria Lecomte, Mathilde Emma, Beaubien, Mpnique, Marguerite Marie Beaubien, Angèle Royer, Irène Chamberland, Germaine Marceau, Lucianna Lavertu, Yolande, Madeleine Marceau, Adèle Lachance, Mme Joseph Boutin, Evarice Beaubien, Casimir Godbout, Joseph Manseau, Adelard Raiche, Aimé Proulx, Robert Boutin, Mmes Eugène Ducharme, Gédéon Godbout, M. et Mme Honoré Lachapelle, Mlles Lorette Godbout, Marie-Paule Bellerose, M. Conrad Manseau et beaucoup d'autres.

—M. Legault, de Wotton est venu dans notre localité pour affaires.

M. Conrad Manseau est allé à Sherbrooke pour affaires.

VAL RACINE. — Mlle Laurette Tremblay est retournée à Sherbrooke.

—Mlle Germaine Fontaine, est retournée à Montréal.

—M. Octave Tremblay ainsi que son garçon Albert, sont allés à Sherbrooke pour affaires.

—M. Damase Turcotte a fait un voyage à Lac Mégantic pour affaires.

—Mlle Léona Dufault est retournée à Montréal.

—Mlle Blanche Proulx, ainsi que sa nièce, Hélène Jacques de Marsboro sont venus dans notre localité.

"VOICI MON SECRET POUR TENIR LE PAS AVEC LA *Bonne Santé*"

"BEAUCOUP de grand air et d'exercice, plus un régime sain — c'est tout le secret. Pour mon déjeuner favori, je prends du Shredded Wheat croustillant et brun noisette, avec du lait riche et sain et des fruits frais. Etant de *blé 100% entier*, le Shredded Wheat me donne de l'énergie et de la vigueur et me fait bénéficier de ses éléments essentiels et naturellement équilibrés et sous la forme la plus appétissante et la plus digestible." Gardez-vous en bonne santé avec cette céréale parfaite de la nature.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.
Niagara Falls - Canada

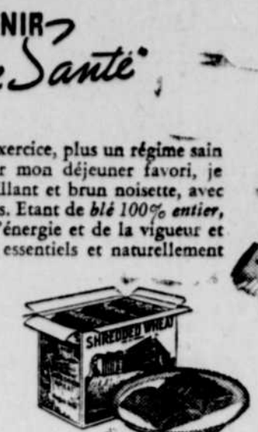

12 gros biscuits dans chaque boîte

SHREDDED WHEAT
FAIT AU CANADA - DE BLE CANADIEN

Le Thé RED ROSE est "du bon thé" de la première à la dernière tasse, c'est du BON thé

La Plus Grande Valeur en Peinture!

SWP
SHERWIN-WILLIAMS PAINT

CELEBRE dans l'univers pour sa qualité. Elle fait un magnifique travail qui protège la surface et elle conserve ses belles couleurs pendant des années. Et parce que chaque gallon couvre autant de surface, il vous en coûte moins pour la peinture et le peintre. Vous pouvez être sûr de la *SWP*, car 50 ans de service au Canada ont démontré sa valeur. Demandez la carte de 32 couleurs attrayantes

"GARDENITE"

est meilleur pour Pelouses, Fleurs, Légumes.

Ce merveilleux
NOUVEAU PRODUIT C-I-L
"GARDENITE"
est tout spécialement fabriqué pour être employé sur les pelouses des villes, dans les jardins, les serres, les conservatoires et les bouquets et plants de maison. Pour le jardin et la pelouse, il doit être employé au début du printemps.

Paquet 1 lb	15c
Paquet 5 lbs	50c
Paquet 10 lbs	80c
Sac 25 lbs	$1.75
Sac 100 lbs	$4.75

J. S. Mitchell & Company
Limited
78-80, rue Wellington-Nord. Sherbrooke, Qué.

CIRE JOHNSON
Pour PLANCHERS, MEUBLES, BOISERIE

Le poli, à la durée du fer, qui protège et embellit.

DOMINION-STORES-LIMITEE

22, rue King Ouest Tél. 2212 | 12, Ave. Dufferin Tel. 486 | Rue Main, Lennoxville Tél. 280

CAFÉ Early Morning
Frais moulu au magasin Sac 1 lb 21c
RICHMELLO
Voyez le moudre! Lb
Sachez qu'il est frais. 27c

BEURRE pasteurisé, de crèmerie 24c
SUCRE granulé très fin, lb. 5c

VOICI DE VRAIES OCCASIONS

Cerises	Culverthouse rouges de choix, sans noyaux	2 boîtes No 2 pour	23c
Jus de Tomates	Silver Ribbon,	3 boîtes de 10½ on.	14c
Califorange	jus pur	2 boîtes 15 on.	31c
Fèves Blanches,		6 lbs	19c
Betteraves tranchées	de choix	2 boîtes plates No 2.	17c
Carottes tranchées	de choix	2 boîtes plates No 2.	17c
Sardines Brunswick,		3 btes	14c
THÉ SALADA paquet brun Pqt. ½ lb. 31c; pqt. 1 lb. 61c			

JUS DE RAISIN 1 pinte, Welch, bout.	25c
JUS DE PRUNE Sunsweet, 2 jar. 10 on.	27c
JUS D'ANANAS Libby, boite No. 2	19c
RAISINS sans pépin, Sultana, lb	11c
PRUNES Sunsweet, pqt.	14c
RIZ SOUFFLE Quaker, 2 pqts	25c
RIZ de Rangoon, lb	5c
GRUAU, 6 lbs	25c

Biscuits Christie
Christbrown et Ritz, les 2 pour 25c

TODDY
Le breuvage ravigotant.
Bte ½ lb 25c | Bte 1 lb 45c

Bananes, grosses, bien mûries, 4 lbs 17c

POIS "Standard", grosseur No. 4, Boites No. 2
3 pour 25c

Oranges grosses, sans pépins, douzaine 29c | Moyennes, douz. 23c

EPINARDS FRAIS, la lb	10c	POMMES Wine Sap, la douzaine	25c
TOMATES, fermes et bien mûries, 2 lbs pour	25c	CELERI, gros pied	15c
CAROTTES nouvelles, paquet	6c	CHOUX nouveaux, lb	5c

Carottes, Betteraves, Panais, navets à des prix d'occasions.

DOMINION STORES LIMITÉE

Baies, pois, fèves vertes, ananas, pommes, concombres, rhubarbes, asperges etc., à très bas prix.

Ces prix sont en vigueur jusqu'à samedi, le 2 mai.

LE KAISER FUT AUSSI UN ARROGANT

Son éducation militaire déteignit sur son tempérament dans ses relations avec la royauté anglaise. — Fanfaronnades semblables à celles de Hitler.

SON EXALTATION

(Par Thomas T. Champion, de la P. C.)

LONDRES, — Tout jeune enfant et même à quelques années avant la Grande Guerre, l'ex-kaiser fit plusieurs visites en Angleterre. Malgré qu'il ait laissé dans l'histoire la tragique extravagance de 1914, il est du plus haut comique de lire une relation de ses séjours en Angleterre et des traces qu'il causa à ses royaux parents.

Guillaume fit sa première apparition publique en Angleterre en 1863, lorsque, à l'âge de quatre ans, il assista dans la chapelle St-George à Windsor au mariage de son oncle, le prince de Galles, qui régna plus tard sous le nom d'Edouard VII, à Alexandra du Danemark. L'Evêque Samuel Wilberforce a laissé les notes suivantes de cette journée:

"Chacun se conduisit de son mieux. La princesse de Galles affichait beaucoup de calme et de sang-froid et le prince des manières plus hautaines que jamais. Le petit prince Guillaume de Prusse, placé entre ses deux jeunes oncles, vêtus à l'Ecossais qui avaient charge de le faire tenir tranquille, leur mordait les genoux toutes les fois qu'il tentaient de le tranquilliser."

Ces deux jeunes oncles devinrent par la suite le duc de Connaught et le duc d'Edinburgh.

Dix-huit ans plus tard le prince de Galles se rendit à Berlin assister au mariage du futur empereur. "Pendant toute la jeunesse du marié, le prince lui avait manifesté toute la tendresse qu'un oncle est capable de ressentir pour un neveu", écrit Sir Sidney Lee dans sa Vie du Roi Edouard. "Jeune garçon, le prince semblait partager l'affectueux intérêt que portait son oncle à son bien-être, mais la traditionnelle éducation militaire des Hohenzollerns eut une influence défavorable sur son adolescence. Ses relations sociales se limitèrent presque exclusivement aux officiers Junker, et leur arrogance eut pour effet de corrompre ses sentiments filiaux et de lui faire prendre à la guerre agressive un culte suprême. L'anglophilie de sa mère et l'emprise qu'elle exerçait sur son père la lui firent presque détester."

La mère empereur, on se le rappelle, était la soeur de la princesse de Galles et, par son mariage, elle devint princesse héritière d'Allemagne et subséquemment l'impératrice Frederick.

A la Hitler...

Guillaume II fit sa première visite à Londres comme tel en 1889, un an après avoir son couronnement. Il venait alors récemment de se convertir à l'idée pan-germanique de transformer l'Allemagne en grande puissance navale et, à cette époque, ses attitudes et ses discours flamboyants ne faisaient pas naître beaucoup d'inquiétude à la cour anglaise ou parmi les ministres de la reine Victoria.

Le jeune kaiser venait de créer un département indépendant pour l'Amirauté en Allemagne et il admit franchement qu'un des motifs de sa visite à Cowes était d'augmenter ses connaissances de l'équipement naval de l'Angleterre. La reine et son gouvernement décidèrent que l'intérêt toujours grandissant de son petit-fils en matière navale méritait d'être reconnu et ils lui conférèrent le titre honoraire d'amiral anglais. Cette nouvelle fut accueillie par le kaiser avec une explosion d'extase enfantine. "M'imaginer vêtu du même uniforme que St-Vincent et que Nelson, écrivait-il à Sir Edward Malet, embassadeur anglais à Berlin, c'est assez pour me donner le vertige."

Il retourna à Cowes l'année suivante. Par une curieuse coïncidence il arriva sur le "Solent" le jour même où la reine Victoria ratifiait la cession de l'Heligoland à l'Allemagne. En partant de Cowes, le kaiser se rendit directement à Heligoland. "Sans une bataille, sans une larme," s'exclama-t-il dans un discours exhubérant, "cette merveilleuse île est passée en ma possession. Nous l'avons acquise par un traité librement conclu avec un pays auquel nous sommes liés par le sang. Je bois à la santé de l'illustre dame à laquelle nous devons cette cession."

On se rappelle qu'à la fin de la guerre en vertu du traité de Versailles toutes les fortifications militaires d'Heligoland furent démantelées.

De 1891 à 1895, le kaiser revint tous les ans de sa propre volonté visiter l'Angleterre et les parents qu'il y avait. A chacune de ses visites, l'échange de procédés entre le neveu et l'oncle, le prince de Galles, diminua de cordialité jusqu'à friser en dernier lieu la rupture ouverte.

En 1891, la reine Victoria et son gouvernement jugèrent à propos d'inviter l'empereur et l'impératrice d'Allemagne, pour la première fois depuis leur accession à visiter officiellement l'Angleterre. Le prince de Galles était à leurs côtés pendant la grande réception qui leur fut faite et il entendit Guillaume dire: "En autant qu'il est en mon pouvoir, je me propose de faire vivre la traditionnelle amitié qui a toujours fleuri entre nos deux pays. Je tiens par-dessus tout au règne de la paix."

FUNERAILLES DE M. ERNEST GAGNON

A Lambton.

(Spécial à la "Tribune")

LAMBTON, — Les funérailles de M. Ernest Gagnon, décédé des suites d'une maladie de coeur, à l'âge de 71 ans, on eu lieu en l'église paroissiale de St-Vital de Lambton.

La levée du corps fut faite par M. le curé Gédéon Julien, et le service chanté par M. l'abbé Henri Labrecque, professeur à St-Victor et grand ami de la famille éprouvée.

Au choeur de chant: MM. Achille Bédard, le maire M. Henri-Louis Gagnon, Adolphe Gagnon, l'Agr. Raymond Langlois, Laurent Bélanger, Philippe Bédard, Léonard Bureau, Engelbert Bureau, Alphonse Labrecque, Fernand Gagnon, Irénée Gagnon, Philémon Arguin, Emile Couture, Hercule Marceau et Réal Bédard. A l'orgue Mlle Thérèse Gagnon.

Durant le service la quête fut faite par MM. les maires Henri-Louis Gagnon et Moïse Deveau.

Le corbillard fut conduit par M. Arthur Labrecque, la croix portée par M. Edouard Lemieux, le corps, par M. Alfred Bilodeau, J. L. Blanchet, Edmond Labrecque, Edmond Bureau, Napoléon Dostie, et Valmore Deveault.

Suivaient la dépouille mortelle: ses fils, Henri-Louis de Lambton, Léo de Haverhill Mass, René de Augusta, Me., ses filles (Fédora) Mme Lucien Laroche de Lac Mégantic, (Régina Mme Arthur Prévost de Lewiston Maine, (Jeannette) Mme Désiré Pomerleau de Haverhill Mass, (Fabiola) Mme Roméo Langlois de Lambton, (Anita) Mme Arthur Bolduc de Lemiston Maine, Simone et Gisèle de Lambton. Ses gendres, MM. Lucien Laroche, Arthur Prévost et Roméo Langlois, ses grères, M. Philias Gagnon de Lambton, et Louis Gagnon de Lewiston, sa soeur Mlle Alexina Gagnon de Lambton, ses belles-soeurs, Mme Philias Gagnon, Mme L. A. Royer et Mme Adjutor Royer de Lac Mégantic, son beau-frère M. Adjutor Royer, ses petits-enfants Guy Laroche, Yolande, Clément, Alexandre Daniel et Hugues Langlois, Pauline, Lorraine, Lucille et Ernest Pomerleau, ses neveux et nièces, M. et Mme Alcide Morin, Mme Lauréat Huard de Lewiston, M. et Mme Willy Gagnon Augusta Mlles Aurore et Yvette Gagnon de Lewiston, M. et Mme Willie Gagnon M. et Mme Lucien Gagnon de Mégantic, M. et Mme Ernest Gagnon, J. Cyrille Bureau, M. Roméo Gagnon, Mlles Doréa Gagnon de Lambton, M. et Mme Ferdinand Bilodeau de East-Broughton, Mlle Bertha Mathieu de Mégantic, ses cousins M. et Mme Josaphat Labrecque, Arthur Labrecque de Lambton, Louis Bégin St-Evariste, M. et Mlles Hornblower, Mme Guillaume Corriveau, Mme Courtemanche de Windsor, la famille Edmond Labrecque, MM. Léo Couture, Louis Gagnon, Emery Roy, M. et Mme Ernest Carrier, Mlle Anita et Jeanne Labrecque, Mlle Anne-Marie et Alfred Blanchet, Mme Arthur Morin, MM. Zéphirin Bureau, Philémon Philippon, Antonio et Albert Labrecque, M. et Mme Henry Morin, Mme Achille Roy, Mme Léo-Paul Blais, Mme Etienne Boulanger, M. Amédée Fortin, M. et Mme Roméo Baillargeon, Mme Elzéar Deveau, Mme Alfred Blais, Mme Frank Blais et Mlle Rachel Blais, Mme J. Lacroix, Mlle Florence Roy, M. et Mme Josaphat Bureau, J. L. Blanchet, Geo. Bégin, M. et Mme Théo. Dumas, M. et Mme Honoré Mercier, Mlle Estelle Deveau, M. H. Baillargeon, Mlle N. Dostie, Georges Arguin, Jos. Belleau, Aimé Ruel, J. Racine, Wilfrid Labrecque, Mme Daris Mercier, Mlle Gabrielle Drapeau, Mme Laurent Bélanger, Mme Hector Lapierre, Mme Conrad Roy, M. et Mme Jos. Godbout, Mme Fontaine, Mlles Amédée Roy, M. Bilodeau, Amédée Morin, Cécile et Maurice Carrier, Mme Henri-Louis Gagnon Mlle Andrée et Benoit Gagnon, Mme Paul Audet, Mme Jos. Gonthier, M. Bolduc, Mme Raoul Labrecque, M. Emile Bureau, M. Josaphat Morin, MM. Frank Blais Henri Carrier, Cyrénus Gaulin, Roméo Lapierre, Cléophas Quirion, Thomas Drouin, Edgar Lemieux, Albert Bernier, Mlle Thérèse Couture, Mme Cléophas Couture, M. et Mme Pamphile Bureau, Mme Willy Gagné, Mme Prince, Mme E. Rousseau, Mlle Gilberthe Bureau, Mlle Noëlla Bérubé, M. et Mme Odilon Couture, M. Arthur Roy, M. Achille Proteau, M. et Mme Amédée Marceau, M. et Mme Cyrille Bureau, M. et Mme Adrien Bureau, M. Louis Langlois, Josaphat Labrecque, Mme Edmond Bureau, Mme Pomerleau et M. Adjutor Roy et nombre d'autres.

SAINT-FRANCOIS

(Spécial à la Tribune)

ST-FRANCOIS-XAVIER DE BROMPTON, — M. et Mme G. Bilodeau, et leur fils Jacques de Sherbrooke, ont visité M. et Mme J. T. Charland.

M. C. Mercier de Richmont est allé chez M. Léo Gauthier.

M. Ernest Coureau a passé quelques jours dans sa famille à Richmond.

Mme Jos. Meloche s'est rendue à Windsor Mills.

Mlle Marie-Paule Préfontaine de Sherbrooke, est allée chez Mme Corriveau.

M. et Mme Aimé Leblond de Drummondville ont visité chez des parents, à St-François.

M. Ferdinand Leblond est allé à Sherbrooke pour affaires.

M. et Mme Pierre Pigeon sont allés à Sherbrooke.

M. E. Vandandaigue, de Sherbrooke est venu dans notre localité pour affaires.

Voici les résultats des concours scolaires à l'école No. 4 dirigée par Mlle Adeline Labbé:

5ème année: Jeanne-d'Arc Boulay, 70.5;

4ème année: Benjamin Labbé, 87.2; Louissette Boulanger, 86.8; Yvonne Boulay, 67.2; Gérard Boulay, 65.4; Rita Morin, 62.7;

3ème année: Claire Boulay, 78.5; Luc Morin, 70; Jeannette Boulay, 63.5; Albert Frappier, 60.5; Olivine Morin, 53.5;

2ème année: Jeanne-d'Arc Labbé, 72.5; René Frappier, 65.6; Marc Boulanger, 64.3; Léo Frappier, 36.2;

1ère année: Régina Morin, 87.1; Aimé Riendeau, 83.3; Albert Boulanger, 81.2; Thérèse Boulay, 75;

Cours Préparatoire. Yvette Lapierre, 70; Alfred Lapierre, 65; Georgette Morin, 65; René Boulanger, 65; Jeannette Frappier, 60.

À LA CONVENTION RÉPUBLICAINE

On a fait appel à l'ouest pour qu'il appuye le "ticket" national républicain, en choisissant le sénateur Frederick STEIWER, de l'Oregon, (à droite), comme directeur et président temporaire de la convention nationale du parti qui aura lieu à Cleveland le 9 juin. Vétéran de la guerre mondiale, avocat du bon et porte-parole des cultivateurs, Steiwer l'a remporté sur C. Wayland Brooks, (à gauche), qui brigue les suffrages pour devenir gouverneur républicain de l'Illinois, qu'on considérait comme le choix de la faction supportant le gouverneur Alf. Landon, du Kansas.

DISRAELI

(Spécial à la "Tribune")

DISRAELI, — Un programme artistique et musical a accompagné la proclamation des notes, à l'école Gérard Raymond pour le deuxième trimestre de l'année scolaire 1935-36. La soirée a débuté par "Les Rameaux", choeur; "Le petit Pierre", débit, Guy Côté.

1ère année: Denis Perreault, Guy Côté, Réal Fortier, Aimé Toupin, Clément Nadeau, Conrad Bissonnette.

"Le Crapaud", débit, Réal Fortier; "Le faux malade", débit, Renaud Letarte.

2ème année: Lucien Vachon, Valérien Lachance, Roger Gosselin, Renaud Letarte, Wilfrid Toupin, Georges Delisle, Gérard Fortin, Roger Richard, Gérard Roy.

"Le printemps", débit, Lucien Vachon; "Sur l'oreiller", duo, Onil Labrie et Omer Bélanger.

3ème année: René Doyon, Gérard Toupin, Henri-Louis Delisle.

"La chanson des heures", choeur; "Les deux mères", débit, Fernand Mackenzie.

4ème année: Fernand Mackenzie, Onil Labrie, Omer Bélanger, Fernand Béliveau, Bernard Dubois, Renaud Fortin, Oscar Adam, Jacques Perreault, Jean-Paul Genest, Andréa Jacques, Marcel Dubois.

"Vilaine pomme", débit, Pierre Gélinas.

5e année: Hercule Daigle, Marcel Cameron, Henri Daigle, Pierre Gélinas, René Guertin.

"La noix et les plaideurs", saynète, Henri Daigle, Marcel Cameron, Gérard Jacques; "La vieille Eglise", choeur.

Nomination de la 6ème année: Emile Gendreau, René Genest, Rodolphe Lapointe, Robert Payeur.

7ème année: Léandre Turcotte, Roger Bélanger, Gérard Grégoire.

"Oui qu'a fait Oh", saynète, Gérard Grégoire, Emile Gendreau, Gérard Jacques, Roger Morin, René Guertin.

Quelques mots de M. le curé.

O Canada.

Cet intéressant programme fut exécuté devant M. le curé J.-A. Lemay, M. le vicaire, MM. les commissaires, M. P.-A. Labrecque, maire du village et Mme Labrecque, les parents des élèves et une foule d'amis de l'éducation, heureux d'applaudir les succès des enfants.

SAINT-CAMILLE

(Spécial à la Tribune)

ST-CAMILLE, — Voici les résultats des concours de Pâques à l'école No 2 Dudswell, dirigée par Mlle Lucienne Bernard.

6ème année — Yvonne Bernard.

4ème année — Réjean Labonté Ernest Manseau.

3ème année — Maurice Bernard, Pierrette Bernard.

2ème année — Bernard Robrigue, Robert Manseau, Ernest Rodrigue, Marie-Anna Lépine.

1ère année — Gaston Bernard, Jean-Charles Rodrigue, Bibiane Rodrigue.

Médailles Excellence, Yvonne Bernard.

Application, Bernard Rodrigue.

Instruction Religieuse, Maurice Bernard.

Bon Langage, Ernest Rodrigue.

Politesse, Marie-Anna Lépine.

Ecriture, Pierrette Bernard.

Succès, Yvonne Bernard, Réjean Labonté, Maurice Bernard, Bernard Rodrigue, Gaston Bernard.

Monnaie Scolaire, Yvonne Bernard, Ernest Manseau, Pierrette Bernard Rodrigue, Mariette Bernard.

(Spécial à la Tribune)

ST-CAMILLE, — M. Maurice Brière est retourné chez ses parents, M. J. Brière de Saint-Gérard.

M. et Mme Gérard Marceau, Gabrielle et Marcel Lemieux ont fait une promenade à Drummondville.

Ont été baptisés:

Joseph-André-Gérard, enfant de M. et Mme Alexandre Durand. Parrain, M. Emile Guimond, marraine, Mme Emile Guimond.

Joseph-Arthur-Noël, enfant de M. et Mme Wilfrid Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Labonté.

Marie-Germaine-Antoinette, enfant de M. et Mme Antonio Ramier. Parrain, M. Oscar Paré, marraine, Mlle Laurette Proulx.

M. et Mme Joseph Bélanger de Montréal ainsi que leurs enfants Marcel et Madeleine sont venus visiter des parents à Saint-Camille.

Mlle Emilienne Gouin a visité ses parents, M. et Mme Wilfrid Gouin.

VALCOURT

(Spécial à la Tribune)

VALCOURT, — Un joyeux groupe se sont rendus à l'érablière de M. Joseph Authier, à l'occasion d'une partie de sucre organisée par le Cercle des Fermières.

Etaient présents: MM. et Mmes Louis Dupaul, Achille Patenaude, Joseph Whouté, Alphonse Lussier, Honoré Bissonnette, Mlle Blanche Beauregard, MM. et Mmes Joseph Authier, Joseph Laplante, Arthur Bouthillier, Irenée Roussin, Gérard Touchette, Georges Maloin, Joseph Maloin, Amédée Petit, Yvon Brodeau, M. Beauregard, Racine, Adélard Vézina, Olivier Gravel, Roméo Laplante, M. et Mme Léopold Dupaul, Anita Lebeau, Léonie Lussier, Suzanne Dupaul, Jean Racine, Jeanne Millette, Camille et Lucien Ouimet, Yvon Lebeau, Mathias Lussier, André Lebeau, Lucienne Dubé, Lilianne Bombardier, René Martel Jean Bombardier, Gérard Beauchemin, Laurent et Paul Champagne, Yvette Laplante, Alphonse et Ernest Bombardier, Meril Maloin A. Donar, Ferdinand Archambault, Lilianne Bombardier, Thérèse Dupaul, Willie Long, Valmore Ponton, Philippe Bombardier, Gérald Dupaul, Marie-Ella Gravel, Rémi Bombardier, Lionel Larivière, Thérèse Patchaude, Guy Dupont, Irène Pépin, Conrad Bombardier, Rosaire Bernier, Adélard Vincent, M. et Mme Henri Robin, M. Beauregard, St-Joachim, Omer Jauron, Aline Millette, Marie-Claire Langlois, Rémi Bombardier, Adrienne Chagnon, M. et Mme Damien Joloin, de Waterloo, M. et Mme Lucien Therrien, Waterloo, M. et Mme Guertin, de la pharmacie de Granby, Monique Patenaude, Liliane Fontaine, Marthe Dupaul, Raoul Millette, Mme Théotime Bombardier, Laurent Champagne, Marie-Berthe Bisonnette, Octave Leclair, M. et Mme Rosaire Bissonnette, d'Acton, Germaine et Jeanne d'Arc Bissonnette, Léonard Bissonnette, M. Cardin, d'Acton, Marie-Paule Desmarais, Jean-Paul Blanchard, Adrien Beauchemin, Martha Maloin, Emile Jobin, André Ferrier, de Waterloo, Gertrude Bernier, Monique et Bernadette Ouimet, Georges-Emile Robin, Mme P. Langlois, le Dr et Mme E. Archambault, Thérèse Beauregard.

M. l'agronome Therrien, de Waterloo, félicita le Cercle des Fermières et les encouragea.

—Mlle Annette Delage de Racine est venue chez M. Irénée Roussin.

—M. Wilfrid Houle s'est fait enlever un morceau d'acier d'un oeil, et non pas un oeil comme on l'avait d'abord cru.

LAMBTON

(Spécial à la "Tribune").

LAMBTON, — Voici les résultats des concours scolaires à la classe du professeur Raby de Lambton:

7ème année: Jean-Paul Bérubé, Paul-Emile Rousseau, Renaud Gaulin, Gabriel Bernier et Maurice Carrier.

6ème année: Alphonse Lapointe, Gérard Turcotte et Paul-Eugène Drouin.

5ème année: Martin Bérubé, Floribert Bureau, Alcide Ruel, Hercule Bureau et Bertrand Prince.

4ème anné: Guy Roy, Wilda Gagné, Hermann Bureau et Raymond Bédard.

Mlles Jeanne Lapierre, Cécile Bernier et Rosaire Lachaine de Montréal, sont venus, chez M. et Mme Hector Lapierre.

Mlles Lucienne et Bernadette Gonthier, de Montréal ont visité leur mère Mme Joseph Gonthier.

M. Marie-Louis Gagnon a fait un voyage d'affaires à Sherbrooke.

M. Marie-Louis Gagnon et Mlle Marie-Laure Gagnon sont de retour d'une promenade à Québec.

M. Henri Pintal de Sherbrooke est venu pour affaires à Lambton.

FEU M. J. HOULE

A St-Ferdinand.

(Spécial à la Tribune)

ST-FERDINAND, 23. — Les funérailles de M. Joseph Houle, époux d'Elise Gagnon, décédé subitement à l'âge de 66 ans ont eu lieu. Le défunt avait fait encore une grosse journée de travail à son érablière la veille de sa mort. Le soir il se plaignit d'un gros mal de tête. Le lendemain le malaise ne fit qu'augmenter. On eut juste le temps de faire venir le prêtre et le médecin. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, neuf enfants: 3 garçons: Henry, Maurice, Marcel; six filles, Mlles Yvonne, Alice, Annette, Jeanne d'Arc, Mme Achille Pinette (Phoebée), et la Rév. Soeur St-Ezéchiel (Prudentienne), des SS. de la Charité à l'école Gemmerais. L'assistance fut nombreuse à ses funérailles.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Boulet, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé G. Blanchette, vicaire.

Les porteurs étaient: MM. Lucien Nolette, Alfred Douville, Arth. Joyce, Alphonse Pinette, Jos. Gagnon, Jos. Langlois, Jos. Gosselin; la croix, par M. Lucien Nolette.

Conduisait le corbillard, M. Jos. Sévigny. Le deuil était conduit par M. et Mme Achille Pinette, M. H. Houle, Mlles Yvonne, Alice, Annette, Jeanne d'Arc Houle, Maurice et Marcel Houle, M. et Mme Nap. Houle, M. Cyrille Houle, frère du défunt; Mme Honoré Houle et son fils, Aurélien, de St-Julien de Wolfestown, Mme Jos. Gagnon, M. Jos. Bélanger, Mlle Corinne Fortier, M. et Mme Omer Houle, MM. Lucien Houle, Adalbert Houle, Mlle Marie-Laure Houle, neveux et nièces du défunt, Mme Thomas Nolette, M. Roméo Nolette, Mlles Antoinette, Aurore Nolette, Marie-Jeanne Dubois, Charlotte Dubois, Mme Alphonse Pinette, Mme J. Langlois, Mme Théode Brochu, Mlle Juliette Brochu, M. et Mme Omer Nolette, M. J. Sévigny, M. Lucien Lamontagne, M. et Mme Elz. Fortier, M. Delphis Massé, M. Murdock MacCleen, M. Georges Meehan, MM. Paul Dubois, Alfred Mercier, Henry Gardner, Philias Pinette, Auguste Nolette, Mme Freddy Douville, Mlle Edna Douville et un grand nombre d'autres.

FEU M. PAUL ROY

A Saint-Romain.

(Spécial à la "Tribune")

ST-ROMAIN, — Les funérailles de M. Paul Roy ont eu lieu dans notre église paroissiale. Le défunt était l'époux de Zoëlle Marceau, et est décédé à l'âge de 86 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé J. Mathieu.

La croix était portée par M. Edmond Fortier. La dépouille mortelle était portée par MM. Odias Rodrigue, Henri-Louis Hallée, Joseph Deblois, Odina Campeau, Oliva Jacques et Jos. Rodrigue.

Dans l'assistance on remarquait: ses enfants, MM. Ernest Roy, Calixte Roy, ses filles Mmes Alfred Royer (Claudia) de Lambton, Arsène Campeau (Marie), J.-A. LeBlanc (Alexina) de Stratford; ses gendres, MM. Alfred Royer, Arsène Campeau, J.-A. LeBlanc; sa soeur, Mme Jean Perrault, de Lambton; ses belles-soeurs, Mmes Anselme Roy, de Ste-Cécile, Joseph Marceau; ses neveux et nièces, M. et Mme Omer Roy, MM. Ludger Roy, Arsène Roy, de Ste-Cécile, M. et Mme Arthur Roy, MM. Amédée Marceau, Cyrille Marceau, de Lambton, M. et Mme Emile Hallée, Mme Prosper Moore, M. et Mme Octave Bellavance, M. et Mme Philias Marceau, Mlle Jeannette Marceau, Elzéar Perreault, Edouard Perreault, M. et Mme Henri Lapointe, de Lambton, Mme Edouard Coulombe, de Lambton; ses petits-enfants, Henri-Paul, Louis, Conrad, Claude, Yvette, Simonne et Gabrielle Roy, Rodolphe, Hercule, Clémence, Irène et Maurice Campeau, Philippe, Léo, Arthur, Lilianne, Rose-Emma et Fernande Royer, de Lambton, Léo-Paul et Robert LeBlanc, de Stratford, M. et Mme Laurent Bélanger, de Lambton, M. et Mme Pierre Fortin, de Courcelles, M. Lucien Carrier, Imelda Carrier, Blanche Carrier, Aristide Rodrigue, Gérard Rodrigue, MM. et Mmes Jos. Rodrigue, Gérard Tardif, Cléophas Tardif, M. Napoléon St-Pierre, de St-Sébastien, Irenée Jaoques, Alexandre Boulanger, Horace Hallée, M. et Mme Gaudias Hallée, M. et Mme Damase Blais, M. et Mme Odias Rodrigue, Claire Rodrigue, Luc Rodrigue, Omer Boulanger, Joseph Deblois, Edouard Deblois, M. et Mme Regis Fortin, Mme Philippe Fortin, M. et Mme Odina Campeau, M. et Mme Joseph Deblois, Josaphat Deblois, Mlle Eva et Ernest Deblois, Réal, Emmanuel, Gaston et Ambroise Roy, M. et Mme Narcisse Boulanger, Léo, Arsène, Léandre, Aimé et Germaine Boulanger, M. Alfred Roy, M. Emile et Mlle Hermance Barreau, de Lambton, Ernest Poulin, M. Alphonse Rosa, de St-Sébastien, Claire et Gérald Lussier, de Lambton, Hilaire et Juliette Roy, Odias et Albert Gosselin, Joseph Carrier, Joseph Bureau, de Lambton, Mme Philomon Arguin, M. et Mme Etienne Boulanger, T. Gendron, Alfred et Alphonse Lapointe, M. et Mme Louis Bellavance, de Springhill, MM. Hormisdas et Félix Bourque, Germaine Boulanger, Fernande Duquet, Léandre et Léo-Paul Pelchat, Antonio, Léo et Imelda Hallée, M. et Mme Pamphile Hallée, M. et Mme Héléna et Eddie Dion, Joseph et Willie Boulanger, M. et Mme Damase Bouffard, Rita Bouffard, M. Cléophas Boulanger, M. et Mme Argée Blais, Demerise Richard, M. et Mme Théodore Hallée, Raoul et Linière Bouffard, M. et Mme Ulric Giroux, M. Pierre Bouffard, Régis Roy, M. et Mme Anaclet Arguin, M. Donat Beauchesne, Anita, Rose-Hélène, Laurencia, Simonne, Gérard et Clémence Arguin, M. et Mme Cyrénus Bellavance, M. et Mme B. Hallée, Marie-Ange Carrier, M. Michel Mathieu, M. et Mme Edmond Fortin, M. Cyrénus Fortin, Jean-Paul, Gisèle et Georges-Henri Fortin, Paul-Emile Allen, M. et Mme Willie Gagné, M. Arthur Allen, Marie-Blanche Allen, Léandre Jacques, Dominique Rodrigue, M. et Mme Henri-Louis Hallée, M. et Mme Arthur Roy, M. et Mme Joseph Hallée, Hélodien, Hector, Fleur-Ange, Antoinette, Lucienne, Bertha et Yvette Hallée, Mme Théophile Roy, Léo, Gérard et Anatole Roy, M. et Mme Gérard Corriveau, M. et Mme Wilma Boulanger, M. et Mme Alfred Boulanger, Mlles Alma, Julia et Athala Boulanger, M. et Mme Joseph Breton, Théophane Breton, Irène et Fernande Tardif, Gérard, Germaine et Simonne Pelchat, M. Alphéda Boulanger, M. Edouard Roy, Mlle Lucile Bellavance, Anne-Marie Bellavance, Thérèse et Yvette Moore, M. et Mme Aimé Hallée, M. A. Giroux, M. et Mme Alpha Hallée, M. et Mme Flavien Bélanger, Marie-Jeanne Bélanger, M. et Mme Arthur Lemay, Marie-Ange et Rolande Lemay, MM. Léopold, Emilien et Fidèle Arguin, M. Beauchesne, MM. James et Romain Arguin, M. et Mme Emile Boulanger, M. Hector Nadeau, Mme Eugène Blais, Mlle Richard, M. et Mme Henri-Louis Beaulé, Bernadin et Clermond Beaulé, Albio, Romuald et Joseph Dumas, Léo, Hildège et Ovila Bellavance, Mme Louis Pelchat, M. Honoré Bouffard, Rachel Bouffard, Philomor, Adrienne et Julia Boulanger, et autres.

La quête fut faite par MM. Arthur Roy et Flavien Bélanger.

TINGWICK, — Voici les résultats des concours scolaires au couvent de Tingwick:

8ème année: Alice Plante, 86; Angèle Sarazin, 81; Bernadette McMeil, 79;

7ème année: Cécile St-Cyr, 84; Jeanne Roy, 80; Thérèse Beaudoin, 75;

6ème année: G. Emile Boutin, 85; Irène Larochelle, 85; Madeleine Nadeau, 78;

4ème année: Françoise Beaudoin, 87; Réjeanne Ouellette, 87; Jean-Paul Roux, 84;

3ème année: Françoise Ouellette, 95; Jean-Lys Boutin, 86; Marcelle Sarazin, 85;

2ème année: Monique Lambert, 98; Thérèse Lambert, 86; Jeannine Larochelle, 83.

1ère année: Lina Lavoie, 87; Irène St-Cyr, 83; Lucie Bernier, 81;

Cours préparatoire: Mariette Roy, Laurent Ouellette, Gabrielle Cayouette.

Médaille d'Excellence: Ruth Nadeau.

SPÉCIAUX pour le TEMPS du DÉMÉNAGEMENT

Les voici . . . ces spéciaux pour ceux qui déménagent ce printemps, ou qui veulent embellir leur demeure actuelle. Quant aux prix, ils signifient bien clairement que vous économisez en meublant votre demeure à neuf cette année

Mobiliers de Salle à Manger

EN CHENE SOLIDDE

Avec une jolie grande table ajustable

$119

Vient d'arriver de la manufacture. Très nouveau et très joli dans son modèle individuel. Construit avec soin de chêne choisi. 9 morceaux

UNE EXCELLENTE OCCASION DE CONVERTIR VOS VIEUX MEUBLES EN ARGENT

Nous accordons une allocation généreuse pour les vieux meubles.

TOILES DE CHASSIS

Toutes les grandeurs et toutes les couleurs, avec toiles à portes pour appareiller. Toutes les qualités en stock.

TERMES FACILES

Nous avons lancé un PLAN BUDGETAIRE qui vous permet d'acheter ce dont vous avez besoin à des termes excessivement faciles. Venez en discuter avec nous.

DIVANS-STUDIO

Vous assurant confort, qualité et long service; se convertissant en des lits jumeaux ou un lit double. Ressorts à l'intérieur et choix de couvertures nouvelles.

$24.50 à $49.50

MOBILIER DIVAN-STUDIO, 3 MORCEAUX

Fini chrome, bamboo ou noyer, avec deux chaises confortables. Beau choix de couvertures en rep, tapisserie, velours ou homespun.

$43.00 à $149.00

C'EST UN **KROEHLER**

Agréable à la vue, et facile pour la bourse. Le mobilier qu'il vous faut pour un joli salon moderne. Beau choix des plus nouveaux tissus. 3 morceaux **$97**

TAPIS POUR ESCALIER

Tapis Axminster, 27 pouces de largeur, dans un choix de dessins modernes. Rég. $2.50 pour, la verge,

$1.65

30 modèles nouveaux en tapisserie, Axminster ou Wilton, en vente à

1.35 à 5.50

SPÉCIAL!

CARPETTES AXMINSTER

Vient d'arriver — un choix de tapis modernes, sans coutures; jolis dessins modernes. Grandeur 6'0 x 9. Valeur régulière de $22. à $29. pour **$17**

Vous y gagnerez à visiter notre département de tapis! Il est de beaucoup le plus complet et le plus varié des Cantons de l'Est. Des centaines de nouveaux dessins de toutes grandeurs.

BALAYEUSES "BISSELL"

Nettoyeront très bien vos tapis. La marque reconnue dans le monde entier.

4.50 à 7.95

Prenez bien soin de vos tapis! Placez de l'OZITE en dessous et vous les protégerez beaucoup. Le coût en est très bas.

C'EST LE TEMPS DE VOUS ACHETER

Une Glacière!

Très joli modèle où aucun espace n'est perdu, tel qu'illustré à gauche. Fini émail, de couleur ivoire, avec bordure noire **$13**

Une glacière sur laquelle vous pouvez compter pour la protection de votre santé par la bonne conservation des aliments. Emaillée à l'extérieur et à l'intérieur. Prix **$19**

Congoléum et Linoléum

Prix à partir de 39c la verge.

Ne manquez pas de venir voir notre assortiment de Congoleum... vous y trouverez tous les nouveaux dessins, dans toutes les grandeurs, ou à la verge.

ECHENBERG BROS.

Les meilleurs meubles aux meilleures conditions.

GRANDE ACTIVITE CHEZ LES FERMIERES DE WEST SHEFFORD

Préparation de l'exposition d'arts domestiques.

(Spécial à la Tribune)

WEST-SHEFFORD, — Le Cercle des Fermières de West-Shefford s'est réuni à la salle du couvent, sous la présidence de Mme Luc Marchessault, en vue de mettre en mouvement, pour l'année courante, leur cercle fondé depuis un an; la plupart des fermières donnèrent leur encouragement.

Mlle Marie-Anna Normandin donna rapport de la dernière assemblée et de la correspondance reçue par le Cercle. Conseil du mois: Mme Edouard Jolin. Lecture, Mme (Dr) Henri Picard.

Le programme des activités pour l'année courante fut ensuite élaboré; il comprend toute une série d'exercices entremêlés de sujets récréatifs.

Le cercle fera bénéficier ses membres de conférences données et par MM. les agronomes et par les institutrices qui en font partie.

Un comité pour l'exposition locale, qui aura probablement lieu en septembre, fut formé. Le programme de l'exposition locale comprendra trois classes: travaux domestiques, art culinaire et légumes. Voici la liste: paire de bas, pour fillettes, tricotés à la main, laine domestique; paire de mitaines pour hommes, laine domestique; paire de gants tricotés, pour hommes, laine domestique; écharpe tricotée, pour jeunes filles, laine domestique ou commerciale; un costume tricoté, pour dames, deux pièces, en laine; chapeau tricoté, pour jeunes filles, laine domestique ou commerciale; sac à magasiner; dessus de chaise, genre crocheté, modèle et matériel au choix de l'exposante; tapis crocheté, genre pièce murale; robe refaite, pour fillette; tablier couvre-tout; articles confectionnés avec sacs de coton; articles confectionnés avec de vieux sous-vêtements ou bas de soie; collets et poignets de fantaisie; centre au filet rodé; frivolité, broderie blanche, couvre-pieds, tapis tressés, dentelle au crochet ou à la broche, tapis tressés.

SEPULTURE DE RACHELLE TARDIF

A Ham-Nord.

(Spécial à la "Tribune")

HAM-SUD, — M. et Mme Alexandre Tardif (Alberta Mailhot), ont été cruellement éprouvés par la mort de leur fillette, Marie-Paule-Marguerite-Rachelle, âgée de 11 mois et demi.

Le service fut chanté par M. l'abbé Amédée Adam. Jules Juneau, cousin, portait la croix. Les porteurs du corps étaient: Bernard et Conrad Tardif, Conrad Ruel et Réal Guertin, ses cousins.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles. On y remarquait entre autres: M. et Mme Alexandre Tardif, parents de la défunte; ses grands-parents, M. et Mme Albert Desloges, Mme Mailhot, de St-Adrien, Victor Guertin, Aurélien Ruel, Bernard Juneau, Omer Tardif, Anselme Tardif, Fernand et Philippe Tardif, et beaucoup d'autres.

M. et Mme Alexandre Tardif reçurent de nombreuses marques de sympathies.

STORNOWAY

—M. Gagnon, M. A. Breton, Mlles Adrienne, Emilienne, Marie-Ange et Yvette Breton, Mlle Turgeon de Magog sont venus chez M. Odias Breton.

—M. et Mme Wilfrid Breton ont visité des parents à Magog.

—Mlle Rachel Proteau de Montréal est venue chez son père M. Josaphat Proteau.

—M. et Mme Philippe Dion et leurs enfants de Mégantic ont visité M. David Laverdière et sa famille.

—Mlle Laurette Laverdière de Sherbrooke, est venue dans sa famille.

M. W. H. Legendre est allé à Sherbrooke pour affaires.

PARTIE DE CARTES REUSSIE A LAMBTON

Organisée par les Dames du conseil de l'Amicale d'Youville.

(Spécial à la Tribune)

LAMBTON, — Une partie de cartes a eu lieu dans la salle du Couvent de Lambton. Elle avait été organisée par les Dames du Conseil de l'Amicale d'Youville au profit du Couvent dirigé par les Rév. Soeurs de la Charité de Québec. Elles furent aidées dans leur tâche par un groupe de Messieurs.

Le 500 fut à l'honneur et le Bingo qui suivit fut loin de manquer d'enthousiasme. De beaux prix attendaient les heureux du sort.

A la table d'honneur du côté des messieurs et dames, nous remarquions: M. le curé Gédéon Julien, Mme Henri-Louis Gagnon, M. le maire Moïse Deveau et Mme Deveau, M. le maire Henri-Louis Gagnon arrivant de Québec le même soir ne tarda pas à se joindre aux siens.

A la Table d'Honneur des Demoiselles et des Messieurs, nous remarquions: Mlles Fernande Gagnon, Madeleine Guertin, MM. Marie-Louis Gagnon et Clément Bureau.

Dames: 1er prix, gagné par Mme Harold Boulanger, service à déjeuner, offert par M. et Mme Moïse Deveau.

2ème prix, gagné par Mlle Claire Bédard, panier de Pâques, offert par M. et Mme Eugène Gagnon.

3ème prix, gagné par Mme Raymond Langlois, chandeliers et chandelles, offerts par Mme J. A. Samson.

4ème prix, gagné par Mlle Ruth Morin, sac à emplettes offert par M. et Mme J. L. Blanchet.

5ème prix, gagné par Mlle Rachel Bernier, potiche offerte par Mlle Estelle Deveau.

6ème prix, gagné par Mme Willie Gagné, lotion à la Rose offerte par une amie.

7ème prix ou prix de consolation, Mlle Hélène Vallée choisit des boutons de collets et de manchettes.

Messieurs: 1er prix, gagné par M. Jos. Godbout, nappe en toile offerte par Mlle Vallée.

2ème prix, gagné par M. Marie-Louis Gagnon, service à sandwiches offert par M. et Mme Harold Boulanger.

3ème prix, gagné par M. Rosarie Blanchet, ramasse-miettes, offert par M. et Mme Etienne Boulanger.

4ème prix, gagné par M. Fernand Blais, nappe de toile, offerte par Mme Henry Morin.

5ème prix, gagné par M. Benoit Gagnon, beurrier d'argent offert par Mlle Marguerite-Marie Roy.

6ème prix, gagné par M. Valmore Deveau, bouteille de sirop d'érable, offerte par Mme Odilon Couture.

7ème prix, gagné par M. Irénée Gagnon, sceau avec bâton de cire offert par Mlle Corinne Audet.

8ème prix, gagné par M. Alphonse Lapointe, appui-livres, offert par M. et Mme Henri-Louis Gagnon.

Prix de consolation, M. Jean-Marie Bureau, souliers et paire de bas offerts par M. et Mme Arthur Roy.

Le Bingo sous la direction de MM. Eugène Gagnon et Harold Boulanger, fut le clou de la soirée. Des prix furent gagnés par: Mlle Gabrielle Gagnon, boîte de papier à lettre don de M. et Mme Josaphat Lapointe; M. Benoit Gagnon, boîte de papier à lettres don de M. et Mme Achille Bédard; Mlle Charlotte Morin, brûleur d'encens, don de Mlle Thérèse Gagnon; Mme Raymond Langlois, cendriers, don de Mme Johnny Bélanger; Mme Raymond Langlois, eau de Cologne don d'une amie de l'Amicale; Mlle Jeannette Morin, tire d'érable don de M. Clément Rodrigue; M. Fernand Gagnon, cendrier don de Mlle Fernand Gagnon; M. Moïse Deveau, pot à crème en porcelaine don de M. et Mme Odilon Roy; M. Marie-Louis Gagnon, plateau don d'une amie de l'Amicale; Mlle Marie-Laure Guertin, miroir à main don de Mlle Yvette Gagnon; Mlle Marie-Laure Guertin, plateau à bonbons don de Mme Cyrenus Gaulin; Mlle Gabrielle Gagnon, marqueur à bridge, don de Mlle Marie-Laure Guertin; Mme Jos. Godbout, sous-plats don de Mme Ronaldo Roy; M. Fernand Bureau, sceau avec bâton de cire, don de Mlle Corinne Audet; M. Léonard Bureau rasoir de sûreté, don de M. Josaphat Lapointe; M. Fernand Gagnon, cigares, don de M. Alphonse Vallée; Mme Etienne Boulanger, porte cure-dents, don de Mlle Marguerite Gagnon; M. Léonard Bureau, boîte de cartes de correspondance, don de M. et Mme Amédée Marceau; M. Léonard Bureau, sceau avec bâton de cire, don de Mlle Corinne Audet; M. Adolphe Gagnon, coeur de sucre, don de M. Emile Bureau; M. Valmore Deveau, bouteille de sirop d'érable, don de M. Jos Godbout; Mme Eugène Gagnon, bouteille de sirop d'érable, don de M. Jos. Godbout; Hercule Marceau, deux boîte de gâteaux, don de Mlle Corinne Audet; Mme Langlois, gâteaux, don de Mlle Corinne Audet; M. Gaëtan Blanchet, 50 sous, don de M. Jos. Godbout; pain de sucre, don de M. et Mme Josaphat Lapointe, et gagné par M. le curé Gédéon Julien.

M. Armand Langlois, agronome, procéda ensuite à la vente de quelques articles de la manière qui suit: jambon offert par M. Roméo Baillargeon, M. Raymond Langlois; cent de farine, offert par le Dr. J. E. Chabot, M. Adolphe Gagnon; boîte de biscuits, offerte par M. Eugène Gagnon, à M. Harold Boulanger; table de bout, offerte par M. et Mme Frank Blais, à M. Henri-Louis Gagnon; chemin de table au filet offert par les Rév. Srs de la Charité et adjugé à M. Eugène Gagnon.

Vendu à l'encan Chinois, panier de Pâques offert par M. et Mme Raymond Langlois, à M. Charles Bureau, qui fit revendre à M. le curé Gédéon Julien.

Prix d'assistance, jolie statuette en poudre de marbre, Joueuse de Tennis offerte par M. le curé G. Julien et gagné par Mme (Dr) J. E. Chabot; jolie marquise habillée de mauve, don de Mlle Corinne Audet gagnée par M. Adolphe Gagnon.

Prix d'organisation tiré par les Dames et gagné par Mlle Estelle Deveau, nappe et serviettes don de Mme J. C. Roy de Sherbrooke. Prix d'organisation tiré par les Messieurs, gagné par M. Adolphe Gagnon, jolie cravate don de M. et Mme Louis Gagnon.

M. J. W. Jolicoeur fit don de $2.50 pour ajouter à la recette de la partie de carte. Mme Alphonse Gagnon présidente de l'Amicale $2.00; Mlle Bertha Gagnon, conseillère $1.00; Mme Pamphile Bureau $0.75; lait et crème offerts par Mmes Cyrenus Bureau et Henri Carrier, Mme Amédée Marceau, Harold Boulanger, Edgar Lemieux, J. L. Blanchet, Moïse Deveau, de sorte qu'un réveillon fut servi aux cent personnes présentes par quelques jeunes filles et jeunes gens. M. le curé Gédéon Julien remercia tous ceux qui prirent part au succès de cette soirée de quelque manière que ce fut, puis M. Achille Bédard entonna "O Canada".

Pour les cent personnes qui faisaient partie de cette soirée la recette atteint la belle somme de $81.07 toutes dépenses payées.

FEU M. A. BELIVEAU

A Thetford-Mines.

(Spécial à la Tribune)

THETFORD MINES, — M. Arthur Béliveau est décédé subitement à sa résidence, 22, rue Demers, à l'âge de 61 ans et 8 mois. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Anna Martel; un fils, M. J.-A. Béliveau, marchand de notre ville; sa belle-fille, Mme J.-A. Béliveau, née Bernadette Drolet; ses petits-enfants: Gérard et Lisa Béliveau; une soeur, Mme Vve F. Boissonnault, de Montréal; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Rémi Laliberté, de Montréal, Jos. Gilbert, de Dolbeau, Lac St-Jean, Louis Martel, de Laconia, N.H., Arsène Martel, de Montréal, Jos. Duquet, Edouard Lessard, Gédéon Martel, Théodule Turcotte, Eugène Martel, Georges Pinette, Rémi Laliberté; ses neveux et nièces: M. et Mme Antonio Gilbert, M. et Mme Aimé Leclerc, de Dolbeau, Lac St-Jean, M. et Mme Ernest Cantin, de Victoriaville, M. et Mme Ernest Chateauneuf, de St-Adrien d'Irlande, Mme F. Blouin et Mlle Bernadette Béliveau, de Victoriaville, M. et Mme Ernest Bolduc, M. et Mme Oscar Jalbert, M. et Mme Emile Laliberté, M. et Mme Arthur Martel, MM. Léopold, Paul-Henri et Léonard Duquet, Mlles Antoinette et Jeannette Duquet, Jeanne Martel; ses cousins et cousines: M. Eusèbe Huard, de Montréal, Mme Pellerin, de Victoriaville, M. et Mme J.-E. Caouette, MM. Joseph Hinse et Aimé Hinse, de Plessisville, Mme Eugène Chareat, de Laurierville, Mme Bellemarre, de Plessisville, Mme Philippe Hinse, Mme Jos. Girard, de Montréal, Mlle Marguerite Hinse, de Plessisville, M. et Mme Eusèbe Hinse, de Black Lake; on remarquait aussi M. Napoléon Drolet, Mme Alfred Larue, M. et Mme Alphonse Simard, de Québec, ainsi qu'un grand nombre d'amis.

—Ce sont les pommes de la Colombie britannique qui ont fait la plus forte contribution ($5,201,400) à la valeur totale de la récolte canadienne de fruits de 1935. La Nouvelle-Ecosse, avec une production un peu plus forte mais une valeur moindre par baril, venait bonne deuxième, tandis que la récolte de pommes de l'Ontario est la seule autre qui ait dépassé le million de dollars. Notons, cependant, que les pommes de la province de Québec ont rapporté le plus gros prix à leurs producteurs, avec une moyenne de $4 le baril.

Nos récipients ne sont plus dispendieux -et vous bénéficiez de la différence

La DATE de livraison sur le sac garantit la fraicheur du Café DATE... et assure une appréciable économie

LORSQUE nous décidâmes de présenter le Café *Daté* en sacs, nous rendîmes possible une appréciable économie, dont nous vous fîmes profiter.

Nous pouvions faire cela parce que la fraicheur du Café *Daté* ne dépend pas du récipient, mais bien de notre système qui consiste à indiquer la date de livraison sur le paquet.

Le Café *Daté* en sac est exactement le même café riche et délicieux que vous aviez l'habitude d'acheter en boîte métallique. Il est livré en vitesse aux épiciers, directement des torréfacteurs, avec la date de livraison distinctement indiquée sur chaque sac. Et pas un seul de ces sacs n'est gardé en magasin plus de 10 jours.

Commandez dès demain un sac de Café *Daté* Chase & Sanborn. En sacs d'une demi et d'une livre.

TORREFIE ET MIS EN SACS AU CANADA

FUNERAILLES DE M. JOHN MAYHEW

A Stanstead.

(Spécial à la Tribune)

STANSTEAD, — M. John Mayhew est décédé à Stanstead à l'âge de 76 ans. Il était le fils de feu M. Louis Mayhew et était né à Stanstead, où il a passé toute sa vie.

Il laisse dans le deuil une soeur, Mme Zoël Hudon avec qui il demeurait, un frère, M. Henry Mayhew, de Everett, Mass. Plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines lui survivent.

M. l'abbé Lorenzo Cloutier desservant de l'église du Sacré-Coeur fit la levée du corps et chanta aussi le service.

Les porteurs étaient MM. Harry Farrow, J. Burbank, Caroll Labonté, Léo Winters, James Williamson.

La messe de Requiem fut chantée par les chantres de Stanstead sous la direction de M. Roch Rouleau. On remarquait au choeur de chant: MM. Lauréa Vallières, Fernand Rodrigue, Emile Lavallée, Roland Rodrigue et Léandre Côté. Après le service, M. Léandre Côté chanta: "Beau Ciel". Mme Evariste Lavallée était à l'orgue.

Etaient présents aux funérailles: MM. et Mmes Zoël Hudon, Eddie Mayhew, de Mont Downing Bonrama, Kenneth Benlow et plusieurs cousins et cousines, MM. et Mmes Hudon, Benlow, Dunn, Langevin, Mlle Emma Tailor, M. et Mme L. Tailor, Mme Maloin, Mme Burbank, MM. Gingues, J. Perkins, Monti, M. et Mme Dewey, G. Pépin, Elzéar Rodrigues, J. Tilson, Turgeon, L. Pépin, MM. Emile Therrien, J. McNellie, Joe Distephano, Fortin, J. Daily, Pomerlo, W. Holmes, Bill Langevin, Eddie Thompson, Clarence Goodsell, M. Côté, Mme Ludger Vallières, Mmes Thompson, Legendre, Mlles Juliette Doyon, Thérèse Bessette, M. Jacques, MM. W. Maclure, Adrien Ouimette, Mmes Alcide Blondeau, Ellis, Mlles Marguerite Blondeau, Rose Gagné, Mme K. Laythe, M. Audette Mlles Rita Daignault, Edna Bessette, Mmes Georges Therrien, Edmond Charland, Papineau Pomerleau, W. Norris, D. Goodsell, Doyon, J. Gagné, Côté, Paré, Mlle Juliette Lavarière et autres.

A l'occasion de la fête pascale, M. l'abbé Lorenzo Cloutier a célébré la basse messe où les jeunes filles du choeur de chant chantèrent les cantiques suivants: "Bouquet sacré", "Le Christ est ressuscité", "l'image du Sacré-Coeur," et "Christ is risen."

La grand'messe fut chantée également par M. l'abbé Cloutier. Le choeur des hommes chanta la Messe Royale. Mme Lavallée était à l'orgue.

PAQUETTEVILLE

PAQUETTEVILLE, — M. et Mme Fitzgerald, de Boston, Mass., sont retournés à Boston après avoir passé une vacance de 2 mois chez M. Aug. Paquette. Mme Fitzgerald est la soeur de Mme Aug. Paquette.

M. et Mme Pierre Lambert, MM. Roland et Lionel Lambert, Eddy Pariseau, Jos. Lefebvre sont allés à Sherbrooke pour affaires.

M. et Mme Eddy Pariseau ont reçu à l'occasion d'un souper, Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Amédée Pariseau, Jos. Riendeau, Armand Pariseau, Gérard Pariseau, Georges Pariseau, M. Lucien Pariseau, Mlle Anna Riendeau, Albert Riendeau, R. Pariseau, Mlle Marie Pariseau, Léda Pariseau, Léon Laperle, Adrienne Bélanger, Doria Crête, Rita Bélanger, Horace Pariseau, Françoise Bélanger.

Se sont rendus à Coolebrook, M. Lionel Lambert, Roméo Crête, Marie Pariseau, Lucien Pariseau, Anna Riendeau, Rosaire Crête, Roger Favreau, Béatrice Crête, Léonidas Lavigne, Simonne Gélinas, Doris Crête, Juliette Paquette.

Mme G. E. Lamoureux s'est enfoncée des côtes en tombant sur l'appui d'une chaise. Elle est sous les soins du Dr Deslongchamps, et sera obligée de prendre plusieurs jours de repos.

FUNERAILLES DE M. J. B. AINSLEY

A Thetford-Mines.

(Spécial à la "Tribune")

THETFORD MINES, — M. Jean-Baptiste Ainsley, époux de Mérina Charest, est décédé à sa résidence, 334 rue Johnson à St-Maurice de Thetford, à l'âge de 64 ans et 9 mois. Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Maurice, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. le curé Joseph Falardeau a fait la levée du corps et M. l'abbé Alphonse Martineau, curé de St-Jean-de-Brébeuf chanta le service assisté comme diacre et sous-diacre, de M. le curé J. Falardeau et M. l'abbé Alfred Leblond, vicaire. MM. Onésime Bertrand et Omer Morin, firent la quête durant le service.

Les porteurs étaient: MM. Oram Doyon, Léonidas Lachance, Onésime Bertrand, Omer Morin, Ernest Paquet et Napoléon Gamache.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Mérina Charest: deux fils: MM. Ludger Ainsley et Jean-Baptiste Ainsley, de St- Maurice de Thetford, un frère: M. Johnny Ainsley, de St-Maurice; ses belles-filles: Mmes Ludger et J.-Bte Ainsley, ses petites-filles: Mlles Madeleine, Simonne, Laurette, Yvette, Florence, Yvonne et Noëlla Ainsley, toutes de St-Maurice; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. J.-Bte Beaulieu, Mme Vve Thomas Charest, Mme Vve Alphonse Charest, de Thetford-Mines, MM. et Mmes Philias Charest, de Disraëli, Théophile Charest, de Québec, Wenceslas Charest, de Lewiston, Me. Mme Edgar Therrien, de Berlin, N. H., ses neveux et nièces: MM. et Mmes Xavier Beaulieu, Josaphat Ainsley, Télesphore Lafleur, Albert Ainsley, Oram Perron, W. Hébert de Thetford Mines, F. Turcotte, Ludger Charest, Gédéon Gagné, de Disraëli, Albert Lamonde, de Sherbrooke, Ovila Charest, Borromée Charest, B. Gagnon, Mlles Yvonne et Lucienne Charest, Thomas Charest, Mme Vve Wilfrid Charest, William Charest, Hervé Labbé, de Thetford-Mines, Jos. Vaillancourt, De Berlin, N. H. A. Blanchette, Wilfrid et René Charest de Lewiston, Me. et quelques autres.

ASBESTOS

(Spécial à la "Tribune")

ASBESTOS, — M. Oscar Duplin, de Wotton est venu ici pour affaires.

M. Armand Lefebvre étudiant au collège des Frères du Sacré-Coeur à Arthabaska est venu ici à l'occasion de la mort de son frère, Alfred.

Mmes P. Flanders et Sounders sont allées à Montréal pour affaires.

M. et Mme J. E. Morin et M. Alcide Ducharme ont visité leur père, M. Charles Morin, à Keen, N. H., ont aussi visité d'autres parents à Lowell et Lewiston, Mass.

M. et Mme Evangeliste Morin ont assisté aux funérailles de leur oncle, M. Ferdinand Morin, à Plessisville.

Ont visité M. Davila Beauregard, M. Roland Perront, M. Smith et Mlle Yvette Perron tous de Richmond.

M. Willie Pomerleau de Marbleton est venu ici pour affaires.

M. et Mme Ernest Larocque, Edgar Beauregard, Mlles Marie-Ange Larocque et Léona Lajoie ont visité des parents à St-Adolphe de Dudswell et Marbleton.

Le tirage d'un auto Chandler, propriété de M. Raoul Francoeur, a favorisé M. C. H. Thompson, employé de C. John Manville. Le numéro chanceux fut sorti par M. Philippe Roy.

A été baptisée, Marie Lise Island, enfant de M. et Mme Paul Lemay, (Luce Ida Fugère); parrain, et marraine, M. et Mme Arsène Fugère, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Marie-Laure Fugère, tante de l'enfant.

M. l'abbé Desgranges, Mlle Irène Laurin et M. Casimir Laurin, de St-Denis de Brompton ont visité la famille de M. Célestin Laprise.

Mme Herman Grondin de Westbrook, Maine, est venue chez M. Célestin Laprise.

LA PATRIE, 27. — M. Léon Gobeil et sa fille, Léone, sont venus chez M. Armand Gobeil.

—M. l'abbé Euclide Rousseau, vicaire, est allé à Sherbrooke.

—M. J.-B. Leblond et Mme Leblond, Mlle Alice Leblond, M. et Mme Albert Leblond, sont allés à Montréal.

—Mlle Lucille Gobeil a visité son père M. Sam. Gobeil.

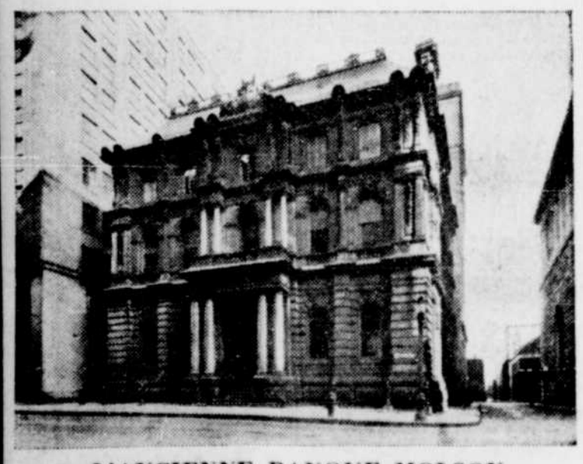

L'ANCIENNE BANQUE MOLSON

Bien que la banque, qui pendant plusieurs générations porta le nom de la famille Molson, ne fut organisée sous cette appellation qu'en 1853, les Molson s'étaient activement occupés d'affaires bancaires longtemps avant cette date.

Les premiers bureaux occupés par la Banque Molson étaient situés au no 19, rue St-Jacques, mais dès 1856, la Banque s'établit dans un nouvel immeuble à elle, au no 40, rue St-Jacques. Ce local étant devenu trop exigu à cause de l'augmentation constante des affaires de cette institution financière, les directeurs, en 1864, firent l'acquisition de la propriété avoisinante, où ils firent ériger l'édifice, imposant pour l'époque, que l'on voit encore à l'angle des rues St-Jacques et St-Pierre. Le nouvel immeuble fut inauguré en avril 1866, mais comme la Banque, n'avait pas besoin pour ses affaires de tout l'espace disponible, une école de dessin occupa le troisième étage pendant quelques années.

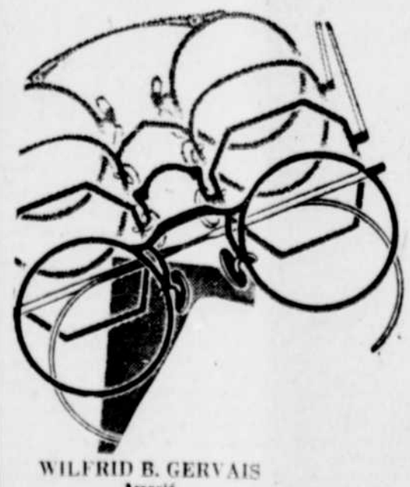

WILFRID B. GERVAIS
Associé.
66-A, rue Wellington-Nord. Tél. 2487
Sherbrooke.
En face de l'Hôtel-de-Ville
Ouvert les vendredi et samedi soirs.

Le Modernisme

—comme doctrine — est pour le moins discutable. **Mais en fait** de lunettes, c'est le moderne que l'on recherche — et avec raison — et c'est chez **BARNES** que l'on peut se le procurer.

Nous sommes toujours à votre disposition.

T·H·BARNES
OPTOMETRISTE
SPÉCIALISTE DE LA VUE

Manufacturiers licenciés des verres Tillyer.

Nouveau

Service Quotidien d'Autobus

Maintenant en vigueur
Heure normale de l'Est.

Les voyageurs par autobus de Sherbrooke à Montréal et les stations intermédiaires, apprécieront les nouveaux autobus avec fauteuils inclinés et sous-tête avec serviette.

SHERBROOKE—GRANBY—MONTRÉAL

STATIONS	Tous les jours, exc. Samedi — A.M.	Samedi Seulement — P.M.	Tous les jours, exc. Samedi et dimanche — P.M.	Samedi et dimanche seulement — P.M.
Sherbrooke	7.00	1.00	2.15	5.15
Granby (Arr.)	8.35	2.35	3.50	6.50
Granby (Dep)	8.40	2.40	3.55	6.55
Montréal (Dupuis)	10.35	4.35	5.50	8.50
Montréal (Carré Phillips)	10.50	4.50	6.05	9.05

TAUX—Sherbrooke à Granby:
Aller seulement $1.40 — Aller et retour $2.55
— Voyage de fin de semaine $2.10.

TAUX—Sherbrooke à Montréal:
Aller seulement $2.75 — Aller et retour $4.95
—Billet de retour bon pour 5 jours $4.15.

Pour plus amples informations, adressez-vous à votre agent local

Sherbrooke City Transit Co., Ltd.

Terminus des Autobus, Tel. 921, Sherbrooke
ou
La Cie de Transport Provinciale

13, rue Wellington-Sud, Sherbrooke.
Tél. 921.

PAS D'AVOCAT SANS BACCALAUREAT

Les candidats au Barreau devront aussi avoir suivi un cours de 3 ans à l'Université.

(Du correspondant parlementaire de la "Tribune")

QUEBEC, 30. — Voici la note explicative du bill voté hier, au comité des bills publics, sur l'admission des étudiants aux études de droit et au barreau:

"Les modifications apportées par la présente loi ont pour objet, en substance: (A) De limiter l'admission à l'étude du droit à ceux qui détiennent un degré de bachelier ès arts, de bacheliers ès science ou de bachelier ès-lettres; (B) De partager l'examen devant le barreau, en un examen écrit après les trois années de cours de droit requises, ou en un examen oral, après que l'étudiant aura suivi un stage d'une année dans une étude d'avocat ou au greffe d'une Cour civile ou criminelle, lequel stage de l'étudiant sous brevet commencera seulement quand il aura subi le susdit examen écrit; (C) D'empêcher l'aspirant, qui aura échoué trois fois à l'examen écrit, de se présenter de nouveau; (D) D'exiger de l'étudiant qu'il suive un cours de logique et de psychologie dans une université."

BROWN FUT VU AVEC . . .

(Suite de la page 3)

blement u nbâton rond.

Par la Couronne:

—D'après la nature de la fracture, l'homme qui a frappé l'a-t-il fait par en arrière.

—Un coup au moins a dû être administré par en arrière.

—Vous êtes allé au magasin.

—Oui.

—D'après vous a-t-il été frappé où il a été trouvé?

—Je le crois; ce serait à peu près là, nous avons trouvé le chapeau de la victime dans un des compartiments de l'étagère près de laquelle était étendu le corps. Un caoutchouc était tombé dans un autre compartiment, comme si Boldwin tenait des caoutchoucs dans ses mains quand il fut frappé. D'après moi, le corps a dû être trouvé à 7 pieds de l'endroit où il avait été rappé. On m'a dit dans le temps que la victime portait continuellement son chapeau.

—La victime pouvait-elle vivre après avoir reçu ses blessures?

—Elle aurait pu mourir 10 heures après ou toute de suite.

—Ces blessures étaient mortelles?

—C'est l'hémorragie qui a causé la mort en définitive. Les blessures ont causé l'hémorragie.

—Vous étiez là quand on a fait des fouilles sur les habits de Baldwin?

—Oui j'étais là.

Par la défense:

—C'est vous qui déterminez la cause de la mort dans les procès de meurtre.

—Vous n'hésitez pas à dire que la victime a succombé aux blessures que vous avez décrites?

—Non.

D'après vous Baldwin aurait reçu 2 coups.

—Oui, je le crois certainement.

—Et un par en arrière?

—C'est mon opinion et non une certitude.

—Il a pu recevoir dix coups aussi?

—Il ne faudrait pas aller trop loin, j'ai dit qu'il avait reçu deux coups au moins.

—Et d'après vous, a-t-il perdu beaucoup de sang.

—Non parce que l'hémorragie par l'orreille se fait très lentement.

—D'après vous, Baldwin aurait été frappé à peu près à l'endroit où il fut trouvée.

Oui, il a dû être transporté au premier endroit au deuxième, ce qui serait une distance de 7 pieds environ.

—Qui vous a ouvert la porte du magasin?

—Un gardien placé là par la police.

Le chapeau et la claque ont bien pu être dérangés par des personnes qui étaient allées dans le magasin avant vous?

—Je n'en sais rien.

On présente au témoin une photographie de l'intérieur du magasin et tous les jurés entourent le Dr Fontaine qui explique où étaient le corps, le chapeau et la claque.

—Ne croyez-vous pas qu'il eut fallu faire le tour du comptoir pour changer le corps de place.

—En voyant la photographie, je crois qu'il n'y a pas plus de 5 pieds entre les deux endroits.

—Un manche de hache aurait-il pu être l'instrument?

—C'est un instrument contondant cela. L'instrument du crime n'avait aucune aspérité car la nature des blessures aurait été différente.

—Avez-vous les linges de la victime?

—Ses vêtements oui, pas le bâillon dont on a parlé, ni la boule de papier.

Avez-vous examiné les cordes qui attachaient les poignets?

—On, on me les a montrées seulement.

—Vous ne pouvez pas dire s'il y avait du sang.

—Je ne puis pas le dire ne les ayant pas examinées.

—Croyez-vous que les mains ont pu être liées avant qu'on change le corps de place?

—Je ne me suis pas fait d'opinion là dessus. Les ecchymoses dont j'ai parlé apparaissaient au dos de la main. Si elles avaient été causées par des tentatives de défense, j'aurais trouvé les ecchymoses au dos des doigts et non au dos de la main.

—Vous avez dit que les habits étaient en bon ordre?

—Les sous-vêtements étaient déchirés mais pas les autres.

—Vous n'avez pas relevé de traces de lutte?

—Je n'ai pas vu de traces de lutte mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas eu.

—Au magasin, avez-vous visité le haut et la cave?

—Dans la cave j'ai cherché l'instrument qui avait pu servir au crime.

—Il y avait là bien des bâtons qui auraient pu servir.

—Tous les manches de hache qu'il y avait dans le magasin auraient pu servir, tant qu'à cela. Je cherchais surtout un instrument taché de sang, car dans le temps je n'avais pas vu le cadavre, sans quoi je n'aurais pas fait ces recherches, parce que les blessures n'ont pas donné de sang.

—Qu'est-ce qu'il y avait dans la cave?

—Des boites de bois.

—La fournaise chauffait?

—Quelqu'un l'a allumée pendant que nous étions là.

—Il n'y avait pas de bâton?

—Oui; il y en avait. J'en ai trouvé un entre autres qui était brisé, mais la cassure était trop ancienne pour que l'instrument ait pu servir au crime.

—Les habits de l'assassin pouvaient-ils avoir du sang?

—Il est possible, si l'assassin a transporté le corps, mais le contraire est fort possible aussi; surtout dans le cas où l'hémorragie se fait lentement.

Le détective Laurent Forest, de la Sûreté Provinciale, déclare qu'en compagnie d'officiers américains, il est allé chercher 3 lettres de Morin chez l'accusé à Milton. Le témoin produit aussi les lettres.

Mlle Ella May, de Baldwin's Mills, est entendue ensuite.

Par la Couronne:

—En avril 1935 vous demeuriez à Baldwin's Mills?

—Oui chez des amis.

—Vous êtes allée au magasin de a victime dans l'après-midi?

—Oui.

—La victime était là?

—Oui.

—Qui?

—Un étranger.

—Est-ce l'accusé?

—Oui je le reconnais.

—Que faisait-il?

—Il causait avec la victime. J'allais là pour téléphoner, vers 3.45.

—Que disait la victime?

—M. Baldwin disait à l'étranger: "Ils vous ont joué un bon tour" et l'étranger a dit: "on m'a dit que je trouverais un village et un magasin." M. Baldwin a répété ce qu'il avait dit avant. L'accusé a répliqué: "J'ai été fou de venir" et M. Baldwin lui a répondu: "Les fous ne sont pas tous morts" puis il a ajouté en s'adressant à l'étranger: "Vous n'avez pas de pardessus" et celui-ci a répondu non.

—Quand le corps a été trouvé; vous étiez-là.

—Oui.

—Avez-vous essayé de téléphoner?

—Oui.

—A qui?

—Au docteur.

—Avez-vous téléphoné?

—Non le fil du téléphone était cassé en deux près de l'acoustique.

Par la défense:

—Vous n'êtes pas parent avec la victime?

—Non, je suis la nièce de sa bellefille.

—A part l'étranger et la victime, y avait-il d'autres personnes dans le magasin?

—Non.

—Il pouvait y avoir quelqu'un en haut?

—Oui.

—Et en bas dans la cave?

—Oui.

—Comment était habillé l'accusé?

—Il avait un habit foncé, une casquette pâle et des souliers.

—Avait-il un paletot?

—Non.

—Etes-vous demeurée longtemps là?

—10 minutes.

—Au moment où vous avez quitté le magasin il n'y avait personne d'autre?

—Un petit garçon venait d'entrer pour acheter du pain.

M. Seth Blake, de Baldwin's fut le dernier témoin de l'avant-midi. Il était du groupe de ceux qui entrèrent au magasin quand le corps de M. Badwin fut découvert. Il identifie un morceau d'étoffe qui baillonnait la victime, ainsi qu'une longueur de corde qui attachait ses mains. Le témoin déclare qu'il n'a pas vu l'étranger dans le village.

Le témoin a remarqué, tout comme M. J. White, que la chaine de clefs de la victime pendait à ses pantalons, mais elle était cassée et les clefs n'y étaient pas. M. Blake déclare qu'ordinairement la victime portait sur elle son argent de papier, tandis qu'elle mettait toutes les pièces de monnaie dans une boite de métal sur le comptoir près de la caisse enregistreuse.

La Cour s'ajourne ensuite à deux heures.

30,000 VIEILLARDS . . .

(Suite de la page 1)

Je suis également heureux de constater l'empressement de l'Opposition à approuver ce projet. La pension de vieillesse est devenue urgente. Le vote de ce bill entraînera des sacrifices financiers pour les gouvernements d'Ottawa et de Québec. A la fin de l'année, en cours pour notre province, nous aurons près de 30,000 vieillards qui bénéficieront de la loi. J'ai été un partisan de cette loi dès son adoption par le gouvernement fédéral.

Elle a été adoptée sous un régime libéral.. "De nos jours, la société a des devoirs qu'elle n'avait pas autrefois. Depuis un demi-siècle, elle a fait bien des efforts pour atténuer les misères des infortunés. S'il est une classe qui a besoin d'être secourue à l'heure actuelle, c'est bien celle des vieillards. Le gouvernement fédéral a compris qu'il fallait faire quelque chose pour ceux qui s'acheminent vers leur fin dernière. S'il est un spectacle pénible, c'est bien celui de voir un homme qui travaille toute sa vie pour accomplir sa mission sur terre, pour donner des fils valeureux à son pays, se demander sur la fin de sa vie, s'il sera à la charge de ses fils ou de la société. Autrefois les hommes âgés n'entrevoyaient qu'une alternative, être à la charge de leurs descendants ou à la charge des gouvernements. Plusieurs n'avaient pour perspective que l'hospice des pauvres. Les circonstances sont changées, aujourd'hui, ceux qui sont avancés en âge attendent avec joie la sanction de ce bill. C'est pourquoi, je suis particulièrement heureux de le présenter.

Aide aux municipalités

Nous avons eu ici une commission des assurances sociales qui a recommandé la pension de vieillesse avec le système dit contributoire. La loi d'Ottawa nous a empêchés d'établir le système contributoire. Nous avons pensé ensuite que l'heure n'était pas venue d'établir ici le système de l'Ontario. Dans cette province une moyenne de dix pour cent de la contribution est payée par les conseils municipaux. Nous avons hésité à imposer ce fardeau aux municipalités qui sont surchargées.

"Le premier-ministre a déclaré un jour que si le gouvernement fédéral trouvait le moyen de débarrasser les municipalités de ce fardeau, nous voterions une loi sur la pension de vieillesse. A l'heure actuelle, nos hospices hébergent un nombre considérable de personnes qui ont plus de 70 ans, et ce système représente pour les municipalités une dépense considérable.

A Montréal

A Montréal, il y a 3 ou 4,000 vieillards nécessiteux. On imagine facilement quel fardeau cela représente pour les municipalités, qui doivent payer cinquante pour cent. Dans la plupart des cas, ceux qui ont plus de 70 ans sont inscrits sur les listes des chômeurs nécessiteux, et on en compte 1,307 dans ce cas à Montréal. On a une idée de ce que coûte l'entretien de ces vieillards. Le gouvernement a cru que l'heure était venue de donner aux plus âgés les pensions de vieillesse. Il a cru que le moment était venu de décharger les municipalités des dépenses entraînés par l'assistance aux vieillards".

M. Lessage.—A Montréal, on ne M. Lesage; A Montréal, on ne considère pas les personnes ayant plus de 65 ans comme des chômeurs nécessiteux".

M. Bouchard.—"Je le regrette, mais j'ai ici des chiffres et un rapport de l'inspecteur du chômage qui prouve le contraire. Je dois ajouter que nous épargnerons à Montréal au moins $1,500, par semaine".

M. Drouin.—"Si on avait adopté ce système depuis plusieurs années, combien aurions-nous épargné?

—M. Bouchard.—"Nous aurions épargné ce que nous aurions pu. Nous avons jugé bon d'inscrire cette loi dans le programme libéral parce que la crise est aigüe et que nous ne pouvions plus attendre. Nous avons attendu vainement la réalisation de la promesse de M. Bennett qui devait payer cent pour cent, du coût de la pension, mais puisque, le gouvernement fédéral n'a pas déchargé les municipalités de leur contribution, nous avons cru bon nous charger de ce fardeau et de payer toutes les dépenses, afin de soulager les administrations municipales d'au moins $650,000. par année" (Appl. à droite) Non seulement allons-nous soulager les municipalités, mais nous allons aider considérablement Montréal et Québec en diminuant leur fardeau de l'assistance publique. Je crois que le maire de Québec, qui prépare actuellement son budget, sera heureux de se débarrasser des $420,000. que la ville doit payer pour l'assistance publique.

Pas de politique

"Le député de Rouville a dit qu'il approuverait le bill des pensions s'il ne servait pas des fins politiques. Je puis lui assurer que, grâce à ce mécanisme, il n'y aura aucune possibilité d'ingérence politique dans tout cela". (Ici, M. Bouchard lit une partie du rapport de la Commission des assurances sociales, puis il ajoute):

"Bien que les municipalités ne soient pas intéressées par le paiement de contributions, nous avons décidé quand même que le bureau où se fera la première demande pour la pension sera le bureau du conseil de chaque municipalité. Le conseil municipal est indépendant. C'est le corps municipal qui sera chargé de faire les recommandations. La commission fournira aux conseils les formules qui devront être remplies par les vieillards. Le seul sacrifice que nous demanderons aux conseils, ce sera de préparer les formules. Les conseils accepteront, avec plaisir ce léger devoir pour aider le gouvernement à accorder la pension aux vieillards."

ALTERCATION AU CONSEIL . . .

(Suite de la page 1)

Des menaces

M. Thériault. — Je dis que nous approuvons entièrement la politique libérale d'Ottawa. Nous avons une confiance absolue en M. King et en son fidèle collaborateur, M. Lapointe. Je proteste de toutes mes forces contre la déclaration de mon honorable collègue. Qu'il ne m'irrite pas, car je pourrais rappeler des choses qui remontent à deux ou trois ans, je pourrais même publier des copies de lettres, et l'on verrait de quel côté se trouvent la loyauté et la sincérité. Nous n'avons pas confiance aux tories d'Ottawa. La preuve qu'ils ne nous mènent pas, c'est qu'un député conservateur, M. Gault, a dit hier qu'il voterait pour le gouvernement.

M. Kelly. — Mon collègue me fait des menaces. Il brandit un bâton; il dit qu'il va rappeler telle ou telle chose. Je n'ai rien à craindre de ce que j'ai dit, et s'il y en a qui pourraient souffrir de ce qui s'est dit, il y a deux ou trois ans, c'est bien mon collègue de Kennebec. Dites ce que vous avez à dire et nous nous rencontrerons. Il y a des gens qui sont bien importants ici, mais le parti libéral a été très gentil pour eux. Un homme qui siège à la Chambre-Haute se trouve avoir reçu la plus haute faveur qu'un homme puisse recevoir de son parti. Je dis que le pacte (je ne parle pas du mouvement), je dis que le pacte fait l'affaire des tories. Les plus intéressés à la division, ce sont les tories, qui voudraient créer un parti conservateur-national. Que mon honorable collègue sorte de la province, et il verra comment on parle de battre le gouvernement pour prendre le pouvoir. Mon collègue dit qu'il est libéral à Ottawa, le libéralisme est partout et toujours un principe. Les questions administratives sont peu de chose. Pour ma part, si j'étais obligé de jeter de la boue à la figure du premier ministre, comme le fait mon collègue de Kennebec, je démissionnerais, je ne resterais pas ici, j'irais me présenter ailleurs.

M. Thériault. — Mon collègue prétend que j'ai jeté de la boue au visage du Premier-Ministre. Je lui demanderais de retirer ses paroles.

M. Kelly. — Je n'ai pas d'objection, si mon collègue de Kennebec trouve que ça lui fait mal. Qu'il aille à Ottawa où à Montréal et il verra qu'on ne veut plus du groupe de Gouin et des amis de Grégoire. Mon collègue ne sort pas assez. Est-ce naturel, pour des conservateurs qui nous en veulent depuis plusieurs années, de dire qu'ils ne se mêlent pas de cette question dans la province de Québec? Ils ne demandent pas un combat singulier. Ils veulent voir la chicane continuer. Vous verrez que cette alliance ne durera pas longtemps.

M. Thériault. — Comment expliquez-vous le geste de M. Gault?

M. Kelly. — Et celui de M. Gouin qui est prêt à laisser M. Duplessis pour aller vers Edouard Lacroix? Ceux qui sont libéraux resteront libéraux.

Après ce débat, la séance a été suspendue, et le Lieutenant-Gouverneur a sanctionné le bill prolongeant d'une année le moratoire sur les hypothèques agricoles.

SASA BANEH PRISE . . .

(Suite de la page 1)

sait prévoir la possibilité d'hostilités italo-anglaises, à cause de la guerre africaine et des sanctions de la Société des Nations.

Le ministère de la presse italienne nie l'envoi d'un représentant spécial à Londres pour négocier la solution de la crise éthiopienne, mais les cercles bien informés de l'Italie croient de plus en plus que les deux pays cherchent à en venir à un accord sur l'Ethiopie.

Dans un premier-Rome, le "Popolo di Roma" dit aujourd'hui, sur un ton conciliant: "Nous sommes d'accord avec George Bernard Shaw pour affirmer qu'un conflit anglo-italien est impossible. Pourquoi y aurait-il conflit entre deux pays, quand il n'existe pas de motif de friction? Nous ne désirons rien enlever à l'Angleterre et nous osons espérer que l'Angleterre ne désire rien nous enlever. Nous demandons seulement à l'Angleterre de nous laisser vivre et de nous laisser en paix. Nous ne défions ni ne provoquons personne, et encore moins l'Angleterre."

Le cas de l'Egypte

Des sources bien informées disent aussi que la concurrence entre les deux nations pour mériter l'amitié de l'Egypte a modifié à la dernière heure les projets du départ du nouveau roi Farouk de l'Egypte.

C'est le lac Tana, la source du Nil bleu, qui constitue le principal problème diplomatique pour l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Egypte et l'Ethiopie. L'Italie, dont les armées occupent déjà le secteur du lac Tana, a garanti la sauvegarde des intérêts de l'Angleterre et de l'Egypte sur la source du Nil.

Les dernières nouvelles indiquent que la colonne italienne occupe des endroits stratégiques sans rencontrer pratiquement de résistance, à mesure qu'elle s'avance sur Addis Abéba.

LA LISTE DES TRAVAUX . . .

(Suite de la page 1)

marquer que le quartier Est bloquera probablement les deux règlements de travaux le jour du vote qui a été fixé au 20 mai prochain.

Injonction

Lorsque la discussion du règlement de $80,000 a été amorcée, l'échevin Blais a déclaré comme il l'avait fait dimanche dernier à une assemblée des contribuables de son quartier, que les travaux des rues Terrill et Chicoyne mentionnées dans le règlement étaient pratiquement complétés et que c'était illégal de les inscrire dans ce règlement. "Nous nous exposons à des procédures désagréables et si une injonction était prise contre la ville, nous perdrions notre cause."

L'échevin Armitage lui répondit que bien que pratiquement terminés, ces travaux devaient être couverts par ce règlement, parce que tout argent dépensé pour des travaux doit être couvert par un règlement désormais. L'échevin Thibault a ajouté que les règlements de travaux devaient couvrir tous les travauv exécutés pendant l'exercice financier qui commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre. Le règlement fut adopté en trosième lecture par un vote de 8 à 2, après que l'amendement des échevins de l'Est eut été battu sur la même division.

Travaux permanents

Vint ensuite le règement de $400,000 adopté à l'unanimité sans discussion, puis celui de $135,000. Ce règlement comportait que les travaux seraient faits à la journée ou au contrat. L'échevin Thibault déclara qu'il désirait qu'il fut spécifié "à la journée", excepté pour la construction du kiosque au square Portland, mais après une discussion au cours de laquelle on exposa que la ville pourra faire les travaux de la façon la plus payante pour elle et les chômeurs, M. Thibault retira son objection. Le maire avait fait remarquer d'ailleurs sous ce rapport que pour faire un changement, il aurait fallu passer immédiatement le règlement aux avocats de la ville.

Les échevins Blais et Vincent votèrent contre la deuxième lecture. M. Blais déclara que dans ce règlement, on imposait au garnent jouer au golf dans l'Est, que les gens de l'Est eux-mêmes. Ce que nous réclamons, ce sont des débouchés et des raccourcis pour nos enfants qui vont à l'école 300 jours par année et pour ceux qui vont à la messe 52 fois par année et même tous les jours pour un grand nombre".

L'échevin Cinq-Mars déclare qu'à une certaine assemblée où ces questions furent discutées, l'échevin Blais était absent, mais celui-ci répond qu'il avait pris la peine de souligner les travaux qu'il désirait. "Mais à mon retour à Sherbrooke, j'ai appris qu'en mon absence, on les avait biffés". L'échevin Cinq-Mars revient à la charge pour dire que les représentants de l'Est avaient promis d'apporter une requête au sujet de la Première Avenue, mais qu'il n'y en a pas devant le conseil.

M. Vincent répond: "M. Cinq-Mars ne peut pas venir dire qu'il ignore les démarches faites au sujet de cette rue; il sait parfaitement bien qu'à une certaine assemblée, on m'avait promis ma rue. Quand à M. Armitage, il dit qu'il a fait le partage des travaux bien scrupuleusement; est-ce pour cela que le nord a $74,000 en vertu de ce règlement et l'Est $30,000? Il n'ignore pas que l'Est est beaucoup plus étendu?

En deuxième lecture, ce règlement est adopté par un vote de 8 à 2 et en troisième, par un vote de 7 à 3, l'échevin Genest s'étant rallié à ses collègues de l'Est.

Pas d'expropriations

L'échevin Armitage déclare que les travaux réclamés par l'Est exigeraient des expropriations. "Or nous ne pouvons pas faire d'expropriations par les temps qui courent, et d'ailleurs, nous pouvons faire faire du pavage asphaltique à aussi meilleur marché que du macadam à l'eau; alors pourquoi ne profiterions nous pas de cette situation"? après avoir expliqué les différents travaux suggérés dans le règlement pour l'Est, l'échevin Armitage déclare: "Les hommes d'affaires de l'Est comprendront que nous ne pouvons pas faire faire d'expropriation. Quant aux rues Bowen Nord et King-Est, ce sont des rues qui profiteront non seulement à l'Est, mais à toute la ville".

Pour les joueurs de golf

L'échevin Blais déclare que son collègue dit bien vrai lorsqu'il parle des rues Bowen Nord et King-Est. "C'est une partie du circuit dont nous avons parlé à nos électeurs, et qui accomodera bien plus les gens du quartier nord qui vien-

Ouverture de la Première Avenue de Brewster à Clémenceau, avec expropriation; ouverture de la rue Blouin de Bowen à la 5ème avenue, avec expropriation; pose de macadam à l'eau rue King-Est de Murray à St-Henri; travaux de même nature rue St-Michel dans sa longueur; travaux de même nature de Windsor à Terrill; travaux de même nature puis nivellement 2ème avenue de Conseil à King-Est; travaux de même nature 1ère avenue de Conseil à Blouin; pose de macadam à l'eau rue St-François.

"Nous ne sommes pas ici, nous échevins du quartier Est, pour faire des farces; nous n'exposons pas le désir des deux échevins du quartier, mais le désir de tout un quartier. Il me semble que l'on pourrait nous accorder un peu de ce que nous demandons. J'insiste encore ici sur le fait que nous ne nous opposons pas à des travaux qui profiteront à nos chômeurs, mais à la distribution de ces travaux."

DÉCÈS

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES
H.-N. Brien, gérant.

CAMERON. — Les funérailles de Mme Louis Cameron, née Clara Bureau, décédée à l'âge de 51 ans auront lieu le vendredi, 1er mai 1936 Le convoi funèbre quittera la résidence de son fils, Antonio Cameron, 154 St-Martin à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste. Service à 9 heures. 52-2

COATICOOK
David Lefebvre, Ent.

SCALABRINI. — Les funérailles de Mme Joseph Scalabrini née Emma Pagany décédée à l'âge de 63 ans auront lieu le samedi 2 mai 1936. Le convoi funèbre quittera la résidence mortuaire rang 10 St-Edwidge à 8 h. 30 (heure solaire) pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Edwidge. Service à 9 heures. 53-2

LE BUDGET ANGLAIS

Neville CHAMBERLIN, chancelier anglais de l'Echiquier, est à mettre la dernière main au budget avant de le soumettre à la Chambre des Communes. On voit, à gauche de la vignette, la serviette qui sert depuis plusieurs siècles à porter le budget à la Chambre des Communes...

De Nouveaux Meubles Pour le Nouveau Logis

ÉCHANGEZ vos Meubles DÉMODÉS chez

Levesque Limitée ..MEUBLES..

Levesque, Limitée, vous accordera le plus haut prix pour vos vieux meubles et vous en vendra de neufs aux plus bas prix. Vous n'avez qu'à téléphoner pour qu'un expert de la maison aille chez vous faire un estimé de vos meubles démodés et vous coter des prix pour un mobilier neuf. Ca n'engage à rien!

Les plus beaux meubles au meilleur compte

"VOTRE SATISFACTION — NOTRE BUT"

Levesque Limitée ..MEUBLES..

20, rue Wellington-Sud. Tél. 393. Sherbrooke

BOUFFARD & LANGLOIS

111, RUE MARQUETTE. SHERBROOKE TEL. 293-126-127.

Donner le plus de marchandises pour le moins d'argent possible, telle est la politique que nous suivons. Le service que vous recevrez sera toujours le même. Ce que nous nous proposons par dessus tout c'est de vous donner pleine et entière satisfactin.

Oeufs frais "A" gros, 2 douzaines	49c
Saindoux composé "Bijou", chaud 20 lbs	$2.25
2 lbs	25c
Sucre blanc Redpath, le meilleure, sac 100 lbs	$4.83
Farine à pain, sac 98 lbs	$2.63
Farine à pâtisserie, sac 24 lbs	63c
Sac 7 lbs	23c
Beurre d'arachide, 2 lbs	25c
Beurre au sucre, 2 lbs	23c
Fèves Clark, grosses btes, 2 pour	25c

Pois garantis bien cuisants, 5 lbs	25c
Beau riz, 6 lbs	25c
Orge à soupe, 3 lbs	21c
Beau riz, 6 lbs	25c
Riz soufflé, lb	25c
Eau de Javelle parfumée, 4 bout.	25c
Cerises en boites, 2 pour	25c
"All-Bran" de Kellogg, pqt	20c
Belles tomates mûres, 2 lbs	25c
Beaux cocos 5 pour	24c

FRUITS ET LEGUMES FRAIS AU PLUS BAS PRIX

Belles bananes mûres, 4 lbs 19c | Petits oignons de semence, lb 10d

Viandes fraîches et viandes fumées de première qualité au prix du marché.

FORTIN ET FRÈRE

Tél. 489 Sherbrooke 116, rue Marquette

Les prix annoncés la semaine dernière sont maintenus pour une semaine encore. En plus les occasions suivantes:

ASSORTIMENT COMPLET DE GRAINES DE SEMENCE:	
Graines de jardinage, toutes sortes, pqt	5c et 10c
Petits oignons, lb	10c
Fèves à beurre, lb	25c
Trèfle rouge, moyen, lb	15½c
Trèfle Alsike, lb	23c
Mil ,lb	7c
Orge O. à C No 21, minot	$1.00
Pois de semence Golden Vign, minot	$2.00
RATIONS O. A C.	
Moulées à poussins, le 100 lbs	$2.70
Moulées à ponte, le 100 lbs	$2.35
RATIONS MONARCH	
Aliments à poussins, le 100 lbs	$2.25
"Scratch-feed", le 100 lbs	$2.00
Gru, le 100 lbs	$1.15
Son, le 100 lbs	$1.10
"Middlings", le 100 lbs	$1.40
Farine Crown, sac 24 lbs	60c
7 lbs	22c
Saindoux composé "Jewel" chaudière 10 lbs	$1.20
Epinards frais, 3 lbs	25c
Soupe aux pois "Habitant", 2 pour	19c
Fèves Clark, la boite	9c
Cerises à tarte, 2 boites	25c
Marinades sucrées, pot 33½ on.	35c
Marinades sûres, pot 37 on.	25c
Olives, gros pot 32½ on.	35c
Gelées Rajah, 2 pots	9c
Steak haché, lb	10c
Steak de ronde, lb	14c

Extra Spéciaux pour Vendredi

Nous vendons meilleur marché, mais nous ne faisons pas de livraison.

Marché Julien

70, rue Drummond Enregistré Sherbrooke

Beurre de crèmerie pasteurisé, lb	21c
Graisse "Shortening", 2 lbs	22c
Saucisse à "Hot-Dogs", 2 lbs	25c
Oeufs, Classe "C", frais, 2 douz.	39c
Bacon Swift tranché, lb	19c
Jambon "Pic-Nic", lb	14½c
Jambon roulé, lb	22½c
Foie de boeuf, lb	5c
Foie de lard, lb	10c
Foie de veau, lb	19c
Lard salé, gras ou maigre, lb	12c
Bonne saucisse, 3 lbs	25c
Bon boudin, 3 lbs	25c
Tête fromagée, 3 bols	10c
Poule fraîche, lb	19c
BOEUFS DE L'OUEST	
Steak de ronde, 2 lbs	29c
Steak de surlonge, 2 lbs	29c
Côtelettes, (chops) 2 lbs	25c
Rôti, genre Boston, lb	18c
Steak haché, 3 lbs	25c
Poitrine grasse, lb	7c
Haut-côté, lb	10c
JEUNE PORC FRAIS	
Côtelettes bien "trimmées", lb	16c
Longe "trimmée", lb	16c
Epaule, lb	13½c
Fesse, lb	15c
AGNEAU FRAIS	
Fesse, lb	19c
Côtelettes, 2 lbs	29c
Devant, lb	12c
VEAU DE LAIT	
Fesse, complète ou moitié, lb	11c
Côtelettes, 2 lbs	19c
Epaule, bien "trimmées", lb	9c
Devant, complet, lb	5c

FRUITS ET LEGUMES FRAIS DE TOUTES SORTES.

Belles Bananes 4 lbs 16c

LES DOUANIERS AMERICAINS RELATENT LES ALLEES ET VENUES DE BROWN

Le prévenu avait pris la fuite après avoir été détenu au bureau des douanes de Richford, Vt., le même soir que W. K. Baldwin avait été assassiné.—Retrouvé plus tard à St-Albans.

L'AJUSTEUR PASSA A BARNSTON

Une demi-douzaine d'officiers des douanes américaines ont défilé dans la boîte aux témoins mer après-midi au procès que subit Kenneth Brown pour l'assassinat de W. K. Baldwin le 18 avril 1935. Ils ont raconté comment le jeune homme de Milton, après avoir été détenu à Richford, Vt, parce qu'il n'avait pas de carte d'enregistrement de l'automobile et déclaré qu'il avait emprunté la machine, fut arrêté à St-Albans pour vol d'auto et aussi sur les instructions des autorités canadiennes qui demandaient la détention de Brown "pour une affaire qui venait de se dérouler au Canada".

Brown avait dit aux uns que la machine appartenait à un nommé Blake, et à d'autres, qu'il l'avait empruntée d'un nommé Laberge. Après que les officiers de Richford lui eurent demandé d'attendre et eurent saisi la machine, Brown prit la fuite pour être rejoint plus tard par les officiers qui le conduisirent à St-Albans où on le réclamait.

Hier après-midi, la Couronne a tenté de faire la preuve du contenu de lettres adressées par Lucien Morin à Brown et qui furent trouvées dans la chambre à coucher de l'accusé chez lui à Milton, mais les procureurs de la défense, Mes Albert Frégeau et Antonio Drolet, s'y opposèrent déclarant que la provenance de ces lettres n'avait pas encore été prouvée. Plusieurs officiers ont identifié ces lettres comme étant bien celles qu'ils recueillirent chez Brown à la demande des policiers canadiens et accompagnés des détectives Forest, Haney et autres. Le président du tribunal a maintenu l'objection de la défense.

Objection renvoyée

La Cour a cependant renvoyé une objection de la défense qui demandait à ce que le nom de Morin ne soit pas mentionné par M. Harold Baldwin, fils de la victime, qui venait de déclarer qu'après le meurtre, il avait eu des soupçons sur les personnes associées au meurtre, au sujet de l'incendie qui avait éclaté au moulin le 10 avril, huit jours avant la tragédie. M. Baldwin a déclaré que l'ajusteur était venu de Montréal par Barnston jusqu'à Baldwin's Mills. Le témoin disait que le passage de l'ajusteur d'assurances pouvait fort bien avoir été remarqué à Barnston et qu'ainsi on n'était pas sans savoir à Barnston que la victime avait reçu de l'argent à la suite de l'incendie.

"Ce n'est pas le procès de Morin, mais celui de Brown, et nous nous objectons à ce qu'il soit ici mention de Morin dans ce détail", déclara Me Drolet. Me Wilfrid Lazure ,C. R., procureur de la Couronne, fit remarquer qu'il ne faisait que suivre le chemin parcouru par la défense. "Celle-ci a posé une série de questions qu'il n'y avait pas lieu de faire au témoin Baldwin, et elle est entrée sur ce terrain quand elle a demandé à M. Baldwin s'il soupçonnait quelqu'un à la suite de cet incendie".

Le juge Verret fit remarquer qu'il avait permis la question à la défense, bien que celle-ci entendait ne pas recueillir de noms de la part du témoin, "mais vous avez ouvert les portes à cette preuve et maintenant il faut bien vous suivre".

Le détective Edouard Lorrain, officier en chef du service d'identité à la Sûreté Provinciale, a produit une série de photographies prises sur les lieux du crime et le témoignage de M. Jos White, qui découvrit le corps de Baldwin et qui suivit les traces de bottes de caoutchouc sur une distance de trois milles dans la direction de Barnston, fut passablement long, comme le témoin référait à tout instant à ces photographies.

M. White a raconté qu'il avait trouvé Baldwin étendu près de son comptoir, le corps recouvert d'un drap, les poignets liés par une forte corde, et un bâillon sur la bouche; la victime râlait, mais était sans connaissance. Après l'avoir délivrée les personnes qui entouraient White voulurent téléphoner, mais les fils téléphoniques dans le bureau privé de la victime avaient été coupés. La porte du magasin était barrée et on était allé chercher Mme Harold Baldwin pour l'ouvrir avec la clef de son mari en voyage en Floride.

Séance d'hier après-midi

A deux heures, l'interrogatoire de M. Harold Baldwin, fils de la victime, se continue sur la paire de bottes trouvées dans l'auto de Brown.

Par la défense:

—Les bottes étaient-elles à la vue dans le magasin?

—Certainement.

—Vous étiez en charge du magasin?

—Quand mon père était absent seulement.

—Avant la mort de votre père, cette clef était-elle complète?

—Elle devait.

—Vous servez-vous encore de la même serrure à la porte du magasin?

—Oui. La même que celle posée après le meurtre.

La même clef pouvait servir à l'intérieur et à l'extérieur?

—Oui.

Par la Couronne:

—Quel âge avait votre père?

—Il avait eu 78 ans peu de semaines avant de mourir.

—Où votre père gardait-il la clef du magasin?

—Sur lui, toujours.

—Où fut trouvée la chaîne de sa clef après la mort?

—On m'a dit...

La défense s'objecte à la question prétendant qu'il s'agit de ouï-dire. Comme la défense insiste, la Couronne consent à retirer la question telle que posée. Le témoin répond que la clef de la porte n'a jamais été trouvée. C'est pourquoi on changea la serrure.

—Y avait-il de l'argent dans le

(A suivre en page 10)

Quand Vous Sentez Venir la Grippe!

Arrêtez-la tout de suite en prenant les TABLETTES ZUTOO. Rappelez-vous que la Grippe ou la Pneumonie commencent souvent par un simple rhume. Ces tablettes font cesser la douleur et la fièvre immédiatement et aident la nature à s'en débarrasser. Prises dès le début, elles chassent un rhume en une nuit.

Zutoo

EN VENTE PARTOUT 25c

D'OPPORTUNES OCCASIONS POUR LE PRINTEMPS

En vous rendant au Coin du Bon Marché, en fin de semaine, vous êtes sûres de faire plusieurs bons marchés!

COUPONS D'INDIENNE
Jolis tissus fleuris, grand choix de couleur. La verge
9c

CORSETS
De marque "La Déesse". Toutes les tailles. Chacun, de
79c à 1.98

ROBES DE MAISON
Tailles de 34 à 42. Confection soignée. Beaux tissus. Chacun
49c

TISSU A RIDEAU
Avec frison. Une jolie décoration pour le printemps La verge
7c

RIDEAUX COMPLETS
En joli filet, 2 1-4 verges de long. Prêts à poser. La paire
79c

GANTS DE SOIE
Ce sont de jolies gants de nuances populaires. La paire
15c

RIDEAUX A FRISONS
Prêts à poser. Choix de couleurs: rose, bleu, vert, jaune. La paire
39c

Serviettes de ratine
Très grandes: 20 sur 40 pouces. Absorbantes, chacune
15c

BAS DE SOIE
Pointures pour dames. Toutes nuances. Seconds, la paire
15c

BAS MERCERISES
Patron "Golf" de Penmans. Une occasion à, la paire
19c

ALFRED LEMIEUX

Au coin du bon marché.

Marchands de coupons. — 103, rue King-Ouest.

Jetez un Coup d'Oeil Autour de Votre Logis!

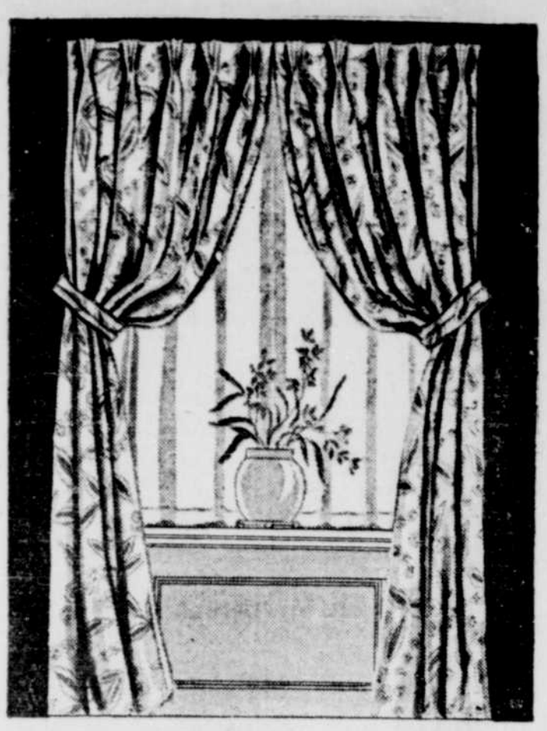

Si vous croyez qu'il aurait besoin de quelques-unes des petites garnitures qui font beaucoup pour le rendre plus joli, plus accueillant, plus intime, lisez ce qui suit. Vous y trouverez des valeurs splendides.

Continuation de Notre Vente Sensationnelle de DRAPERIES ET RIDEAUX

CRETONNES, convenant pour housses, couvre-lits, draperies, etc. Toutes reversibles, en beaucoup de patrons et couleurs à votre choix. Ces cretonnes conviennent tout spécialement au chalet d'été, ou à votre logis durant la saison estivale. 48 pouces de large. Régulier 45c la verge **39c**

RIDEAUX CROISES EN MARQUISETTE. — Voilà des rideaux en marquisette de bonne qualité, avec frison de 5 pouces, nuance écrue ou crème. On peut aussi se procurer les mêmes rideaux, droits avec cantonnière, si on le préfère. 2¼ verges de long par 33 pouces de large. Réduits de $1.75 la paire **$1.49**

RIDEAUX A FRISON, 100 PAIRES — Ces rideaux donnent une apparence toute différente à vos fenêtres. Des rideaux à volets, d'une verge de long. Très attrayants et utiles pour la cuisine. Toutes les couleurs et bordures de couleur. La paire **50c**

LAINE À TRICOTER

La maison Saint-Jean a la ligne complète des laines "Beehive" pour le costume, la blouse, ou tout ce que vous désirez tricoter. Aimeriez-vous une de ces nouvelles robes confectionnées en tricot de ficelle de coton? Cette ficelle à tricot se présente dans les plus ravissantes nuances de pêche, rose pâle, bleu-bébé, vert, couleur ficelle et blanc. Une robe tricotée de cette ficelle coûte environ $2.00 et est des plus attrayantes pour l'été.

Nous avons également la ficelle de laine, si vous le préférez, et une nouvelle laine appelée Châton. C'est une laine d'un bouclé moucheté, dans les belles nuances mouchetées à couleurs contrastantes. La nuance bleu-poudre ou vert moucheté avec brun serait charmante pour un beau pullôver. La boule de 2 onces 50c.

Et, il va sans dire, que nous avons aussi les broches de toutes sortes et toutes dimensions, et des livres pour vous guider expertement dans votre tricotage. Mlle Blais est même en mesure de pouvoir vous donner quelques conseils, si vous en avez besoin. Procurez-vous votre laine chez Saint-Jean aujourd'hui et commencez à tricoter . . . tricoter . . . tricoter.

"Rideaux Adjusta"

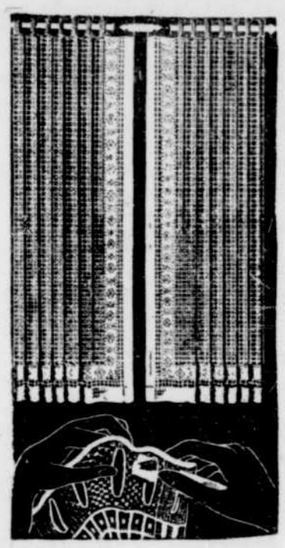

Ce nom veut dire beaucoup de travail d'évité à la ménagère affairée, vu que ces rideaux sont prêts à suspendre. Le filet toscan est d'une bonne pesanteur, avec différentes dimensions et formes de mailles. Nuance écrue seulement. En vente exclusivement chez Saint-Jean. La paire

$1.00 à $5.00

- Longueur ajustable.
- Prêts à suspendre.
- Ni couture, ni ourlet ni épinglage.
- Ajustés et suspendus en un clin d'oeil.
- Le sommet ajustable sert de décoration

Longueur maximum Longueur moyenne Longueur minimum

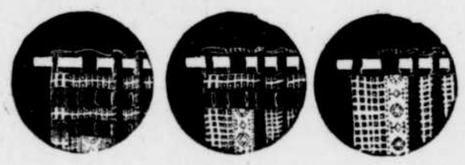

Supports de Fantaisie pour Rideaux

De la marque "Kirsch". Ils se présentent en différentes couleurs: bronze, doré, etc., et s'étirent à 48 pouces. Ils ont un médaillon au centre, et rehausseront grandement l'éclat de vos draperies. Chacun **$1.00**

SUPPORTS PIVOTANTS

Les plus commodes. Vous n'avez qu'à les tirer vers vous, enlever les draperies à étendre ou nettoyer, les remettre et pousser les supports en place. Ils vous épargnent beaucoup de temps et de travail. Nous les avons également pour les portes d'arche, et dans les différentes qualités, couleurs et longueurs
Chacun .. .. **$1.50** et plus.

FLEURS

Beaucoup de fleurs nouvelles se sont épanouies dans l'atmosphère attrayante de la maison Saint-Jean. En vérité, ces fleurs sont plus jolies que celles que vous puissiez trouver dans un jardin, et la vogue est aux fleurs, dans le moment! Choisissez-en une gerbe pour votre chapeau, ou une fleur-boutonnière pour votre robe ou costume.

35c à $1.50

Et, nous avons des fruits, également, mûris avant leur temps, des cerises, surtout.
La grappe **35c**

Solde de Manteaux et Costumes

Swaggers 2 pièces, nuances bleue, grise ou brune. Tailles 14-18-20. Pleine longueur ou trois quarts. Nos lignes régulières de $14.95 à $25.00. Aussi, Costumes Tailleur de Tweeds et Silvertones, gris, bleus, sable ou bruns. Tailles 14 à 40. Vêtements réguliers de $25.00.

PRIX DE CE GROUPE $11.95

Costumes Swagger 2 et 3 Pièces en Tweeds et Carreautés, tailles 12 à 40, vendus auparavant à $22.50 à $37.50.

PRIX DE CE GROUPE $18.95

"Je Parais Plusieurs Années Plus Jeune, Grâce au GOSSARD"

Voilà ce que disent nos clientes. Un Vêtement de Fond Gossard relèvera et contrôlera les muscles fléchissants, amincira les endroits trop charnus et vous donnera l'assurance que vous paraissez vraiment plusieurs années plus jeune.

Les prix de nos vêtements de fond sont raisonnables et la qualité est indéniable. Quant à nous, nous tenons à satisfaire nos clientes, pour notre propre intérêt.

Le No 4898 illustré à droite est confectionné en coutil rayé de Pékin, avec haut en tricot de satin.

C'est un vêtement très solide, bien baleiné, pour la femme courte, une combinaison ajustable. Buste: 34 à 44.

N'oubliez pas d'inscrire cette date dans votre carnet:

Le 8 mai

Mme E. Carroll, l'experte de la maison Gossard, sera chez Saint-Jean. Venez la consulter sur votre problème personnel.

Vos Fourrures Sont-Elles Entreposées en Toute Sûreté?

La nature a voulu que les pelleteries soient les plus chaudes, les plus belles et les meilleures durant le temps froid. Nos Voûtes Frigidaire d'Entreposage à Froid pour les fourrures sont les seules du genre à Sherbrooke. Elles protègent contre la détérioration de la chaleur, les ravages des mites et le danger de l'incendie. Cette protection complète ne coûte que 2¼ pour cent d'une évaluation raisonnable, sans compter que vous pourrez passer toute la saison chaude sans aucun souci au sujet de vos fourrures.

Vous pouvez aussi faire exécuter toute réparation nécessaire tandis que vos fourrures sont entreposées chez nous.

C. O. SAINT-JEAN, LIMITÉE

"ÉCONOMIE PAR LA QUALITÉ"

E. E. Goodenough, président

21, rue Wellington-Nord Sherbrooke, Qué. Tél. 1236—1237